



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

SEPTEMBRE. 1727.



A PARIS;

Chez { LA VEUVE CAVELIER, au Palais;  
GUILLAUME CAVELIER, fils, rue  
S. Jacques, au Lys d'Or.  
N. PISSOT, Quay de Conti, à la descente  
du Pont-Neuf, au coin de la rue de  
Nevers, à la Croix d'Or.

M. DCC. XXVII.

*Avec Approbation & Privilege du Roi;*



## A V I S.

**L'**ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisè, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujourns pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.



# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

SEPTEMBRE. 1727.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

LA MEDECINE,

O D E.

*A M. Daniel le Clerc, D. M. Conseiller  
d'Etat, & Commis sur le  
de la Medecine à Geneve.*



Ar toi, Dieu de la Medecine;  
Par toi sont prolongez nos jours;  
Au sortir des bras de Lucine,

C'est toi qui prends soin de leur cours;

A ij Tu

1938 MERCURE DE FRANCE.

Tu régis aussi le Permesse ,  
C'est toi . . . mais quelle est cette yvresse ?  
Que j'en goûte le doux effort ! . . .  
Viens. Prête-moi ton assistance ;  
C'est à célébrer ta Science ,  
Que je consacre mon transport.



Mais toi , que ce Dieu considère ,  
Comme l'Arbitre de ses Loix ;  
Le Clerc , voudras-tu bien te plaire ;  
Aux foibles accens de ma voix ?  
Des Princes de la Médecine ,  
Tu fis revivre la Doctrine ,  
Tu nous en résolus les nœuds ;  
Et je vois ton nom mémorable ,  
Par cet Ouvrage incomparable ,  
Passer à nos derniers neveux.



Sçavant, judicieux, modeste,  
Tel tu parois dans tes Ecrits ;  
L'Eloge le plus manifeste ,  
N'en sçauroit rehausser le prix :  
Mais , souffre au moins que je m'acquitte ,

De

Du tribut qu'on doit au mérite ,  
 Qu'orne , chez toi , tant de sçavoir.  
 De ce grand Art que tu professes ,  
 Qui posseda mieux les Richesses ?  
 Qui sçut mieux les faire valoir ?



Au seul poids de l'experience ,  
 Le sçavoir doit se mesurer :  
 Et sans elle , nulle science ,  
 Du vrai , n'a droit de se parer.  
 D'elle , les enfans d'Esculape ,  
 De fixer l'ame qui s'échape ,  
 Apprirent le merveilleux Art :  
 Et les Preceptes qu'il nous donne ,  
 Ni le succès qui les couronne ,  
 Ne sont point l'effet du hazard.



Quelle est cette vapeur cruelle ,  
 Qui vient s'emparer de vos sens ?  
 Votre œil fuit , votre corps chancelle !  
 A peine on entend vos accens !  
 Je sens votre cœur qui palpite !...  
 Ciel ! du trouble qui vous agite ,

A iij

Chaque

Chaque instant redouble le cours !

Viens , accours , ô sage Hippocrate !...

Que dit-il ? ... Au Pouls qu'il vous tâte ,

C'étoit le dernier de vos jours ,



Mais soudain votre voix annonce ,

Que vous relevez du tombeau ;

Deux mots que sa bouche prononce ,

Ont causé ce charme nouveau.

Sur nous , Dieux ! quel est son Empire !

La Nature manque , on expire

Par l'excès d'un mal inhumain ;

Nul retour , sans lui , nul remède ;

Mais , vient-il ? la Parque lui cede ,

Nous sommes sauvés par sa main.



O vous , Auteurs de ces systèmes ,

Que l'expérience combat ?

Ne vous abusez plus vous-mêmes ,

Par le faux jour de leur éclat.

Loin de soulager la Nature ,

En suivant votre idée obscure ,

Nos maux sont poussés à l'excès.

Sçachez

Sçachez faire un plus juste usage,  
 D'une science utile & sage,  
 Et soutenez-en les succès.



Ouvrez, consultez les Visceres  
 D'un corps que le mal a détruit,  
 Par ces recherches nécessaires,  
 L'habile Medecin s'instruit.  
 Mais, grands Dieux! quel est le ravage,  
 Que dans son plus superbe Ouvrage,  
 La Nature montre à nos yeux!  
 C'est vous qu'elle en rend responsables;  
 De ce desordre sont coupables,  
 Vos Systêmes pernicieux.



Pense-t-on que les connoissances,  
 Qui distinguent le Medecin,  
 Puissent, sans des peines immenses,  
 Naître & s'accroître dans son sein?  
 Non, non, sans beaucoup de culture,  
 Les hommes n'ont de la Nature,  
 Jamais rien puisé, rien acquis.  
 Ceux qui ravirent ses richesses,  
 A iij Jadis,

1942 MERCURE DE FRANCE.

Jadis, de Dieux, & de Déeses,  
N'obtinrent le nom qu'à ce prix.



De tant de Mineraux, de Plantes,  
Parcourez les diversitez :  
Quelles routes sont suffisantes,  
Pour penetrer leurs qualitez ?  
Ce n'est qu'à force d'Analise,  
Que les Mixtes qu'on subtilise,  
Laisent découvrir leurs secrets ;  
Et ce n'est que par leur ressource  
Qu'on peut de nos maux, dès leur source,  
Borner, prévenir les progrès.



Je tremble, . . . bientôt dans mes veines,  
S'éleve un feu féditieux ;  
Pour surcroît encor de mes peines,  
Tout mets me devient odieux.  
Vous, Ministres de la Nature,  
A qui de nos corps la structure  
N'a rien qui vous soit inconnu ;  
Vous, qui pour nous, de ses Ouvrages,  
Sçavez

SEPTEMBRE. 1727. 1943

Sçavez varier les usages.

Mon dernier jour est-il venu ?



Non, par votre aide que j'implore,  
Déjà s'est passé mon dégoût ;  
Fidèle à vos conseils encore,  
De mon mal vous viendrez à bout. . .  
Déjà . . . quelle vertu puissante .  
A cette Poudre bienfaisante,  
Qui suit de si près votre Loy ?  
Mon mal commence à disparaître,  
Ma vigueur s'empresse à renaître,  
Et vos soins me rendent à moy.



Que l'homme aux douleurs est en proye !  
Qu'il est malheureux ici bas !  
Qui le prive ainsi de la joye ?  
Qui peut avancer son trépas ?  
Son cœur en fournit l'origine,  
La passion qui le domine,  
Le excite tous ces fleaux,  
Et jamais autrefois Pandore,

A v De

# 1944 MERCURE DE FRANCE.

De sa Boëte ne fit éclore ,

Un si nombreux essain de maux.



De là , cette horrible cohorte  
D'infirmitez & de douleurs :  
Du fouci mortel qui l'escòrte ,  
Se composent tous nos malheurs.  
Il n'est rien qu'elle n'empoisonne ;  
Votre corps de fièvre frissonne ,  
Vos Membres deviennent perclus ;  
A la Goutte , à l'Hydropisie ,  
Se joint l'Asthme , l'Apoplexie ,  
Vous viviez , & vous n'êtes plus.



A mille périls asservie ,  
Objet de nos vœux , ô santé ?  
Unique trésor de la vie !  
Sans toi , nulle félicité.  
De l'homme tu fais les délices ,  
Mais livrée à tous les caprices ,  
Ton sort dépend de ses plaisirs ,  
Maître de son intempérance ,

Que

SEPTEMBRE. 1727. 1945

Que ne leur fait-il résistance !

Tu seconderois ses desirs.



Pour vous , Mortels , qui voulez vivre ;

Et compter un grand nombre d'ans ;

Ne vous obstinez plus à suivre

Le Méandre de vos penchans.

Quelle est la fureur inhumaine ,

Qui vers le tombeau vous entraîne ,

Avant l'heure de votre mort ?

Loin de précipiter son âge ,

Sçavoit en diriger l'usage ,

C'est sçavoir prolonger son sort.

*M. B. D. en M. à Geneve.*



### ENIGMES.

**L'**Explication ordinaire des Enigmes se fit au College de Louïs le Grand, le 6. Juillet. L'Assemblée qui étoit composée d'un nombre considerable de personnes de distinction, anima d'abord par sa presence, & bientôt après par ses applaudissemens les jeunes Oedipes. La  
A vj bonne

bonne grace, la maniere libre & aisée avec laquelle ils parlerent, fut goûtée de tous leurs Auditeurs, & ne contribua pas moins à leur gagner les suffrages, que les choses qu'ils avoient à dire.

Le TABLEAU de Rhétorique représentoit J. C. dans la Synagogue de Nazareth, développant le sens des Propheties d'Isaïe à plusieurs Docteurs de la Loy. Le fils de M. Gaudion de la Grange, qui l'expliqua, prit pour mot d'Enigme, *l'Enigme* même. La Divinité de J. C. cachée sous les dehors de l'humanité, représente parfaitement le sens mystérieux d'une Enigme couverte d'un voile obscur. Cette même Divinité qui perce & se laisse voir au travers de l'humanité, donna occasion au fils du Marquis de la Salle, d'appliquer au même Tableau *l'Enigme sans Enigme* ou *le secret sans secret*; l'opposition de ces deux mots fournissoit un jeu très-agréable & très-avantageux, l'Auteur de ces deux Pièces sçut en tirer tout ce que l'on en pouvoit attendre. Comme nous ne prétendons faire ici qu'un Extrait, nous nous contenterons de citer de ces deux Enigmes, aussi-bien que des autres dont nous parlerons ensuite, les endroits qui furent les mieux reçûs & les plus applaudis.

Le premier Acteur, après avoir proposé

SEPTEMBRE. 1727. 1947  
posé le mot qu'il vouloit adapter au Tableau le justifia par ces Vers :

Une Enigme est un sens obscur , myſterieux ,  
Qui ſous les traits de l'écriture ,  
Ou les couleurs de la Peinture ,  
Pour picquer davantage un eſprit curieux ,  
Se montre & ſe dérobe aux yeux .  
Le Tableau qu'ici je contemple ,  
Nous en fournit plus d'un exemple ;  
Il ſemble offrir à nos regards  
Des Enigmes de toutes parts .

Le ſecond Acteur ſ'efforça à ſon tour  
de juſtifier par ces Vers le mot qu'il  
avoit choiſi .

Pour dévoiler le ſens , qu'un habile Pinceau  
A prétendu cacher ſous les traits d'un Tableau ,

Il me ſuffit de voir le port & la figure .

Quand je vois dans cette Peinture ,  
Un caractère de bonté ,  
De ſageſſe , de Majéſté ,  
Qui ſurpaſſe notre Nature ;  
La vérité n'eſt plus obſcure .  
Au gravers de l'humanité .

J'en-

J'entrevois la Divinité ;  
 Ainsi le sens Enigmatique ,  
 S'offre de lui-même & s'explique.

On a beau se cacher , toujours par quelque  
 endroit ,

L'homme peint , ou vivant , aux yeux se ma-  
 nifeste ;

Et par le peu que l'on en voit ,

On devine aisément le reste.

Après avoir parlé des deux espèces  
 différentes d'Enigmes , peinte & écrite ,  
 à l'occasion de quelques caractères de  
 Langues étrangères qui se trouvoient dans  
 le Tableau , le premier Oedipe ajoûta.

Toute Langue aujourd'hui devient Enigma-  
 tique ;

On n'entend plus le Grec , assez peu le Latin :  
 Je crains pour le François un semblable destin.

A force de chercher quelque chose qui pique ,

Du nouveau , du brillant ou bien du gracieux ,

On donne dans l'obscur , le faux , le précieux ,

Et souvent l'Orateur , plus souvent le Poète ,

Dans son propre País a besoin d'Interprete ,

Qui puisse expliquer au Lecteur ,

Ce qu'a voulu dire l'Auteur.

Les

SEPTEMBRE. 1727. 1949

Les deux Acteurs poursuivant ensuite leur première pointe, s'efforcèrent l'un de trouver dans le Tableau différentes sortes d'Enigmes, & l'autre de les résoudre. La capacité vraie ou prétendue des Docteurs assemblez autour de J. C. leurs sentimens sur sa personne, fournissoient une ample matière. Comme le second Oedipe persistoit toujours à ne reconnoître d'Enigme nulle part, du moins qui ne fût aisée à expliquer, le premier commença ce Dialogue dans lequel il sera aisé de distinguer ce que dit chacun des deux interlocuteurs.

Dans le Moral & le Physique,

Rien ne vous semble énigmatique,

Nous sommes sur cela d'avis bien différent.

J'en conviens. Ce n'est point par une humeur critique,

Montre-moi quelque Enigme, aussi-tôt je me rends.



L'Enigme, en fait de mœurs, est chose si commune,

Que j'en puis, s'il le faut, proposer vingt pour une.

Proposez les-moi; j'y consens.

Sans aller au Devin, j'en trouverai le sens.

**Tout**

1950 MERCURE DE FRANCE.

Tout est mystérieux dans le siècle où nous sommes.

Le grand Art de ce siècle, est l'Art de raffiner,  
Ce que font aujourd'hui, ce que disent les hommes,

Est une Enigme à deviner.

Dès là que je sçais qu'on raffine,  
Je suis en garde, j'examine.

Ce que je ne vois pas, au moins je l'entrevois.  
L'artifice n'est point une Enigme pour moi.



Avare en toute chose, on n'en prodigue  
qu'une,

C'est le doux nom d'ami. Que dois-je imaginer?

L'amitié parmi nous est-elle si commune?

C'est une Enigme à deviner.

Je trouve des amis sans nombre,

Qui de l'amitié n'ont que l'ombre.

Discours étudiez, beaux dehors. Je le vois.

Mais le fond, ce n'est point une Enigme pour moi.



D'un voisin l'on m'apprend la faute ou la folie:  
C'est

SEPTEMBRE. 1727. 1951

C'est un secret, dit-on, n'allez pas le prôner.

Veut-on que je le taïse, ou que je le publie ?

C'est une Enigme à deviner.

Quiconque me fait un mystere,

D'une chose qu'il n'a pû taire,

Veut que j'en fois l'écho. C'est assez. Je le voi.

Ce mystere n'est point une Enigme pour moi.



Dans ses âpres discours, j'entens ou tel, ou  
telle,

Qui contre le Quadrille aime à se déchaîner ;

D'où vient cette Morale ? Est-ce humeur, est-  
ce zele ?

C'est une Enigme à deviner.

Si tel homme, ou si telle femme,

Contre le Quadrille déclame,

Après avoir perdu, c'est chagrin, je le voi.

Son faux zele n'est point une Enigme pour  
moi.



On songe à s'allier avec riche famille ;

L'affaire est avancée, on va la terminer.

Cherche.

1952 MERCURE DE FRANCE.

Cherche-t on le bonheur du fils? ou de la fille?

C'est une Enigme à deviner.

Quand on songe à riche alliance,

Vous demandez à quoi l'on pense ?

Au bonheur des enfans ? hélas non. Je le voi.

C'est au bien. Ce n'est point une Enigme pour moi.



On vient de faire éclore une nouvelle mode:

L'ancienne déplaît, il faut la condamner ;

L'autre est-elle en effet plus belle ou plus commode ?

C'est une Enigme à deviner.

Dès là qu'une mode est nouvelle,

Commode ou non, elle est plus belle ;

Mais bientôt sa beauté passera : je le voi ;

Le gout françois n'est point une Enigme pour moi.



On donne à des Chrétiens un spectacle idolâtre ,

Où les cœurs savent-ils mieux se passionner ?

Est-ce dans le Parterre? est-ce sur le Théâtre ?

C'est une Enigme à deviner.

**Au**

SEPTEMBRE. 1727. 1953

Au Théâtre on fait personnage ,

Au Parterre le cœur s'engage ;

La passion s'y donne & s'y prend : je le voi ;

Cet échange n'est point une Enigme pour moi.



On entend une Piece ; on en dit des merveilles,

Elle est chez l'Imprimeur ; on va nous la donner.

Les yeux jugeront-ils comme ont fait les oreilles ?

C'est une Enigme à deviner.

Si les Acteurs font le merite

De la Piece que l'on récite ,

Les yeux décideront de son sort : je le voi ;

Et sa chute n'est point une Enigme pour moi.



Pour guérir de tous maux, le Tabac est d'usage ;

S'en abstenir un jour, seroit pis que jeûner ;

Mais en retirons-nous un si grand avantage !

C'est une Enigme à deviner.

Le Tabac est un Specificque ,

Contre l'humeur soporifique.

Sans

Sans lui, tel qui m'entend dormiroit : je le voi.  
 Cette vertu n'est point une Enigme pour moi.



On ouvre un testament fait pardevant Notaire :  
 Voyez-vous cette Veuve aux pleurs s'abandonner ,

Sa douleur paroît vive , est-elle bien sincere ?  
 C'est une Enigme à deviner.

Si la Veuve est mal partagée ,  
 La Veuve est vraiment affligée ;  
 Mais si le lot est bon , elle rit : je le voi ,  
 Et ses pleurs ne font point une Enigme pour moi.



Dans un certain Contrat fait pour toute la vie ;  
 A prononcer un *oïï* , on se laisse emmener.  
 Entend-on bien ce mot ? qu'est-ce qu'il signifie ?  
 C'est une Enigme à deviner.

Dans une alliance forcée ,  
 La bouche dément la pensée ;  
 Un *oïï* veut dire *non*. Quel contrat ! je le voi.  
 Le repentir n'est point une Enigme pour moi.  
 Le

SEPTEMBRE. 1727. 1955

Le TABLEAU de Seconde, representoit Orphée prêt de sortir des Enfers, & suivi d'Euridice, dans le moment où Pluton la fait enlever à ses yeux, lorsqu'il veut s'assurer si elle le suit en effet. Il fut expliqué par le fils de M. de Levignen, Intendant du Commerce, & par le fils du Marquis de Langhac. Le premier Oedipe trouva dans Euridice qui disparôit aux yeux d'Orphée, lorsqu'il est sur le point de la recouvrer, *la Pierre Philosophale*, qui échappe au souffleur, quand après bien des travaux, il s' imagine l'avoit enfin trouvée. Le second, envisageant par un autre endroit l'avanture peinte dans le Tableau, prit pour mot, *le Tour de Passe-passe*. En effet, Orphée, victime de sa vaine curiosité, se trouve duppé par Pluton qui lui enleve Euridice, lorsqu'il a eu à peine le temps de l'appercevoir, & de s'assurer s'il l'a vûe ou non. Le sort du Souffleur qui par bien des travaux inutiles, ne trouve d'ordinaire que le secret de se ruiner, opposé à celui du Charlatan, qui par des tours de souplesse sçait s'enrichir à peu de frais, formoit un contraste qui fournissoit beaucoup pour les mœurs. Cependant, comme ces deux mots n'ont point entre eux de liaison essentielle, nous les prendrons ici séparément pour donner une idée plus nette de

la maniere dont ils furent traitez.

Le premier Oedipe, avant de proposer son mot, le donna d'abord à deviner à l'Assemblée dans cette Piece de Vers François.

C'est un trésor tout aussi vain qu'une ombre ;

Affronter les horreurs de l'autre le plus sombre,  
S'enfvelir tout vif dans le fond des Enfers,  
Braver le feu, la flamme & cent spectres divers,

Rien ne coute à quiconque a sçû se mettre en tête,

Qu'il peut venir à bout d'en faire la conquête.  
Mais après bien des soins, des travaux & des frais,

Ce trésor dont l'espoir tient son ame charmée;  
Au même instant qu'il croit ses desirs satisfaits,

S'évanoüit & s'exhale en fumée.

Orphée plein de l'esperance de recouvrer Euridice, penetre sans crainte aux Enfers, & ne s'effraye point des dangers d'un voyage si extraordinaire; ainsi le Souffleur abusé par une vaine confiance ne se rebute point d'un travail dur & opiniâtre.

Au

SEPTEMBRE. 1727. 1957

Au fond d'un antre obscur un Souffleur con-  
finé ,

Y vit à la lueur de son fourneau Chymique ,

Et fondé sur l'espérance d'un trésor chimerique .

Ne se rebute point d'un travail obstiné.

Tel Auteur croit marcher sur les pas des  
Corneilles ;

Et relegué dans un sombre réduit ,

Passé à rimer & le jour & la nuit.

Il se promet pour le fruit de ses veilles ,

Un gain qui selon lui doit combler ses sou-  
haits ;

Un gain qu'au premier Acte emportent les  
sifflets.

Orphée, qui après bien des dangers  
& des travaux essayez avec constance,  
voit tout à coup disparaître Euridice,  
donna occasion de parler de l'inutilité  
des efforts du Souffleur & de ceux qui  
comme lui travaillent beaucoup pour ne  
rien obtenir.

Tel d'un riche vieillard, par de feintes ca-  
resses ,

s'imaginant gagner & l'esprit & le cœur ,

Croit seul après sa mort partager ses richesses ;  
Le

1958 MERCURE DE FRANCE.

Le Testament ouvert lui fait voir son erreur :

Autant de l'Alambic en tire le Souffleur.

Tel autre assez souvent, qui n'a pour tout  
mérite ,

Que d'être complaisant, souple, rusé, flat-  
teur ,

Croit par ce dehors hypocrite ,

D'un Ministre éclairé, surprendre la faveur.

Un Placet rebuté lui fait voir son erreur :

Autant de l'Alambic en tire le Souffleur.

Un Jouëur que poursuit la fortune traitresse ,

Au fond de son cornet, croit malgré son mal-  
heur ,

Pouvoir enfin fixer cette aveugle Déesse.

Le dez part , & bientôt lui fait voir son  
erreur :

Autant de l'Alambic en tire le Souffleur.

Tel que l'amour du gain traîne au-delà des  
Mers ,

Après bien des travaux, bien des périls divers,

Dans le fond du Perou trouve enfin la fortune;

Mais les vents au retour causeront son mal-  
heur ,

Et

SEPTEMBRE. 1727. 1959

Et ses trésors enrichiront Neptune.

Autant de l'Alambic en tire le Souffleur.

Enfin Orphée vécut malheureux après  
avoir perdu Euridice pour la seconde fois.  
De même le Souffleur vit & meurt d'or-  
dinaire miserable , après avoir perdu ses  
peines , & dépensé son bien à chercher  
inutilement la Pierre Philosophale.

Après bien des efforts d'un travail indiscret ,

Un Souffleur sçait trouver le merveilleux  
secret.

De convertir tous ses biens en fumée ,

Et voit sa bourse enfin vainement consumée.

Le secret , sans doute , est charmant !

Pour dissiper ses biens faut-il tant de mystère ?

Sans Alambic , sans feu de reverbere ,

Mille gens dans Paris sçavent en faire autant.

Le second Oedipe , avant d'appliquer  
aucun mot au Tableau , en exposa d'a-  
bord le sujet dans les Vers suivans , d'u-  
ne maniere qui amenoit naturellement  
celui auquel il vouloit s'arrêter.

Orphée impatient de revoir Euridice ,

Enfin ne retient plus ses regards curieux ;

B Et

Et craignant que d'ailleurs Pluton ne le tra-  
hisse,

Il veut s'assurer par ses yeux.

Quel avantage lui procure

Sa vaine curiosité.

Il apperçoit l'objet dont il est enchanté ;

Il le voit, & déjà son esprit se rassure ;

Mais dans le même instant il le voit s'échaper,

Et Pluton qui rappelle Euridice au Tartare,

Le laissant interdit d'un destin si bizarre,

S'applaudit en secret d'avoir sçu le duper.

Orphée, qui est, pour ainsi dire, nou-  
veau débarqué aux Enfers, représente  
ceux qui sont les plus propres à être dup-  
pez par des tours de souplesse.

Ainsi tel à Paris, & tel autre à la Cour,

Débarqué de nouveau, franc & sans défiance,

Juge des gens sur la seule apparence,

Et se trouve bientôt duppé par plus d'un tour.

Détrompé par ces traits de son erreur profonde,

Il reconnoît ce qui fut de tout temps,

Qu'en ces pais il est des Charlatans,

Plus fins, plus déliez, qu'en aucun lieu du  
monde.

Après

SEPTEMBRE. 1727. 1961

Après avoir parlé des différentes personnes qui se laissent duper par les Charlatans, & des tours que ceux-cy employent pour réüssir, l'Auteur finit par ces Couplets qui désignent quelques-uns de ceux qui dans leur conduite, imitent en quelque façon par leur adresse celle des Charlatans même.

Un Parasite, en vains discours fertile,  
Par ses bons mots sçait amuser les gens ;  
Mais aussi du plaisant il sçait tirer l'utile ;  
Et s'il les divertit, il vit à leurs dépens.  
C'est à peu près ainsi que font les Charlatans.

Pour se faire un renom parmi les vrais Sçavans,  
Tel décide sur tout en souverain arbitre,  
Il critique au hazard cent livres differens,  
Dont à peine il a lû le titre ;  
Et par ces faux dehors sçait imposer aux gens :  
C'est à peu près ainsi que font les Charlatans.

Un Orateur dans un Panegyrique,  
Tombe sur un endroit délicat & critique :  
S'il ne peut l'é luder, un tour de Rhétorique

B ij Viendra

## 1962 MERCURE DE FRANCE.

Viendra tout à propos pour éblouir les gens :

C'est à peu près ainsi que font les Charlatans ;

Un Grand , pour soutenir l'éclat de sa naissance ,

Au défaut du mérite employant la dépense ,

Sçait par les beaux dehors en imposer aux gens :

C'est à peu près ainsi que font les Charlatans :

Pour vous donner un Vernis de Noblesse ,  
Favoris de Plutus , fiers de votre richesse ,

Vous arborez des noms pompeux & triomphants :

C'est à peu près ainsi que font les Charlatans.

Enfin pour abreger ; car cette ample matière ,  
Nous offriroit encore une vaste carrière ;

Difons en general & fans nommer les gens :

Que dans tous les états il est des Charlatans.

Le TABLEAU de Troisième représentoit Abigail , s'efforçant de fléchir la colère de David , par ses prières & par des présens qu'elle lui offre. Il fut expliqué par le fils aîné de M. Boula de Quincy , auquel se joignit le second fils du

SEPTEMBRE. 1727. 1963

Marquis de Polignac. La fureur impétueuse de David qui s'avance d'abord, les armes à la main, & se calme bientôt après, engagea le premier Oedipe à prendre pour mot d'Enigme *le Vent*: & le second à qui son âge ne permettoit gueres que de badiner, choisit *la Giroü ite*.

Differens personnages du Tableau, portez en differentes attitudes, representoient les differens Vents; ils donnerent occasion à cette allusion morale.

**Tout est opinion, tout est vent dans le monde;**

Aujourd'hui Sud, & demain Nord;

Nul homme avec soi n'est d'accord.

C'est de cette source féconde,

Que sortent toutes nos erreurs:

Singes des Vents, volages que nous sommes,

Le matin nous louons, prêts à blâmer le soir.

Voilà les jugemens des hommes;

Passants toujours du blanc au noir.

C'est la passion qui décide;

On suit son attrait séducteur;

Elle est le seul Vent qui nous guide,

Et l'esprit juge en nous beaucoup moins que  
le cœur.

David irrité & bouillant de colere,

B iij c'est

c'est le vent qui souffle avec impétuosité.  
Ce rapport de David & d'un vent impétueux amenoit naturellement l'allégorie suivante, dont l'Oedipe se servit pour féliciter le jeune Marquis de Polignac, & le Chevalier son cadet, sur la santé qu'ils avoient recouvert heureusement l'un & l'autre depuis peu, après une maladie qui les avoit mis en danger.

Dans un Jardin rempli des fleurs les plus brillantes,

Nous avons vû croître deux tendres fleurs,  
Qui par leur vif éclat & leurs graces charmantes,

Etoient l'honneur de Flore & l'amour des neuf Sœurs.

Un jour ( quelle horrible tempête : )

Un Aquilon sorti de sa noire prison,  
Répand sur ces deux fleurs son funeste poison,  
Leur éclat se ternit, elles panchent la tête ;

Atteintes du souffle malin,

Elles semblent toucher à leur dernière fin ;

Quand le Dieu des Jardins, au fort de nos allarmes,

Sans s'arrêter à d'inutiles larmes,

D'une sçavante main empruntant le secours,

De la contagion fait suspendre le cours.

Ses

SEPTEMBRE. 1727. 1965

Ses foins, sa vigilance & les pleurs de l'Aurore,

Les font revivre enfin & les rendent à Flore;

Souffrez qu'on applaudisse à leur heureux destin.

Le mot du second Oedipe étoit traité d'une manière moins sérieuse. Abigail, selon lui, representoit la Giroüette, dont l'inconstante mobilité lui donna occasion de plaifanter sur la legereté que l'on reproche d'ordinaire aux femmes, & d'excuser celle qui est naturelle à la jeunesse.

Quel prodige que dans l'enfance,

L'homme soit toujours inégal

A pas lents sa raison s'avance,

Peut-elle alors guérir ce mal!

On ne dira pas que je brode:

Car pour la femme c'est un fait.

Dans l'enfance elle suit la mode,

Dans l'âge mûr elle la fait.

Je suis enfant, léger, volage,

Je pleure aisément & je ris;

La legereté dans mon âge,

Souvent en fait le plus grand prix.

B iij

Dans

Dans l'homme on la voit disparaître,  
 Dès que la raison le conduit ;  
 C'est l'enfance qui la fait naître,  
 C'est la raison qui la détruit.

Dans la femme on la voit s'accroître,  
 Dès que la raison se produit ;  
 C'est l'enfance qui la voit naître,  
 C'est la raison qui l'affermir.

L'air suppliant & affligé d'Abigail qui  
 employe les larmes pour fléchir David,  
 c'est la Giroüette à la pluie. Un autre  
 personnage du Tableau, dont le visage  
 paroïssoit plus serein, la Giroüette au beau  
 temps.

Si la Giroüette docile,  
 Annonce l'espoir du beau temps,  
 Le Nautonier devient tranquille,  
 Il ne craint plus l'effort des Vents.

Ainsi quand notre cœur soupire,  
 Et nous force à verser des pleurs,  
 Un mot, un geste, un doux sourire,  
 Suffit pour calmer nos douleurs.

Un

SEPTEMBRE. 1727. 1967.

Un enfant veut-il de sa mere,  
Sans peine appaiser le courroux ?  
Il sourit, il a l'art de plaire :

Quelle mere tiendrait contre un charme si  
doux ?

Dans les attitudes de quelques autres  
figures, étoit représentée la Giroüette  
qui toujours en mouvement, tourne sans  
cesse.

Il est plus d'une Giroüette,  
Qui sans cesse tourne & revient,  
Et je vois par tout sans lunette,

Plus d'une tête à qui ce que je dis convient.

— La mode, fille du caprice,  
Regne si souverainement,  
Qu'il n'est cerveau qui n'obéisse,  
Au souffle de ce leger vent.

Toujours nouveaux habits & nouvelle parures;

On ne cherche aujourd'huy qu'à fatder la Na-  
ture;

Et je ne sçache qu'un seul point

Sur lequel par malheur on ne changera point.

On veut malgré nos dents, de la Litterature

Nous faire prendre une teinture :

B v Quo

Que je benirois le destin,  
Si la mode passoit d'apprendre le Latin !



*EXAMEN d'un Passage de Plutarque.*  
Par M. Deslandes.

**P**lutarque a fait un Traité des Causes Naturelles, où l'on trouve un grand nombre d'Observations & d'Experiences au sujet de l'eau de la Mer. Les unes sont proposées avec beaucoup d'adresse, mais plus à la maniere d'un Historien que d'un Philosophe. Les autres paroissent obscures & difficiles à croire. Parmi ces dernieres j'en ai remarqué une qui a dû soulever tous les Lecteurs intelligens, & qui m'a moi-même beaucoup surpris la premiere fois que je l'ai lûe.

Plutarque fait d'abord cette question : *Pourquoi dans les vio'lentes tempêtes, quand on arrose d'huile la surface de la Mer, s'appaise-t-elle tout d'un coup devient-elle unie & transparente ?* Il recherche ensuite quelle peut être la cause d'un effet si extraordinaire & si peu attendu.

J'avouë qu'au premier coup d'œil cette question offre je ne sçai quoi d'absurde & de ridicule. Un Philosophe est presque tenté de la mettre au rang des fables. Cependant

pendant, à l'examiner de près, on découvre dans la Navigation quelques usages qui y ont rapport, & que personne n'a encore expliqués. Peut-être me sçaurait-on gré d'entrer ici dans un détail qui n'est gueres connu que de ceux qui vont à la Pêche des Morues & des Baleines. Voici le fait : Je m'étendrai le moins que je pourrai.

Quand un Navire à la Mer est attaqué par un vent forcé & très-violent, il n'a que deux manœuvres à faire. L'une est de serrer toutes les Voiles ; & demeurant ainsi à mâts & à cordes, de présenter le côté au vent. Dans cette situation, le Navire avance assez pour éviter les coups de Mer : & comme ses deux côtes sont parallèles l'un à l'autre, & solidement attachés par le moyen des Baux & des Courbes, on peut regarder ce Navire comme une simple muraille, que le vent pousse avec d'autant plus de force que sa surface est plus grande. Car pour la résistance de l'eau de la Mer, elle doit être ici comptée pour peu de chose. En effet plus la Mer est mué & soulevée, plus elle se laisse diviser facilement, plus le Navire fait de chemin.

L'autre manœuvre a quelque chose qui frappe davantage : mais elle est au même temps plus délicate & plus épineuse dans

Bvj l'exe-

## 1970 MERCURE DE FRANCE:

l'exécution. Il s'agit de faire vent arrière avec la Misaine seule ou la grande Voile dont on aura pris auparavant les ris. Mais dans ce cas, il y a deux précautions indispensables à observer : la première, que cette Voile fasse toujours des angles droits avec la quille du Navire ; & la seconde, que le Gouvernail soit assujetti de manière que la route ne soit point changée. De-là, surtout, dépend toute la sûreté du Navire.

Cela étant posé, je vais rendre raison de cette double manœuvre.

Quand un Vaisseau est assailli d'un coup de vent tel que je viens de le représenter ; ce qu'il y a de plus à craindre, ce sont les coups de mer qui, se dépliant avec violence, & se succédant les uns aux autres, pourroient enfoncer à la fin ou son arcaffe, ou un de ses côtez. De pareils accidens sont arrivez en plusieurs occasions, & depuis peu au Vaisseau du Roy, l'Elisabeth & à la Flute l'Elephant. La seule manière de les éviter, c'est de faire en sorte que le Vaisseau soit toujours suivi d'une Mer battuë, & non d'une Mer neuve.

Je donne le nom de battuë à la Mer par dessus laquelle le Navire a passé, & qui retient encore la trace de son cours. Cette Mer est blanchâtre, pleine d'écume,

SEPTEMBRE. 1727. 1971  
me , mais toujours assez unie. On l'appelle autrement l'eau ou le sillage du Navire : & ce sillage est d'autant plus remarquable , que le Navire est plus pesant & plus enfoncé dans la Mer.

On voit par l'explication que je viens de donner d'une Mer battüe , ce que c'est qu'une Mer neuve. De plus longs discours ne feroient qu'embrouïller la chose.

Or un Vaisseau qui est poursuivi par un vent forcé , doit toujours mettre après lui une Mer battüe , une Mer qu'il a lui-même applanie par son poids & par les efforts redoublez qu'il a faits en marchant. Ce qui ne peut arriver que par les deux manœuvres que je viens de proposer : la premiere ; lorsque le Vaisseau presente le côté au vent , & que son sillage est égal à toute sa longueur ; la seconde , lorsqu'il fait vent arriere , & que son sillage est justement égal à sa largeur.

Cette derniere manœuvre est certainement la plus difficile dans la pratique , parce qu'il faut gouverner très juste. Un coup de Gouvernail donné mal à propos retire le Navire de son eau , & l'expose à toute la violence d'une Mer neuve : c'est ce qui a été malheureusement éprouve par des Navigateurs peu habiles ou peu précautionnez. L'un ou l'autre de ces deffauts cause à peu près  
les

## 1972 MERCURE DE FRANCE:

les mêmes disgraces & les mêmes accidens à la Mer.

Il y a des cas où l'on ne peut point se servir des deux manœuvres précédentes : & ces cas arrivent souvent aux petits Navires qui vont dans le Nord , & sur le banc de Terre-Neuve. Quand une fois ils ont commencé leur Pêche , ils ne peuvent la quitter ni la surseoir sans un dommage considerable & sans s'incommoder les uns les autres : & alors quand ils sont surpris par quelque coup de vent plus fort qu'à l'ordinaire , voici le seul expedient auquel ils ont recours. On laisse écouler par l'arriere une certaine quantité d'huile , presque à fleur d'eau. Cette huile s'étend en un moment , forme une espece de nappe autour de chaque Navire , produit enfin le même effet que si toute la Mer dont il est environné avoit été battuë.

Cet usage est très-ancien dans la Navigation : & ce qui y donne lieu , à mon avis , c'est la remarque suivante.

Dans le temps que le Poisson fraye , quelque vent qu'il fasse , la Mer n'est presque point agitée. On en attribue la cause à la grande quantité de fray qui nage sur la surface ; & qui venant à se corrompre , produit insensiblement une matiere grasse & huileuse , dont le principal

SEPTEMBRE. 1727. 1973

pal effet est de rendre cette surface calme & unie. Comme la fécondité des Poissons est incompréhensible, & qu'elle surpasse même tout ce qui peut s'en imaginer, il n'est pas étonnant qu'une grande partie des œufs, & ce qu'on nomme sur les différentes Côtes Fretin, Blacquet, Melie, Manne & Menuffe, se perde & se détruise. Tout cela détrempé par l'eau de la Mer, & amolli par les rayons du Soleil, se répand de proche en proche, & cause une altération generale. On s'aperçoit alors que l'eau de la Mer est trouble, & qu'elle file comme de l'huile.

Pendant les mois que cette matiere étrangere flotte & se conserve, la Mer est toujours applanie & tranquille. On y éprouve cependant des coups de vent aussi furieux qu'en toute autre saison. Tel est celui de l'Equinoxe du Printemps, celui de la Fête de S. Jean, celui de la Fête de S. Laurent, &c. Car l'experience a appris que ces Fêtes sont toujours précédées ou suivies de quelque ouragan terrible : & moi même je l'ai observé pendant neuf ans de suite, que j'ay demeuré à Brest. Les Navigateurs ne manquent point alors de prendre leurs précautions.

La plûpart des faits que j'ai rapportez jusqu'ici, sont fondez sur l'experience, & l'on peut en general se confier à ce  
que

## 1974 MERCURE DE FRANCE.

que disent les gens de Mer, à cause des périls & des hazards où les exposeroit le plus petit mécompte. Mais la raison de ces faits ne se découvre point si aisément. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'outre les vents, il faut encore admettre quelque cause intérieure qui fasse soulever les eaux de la Mer. On la voit quelquefois s'enfler & se heriffer en Montagnes, qu'il n'y a encore aucun souffle de vent; & il est pour le moins deux ou trois jours à se lever. Quelquefois aussi la surface de la Mer est à peine agitée, qu'il fait des coups de vent terribles, que tout l'air est en mouvement & en agitation. Les Navigateurs ne sont point étonnez de ces bizarreries; ils s'y appriivoient tous les jours. Mais les Physiciens les doivent regarder comme un des plus surprenans effets de la nature, & celui peut-être auquel on a fait le moins d'attention.



**BOUQUET**

SEPTEMBRE. 1727. 1975



## BOUQUET,

*A S. A. S. Madame la Comtesse de Toulouse, en lui presentant un petit Panier de paille à faire des nœuds, le jour de la Noire-Dame d'Août, par Mlle Antier, premiere Actrice de l'Académie Royale de Musique.*

**EN** vain, genereuse Princesse,  
Pour vous faire un Bouquet aux Muses je  
m'adresse :

Dans un pareil dessein nous craignons d'é-  
choüer,

Répond le Parnasse rebelle,

Que veux-tu que nous disions d'elle ?

Elle deffend de la louer.

Quel silence penible & quelle loi fatale !

Quoi donc ? voir cent vertus dont on n'ose  
parler ?

Sentir mille agrémens qu'il faut dissimuler ? . . .

C'est le supplice de Tantale !

Mais quel desir vient t'agiter ?

Toulouse aime ta voix ; que rien ne t'inquiete,

Ton zele peut s'acquitter

Avec

# 1976 MERCURE DE FRANCE.

Avec une Chançonnette.

A ce petit Concert si tu veux joindre un don,  
Contente toi d'offrir quelque Panier de jon.

Mortels, c'est là votre avantage,  
Vos sinceres respects rendent tout précieux ;  
Car le prix des presens que vous portez aux  
Dieux,  
Est toujours dans vos cœurs & jamais dans  
l'Ouvrage.



*EXPLICATION naturelle & Geométrique des Miroirs ardents d'Archimede & d'une nouvelle Lunette d'approche, par M. Clairaut.*

Quelques Historiens rapportent qu'Archimede brula une Flotte par le moyen de ses Miroirs ardents ; mais sans rechercher si cela est bien veritable, il suffira de faire voir comment on pourroit rassembler les rayons du Soleil & les faire réfléchir très loin. Voici l'idée.

Soit imaginé une espee. d'Anneau ou Zone circulaire, par exemple, de vingt pieds de rayon & d'un pied de large dans sa surface interieure ; pour l'épaisseur elle dépend de la force du métal ou de la matiere  
tiere

SEPTEMBRE. 1727. 1977

tiere dont il sera composé, il faut seulement que par le moyen de quelque Machine, cet Anneau puisse être tourné de tous sens, en sorte que le plan de son cercle reçoive toujours les rayons du Soleil perpendiculairement; & que l'interieur de l'Anneau qui recevra aussi les rayons soit une zone de Miroir parabolique; on la formera avec un arc de parabole d'un pied, & d'un pied de parametre attaché à l'extremité d'une Regle de vingt pieds, mobile autour d'un point fixe sur un plan & on la polira. Cet Anneau, ou plutôt ce Miroir, aura par consequent deux cercles inégaux: le plus grand sera présenté aux rayons du Soleil, & l'on connoîtra par quelque index quand son axe concourra directement avec les rayons, pour l'arrêter aussitôt fixement, en se servant des Pivots & Machines necessaires; alors les rayons se reflechiront du côté du plus petit cercle & se rendront au foyer de la parabole, où ils pourront brûler à quatre cens pieds de distance avec autant de force qu'un Miroir parabolique d'un pied de diametre, outre que les rayons d'incidence seront encore aidez après la reflexion de ceux du Soleil qui ne se réfléchissent point. Enfin toutes ces mesures se pourront changer aisément, selon qu'on voudra le foyer plus loin ou plus ardent.

II

## 1978 MERCURE DE FRANCE.

Il semble qu'on ne devoit pas négliger l'utilité qu'on retireroit d'un semblable Anneau, pris néanmoins sur d'autres proportions, c'est à-dire, d'une surface parabolique tronquée vers le foyer, en l'appliquant à l'extrémité d'un tuyau de Lunette d'approche, à la maniere de M. Newton; car les rayons d'incidence & les réfléchis ne seroient point mêlez ensemble, ce qui est ici de conséquence; on attacherait de même un Miroir elliptique plat de biais près du foyer, & l'on distingueroit clairement les objets & les Astres mêmes, avec un verre de Microscope, comme M. Newton. Tout ceci est si évident & si géométrique, que de plus longues démonstrations seroient superflues.

L'Auteur qui s'est appliqué depuis vingt-deux ans qu'il enseigne les Mathématiques, à se pouvoir proportionner à toutes sortes de dispositions d'esprit, avertit ceux qui ont quelque inclination pour ces sciences, qu'il a trouvé des voyes nouvelles & faciles qu'il ne peut expliquer que de bouche; & qu'il leur déclarera après quelques leçons, le temps qu'il leur faudra pour entendre ces sciences, & même fera un prix à fort-fait avec ceux qui le souhaiteront après s'être expliqué du degré de force qu'il leur pourra donner.

SEPTEMBRE. 1727. 1979

ner sur ce qu'ils voudront apprendre ;  
comme s'il s'agit de l'Arithmetique à  
fond , de l'Algebre , de la Géométrie ,  
des Mécaniques , de la Sphere & Na-  
vigation , des Fortifications , &c. Ce qui  
se fera bien plus promptement qu'on ne  
pense , parce que l'Auteur a un de ses  
fils très-capable , au rapport de M<sup>rs</sup> de  
l'Académie Royale des Sciences , de le  
seconder : il prend aussi des Pensionnaires ,  
& il ose dire qu'on ne craigne point de  
lui donner de la jeunesse ; car il a eu le  
plaisir de réussir sur des écoliers de six  
ans , & on peut compter qu'il donnera  
ses soins pour qu'ils puissent apprendre  
tout ce qui leur sera necessaire d'ailleurs  
avec tout le succès possible. Il demeure  
Fauxbourg S. Germain , rue du Four , à  
l'Hôtel Imperial.



BOUQUET DE M. D. S\*\*

A MADEMOISELLE LE VIEUX ,

*En lui envoyant une Rame de Papier  
à Lettres.*

**T**oi , dont la Plume sans égale ,

A souvent enchanté Pâris ,

Olindo

1980 MERCURE DE FRANCE.

Olinde, de nos beaux esprits \*  
L'Amour, l'Eleve, & la Rivale,  
Fille digne du siecle d'Or,  
Modele de vertu dès la plus tendre enfance,  
Qui joint à l'âge de Nestor,  
La douceur de son éloquence;  
Charmez de te faire leur cour;  
Tes amis vont t'offrir mille fleurs dans ce jour;  
Mais, Olinde, de moi tu n'en dois point attendre,  
Je m'acquitte autrement d'un aimable devoir;  
Je te veux aujourd'hui mettre en état d'en rendre  
Plus que tu n'en peux recevoir:  
Non, jamais la seconde Flore,  
Avec tous les Zephirs dût-elle se lier,  
Ne sçauroit dans nos champs en faire tant éclore,  
Que ta Plume en fera naître sur ce papier.

\* Mademoiselle le Vieux étoit en commerce avec les plus grands génies du siecle passé, & particulièrement avec Mrs d'Ablancourt & Patru. Ce dernier lui a écrit plusieurs Lettres qu'on trouve imprimées à la fin de ses Plaidoyers, sous le titre de *Lettres à la Belle Olinde*. Elle a plus de quatre-vingt-quatorze ans, & à cet âge là, parle & écrit avec autant de feu que de solidité. ELOGE



*ELOGE du R. P. Sicard. Extrait d'une Lettre écrite par le Supérieur General des Missions de la Compagnie de Jesus, en Syrie & en Egypte, au R.P. Fleurian.*

**N**ous ne doutons point, M. R. P. que vous ne preniez autant de part à notre douleur que nous en prenons à celle que vous aurez en ouvrant nos Lettres ; par lesquelles vous apprendrez la perte que nos Missions viennent de faire du P. Claude Sicard.

La peste qui désole presentement cet Empire , s'est vivement allumée au grand Caire. Notre Missionnaire , le P. Sicard , continuellement occupé des œuvres de charité , a saintement fini ses jours dans l'exercice de cette excellente vertu de la maniere dont je vais vous l'exposer.

Le Seigneur qui avoit destiné le P. Sicard à la vie Evangelique , l'avoit appelé à nos Missions en Syrie , après avoir enseigné les Humanitez dans la Province de Lyon , & y avoir achevé ses études de Théologie.

Il quitta la France pour venir en Syrie , & il y arriva au mois de Decembre 1706. Ceux qui firent avec lui le voyage  
par

par Mer, conçurent dès lors une haute idée de notre Millionnaire ; ils l'annoncerent à toute la Ville d'Alep où il fit sa première demeure. Ils racontaient volontiers tous les fruits de ses instructions & de ses conversations avec l'Équipage du Vaisseau, les grands exemples qu'il leur avoit donnez de charité, de patience, d'humilité & de mortification.

Notre nouveau Millionnaire ne se fut pas plutôt remis des fatigues de son voyage, qu'il ne songea qu'à se mettre en état de commencer les œuvres de la Mission.

Il comprit d'abord que l'étude de la Langue Arabe devoit faire sa première & plus importante occupation. Il s'y appliqua totalement. Comme il y trouva plus de facilité qu'il ne se l'étoit imaginé, il en sçut en peu de temps suffisamment pour entendre & pour parler cette Langue. Mais pour s'en servir avec fruit, il étudia en même-temps le caractère des Peuples qu'il auroit à cultiver. Il sçût que parmi les Schismatiques & les Hérétiques du Pays, il y en avoit qui passoient pour sçavans, & qui se donnoient pour tels, & que d'autres au contraire étoient gens grossiers & ignorans, tels qu'il y en a dans toutes les Nations.

Pour se rendre utile aux premiers, il avoit composé deux petits Livres en Arabe,

be, où il avoit ramassé toutes les erreurs des Schismatiques & des Heretiques & les mauvaises raisons avec lesquelles ils prétendoient se bien deffendre contre les Catholiques. Comme il avoit l'esprit Mathématicien, il avoit arrangé par ordre Géométrique les autoritez tirées des saintes Ecritures & des Saints Peres de l'Eglise, & tous les Argumens que la Théologie enseigne, pour conclure contre le Dogme heretique, & pour établir solidement les veritez Catholiques.

Avec ces armes en main, il cherchoit les occasions de lier conversation avec ces prétendus Docteurs de chaque Secte. Lorsqu'il se trouvoit avec eux, il leur donnoit lieu d'avancer leurs-mauvaises interpretations des Saintes Ecritures & des Saints Peres, leur laissant dire tout ce qu'ils vouloient. Mais lorsqu'ils étoient au bout de toute leur science, il leur presentoit les deux petits Livres Arabes, & il leur en donnoit l'explication. Cette explication étoit une réfutation si nette & si sensible de ce qu'ils venoient d'avancer, que ceux qui étoient de bonne foi, se rendoient à la verité & se mettoient au nombre de ses Disciples.

Le P. Sicard travailloit assidûment à leur défiller les yeux, lorsque la Mission du Caire venant de perdre son Su-

C perieur,

perieur, on jugea à propos d'y envoyer le P. Sicard pour la gouverner.

Elle devoit son établissement à la piété & au zèle de Louis XIV. pour la propagation de notre sainte Foi. Ce grand & Religieux Prince avoit jugé cette Mission digne de sa protection Royale.

L'ordre du Supérieur ne fut pas plutôt intimé au P. Sicard, que sans écouter l'attachement qu'il devoit naturellement avoir pour la Mission qu'il avoit établie avec tant de peine & de fruit dans le Fauxbourg d'Alep, il sacrifia son inclination, & partit pour se rendre en cette Capitale de l'Egypte.

Il s'agissoit d'y travailler à la conversion des Coptes, qui sont Egyptiens Jacobites. Pour juger des difficultez que le P. Sicard devoit trouver à leur conversion, il suffit de rapporter ici ce qu'il nous en écrivit il y a quelques années, après avoir vécu & conversé quelque temps avec eux. Jusqu'à présent, nous mandoit-il : quelques moyens que j'aye employez pour gagner les Coptes, ces moyens m'ont été inutiles : & ne vous étonnez pas, s'il vous plaît, car il faut commencer par les faire hommes avant que d'entreprendre de les faire bons Chrétiens. C'est en effet une Nation qui semble faire profession d'ignorance & de grossiereté.

Nous

SEPTEMBRE. 1727. 1985

Nous devons ajouter ici, M. R. P. qu'à toutes les vertus il joignoit une littérature & une érudition peu commune. Il l'avoit apportée de la Province de Lyon, dans laquelle il avoit passé ses premières années de la Compagnie. Comme il avoit d'ailleurs un goût singulier pour les Belles-Lettres & un juste discernement pour en faire un bon usage, il avoit pris soin de recueillir depuis plusieurs années ce qui lui avoit paru digne d'être remarqué dans ces Monumens de l'Antiquité, que l'Egypte a conservés jusqu'à présent.

Vous avez reçu, M. R. P. ses premières observations, & vous les avez jugées dignes d'être imprimées. Vous nous avez même fait l'honneur de nous mander qu'elles avoient eu l'approbation des personnes les plus capables d'en bien juger, & que ces personnes en desiroient la continuation.

En effet vous envoyâtes au P. Sicard l'ordre de feu M. le Duc d'Orleans, alors Régent du Royaume, pour faire une recherche exacte des anciens Monumens qu'il trouveroit en Egypte, & pour en faire dresser des Plans par le Dessinateur qu'on devoit lui envoyer : ce fut pour obéir à des ordres si respectables, que le P. Sicard, sans interrompre ses occupa-

C ij tions

ions de Missionnaire , prit son temps pour mettre par ordre les découvertes qu'il avoit déjà faites , & pour en faire de nouvelles ; il crut devoir encore examiner plus soigneusement celles qu'il avoit déjà observées. Pour cet effet il se dressa un Itineraire des Missions qu'il avoit à faire. Il fit cet Itineraire de maniere qu'il pût se transporter aisément dans les lieux qu'il vouloit observer de plus près. Tels furent les voyages à Thebes , au *Delta* , à la Mer-Rouge , au Mont Sinai , aux Cataractes. C'est après ses observations sur ses découvertes , qu'il a composé son Ouvrage de l'Egypte ancienne & moderne , avec des Cartes Géographiques & des figures de plusieurs Monumens antiques qui y doivent être dessinées. Il a eu l'honneur de vous en envoyer le Plan , divisé en autant de Chapitres qu'il y a eu de differens sujets à traiter.

Au reste le P. Sicard a l'avantage de ne rien avancer dans son Ouvrage qu'il n'ait vû , comme l'on dit , de ses propres yeux.

Il revenoit de la haute Egypte , où il étoit allé , dans le dessein d'examiner quelques Antiquitez dont on lui avoit parlé , lorsqu'il apprit que le feu de la peste s'allumoit de plus en plus au grand Caire. Il crut qu'il étoit de son premier devoir de  
**courir**

SEPTEMBRE. 1727. 1987

courir au secours des Catholiques. Il ne fut pas plutôt arrivé en cette Ville, qu'après avoir offert à Dieu le sacrifice de sa vie, il se livra au service des Pestiferez ; plusieurs expirèrent entre ses bras. Il sçut que le Superieur de Terre-Sainte, Religieux de S. François, étoit attaqué de ce venin mortel. Il alla aussi-tôt le visiter pour lui offrir ses services ; il en revint lui-même frappé, il combattit contre ce mal pendant deux jours, continuant ses assiduites auprès des malades.

Il fallut enfin se rendre à la violence du mal. Le pressentiment qu'il eut de sa mort, lui fit demander les derniers Sacremens ; il les reçut avec les saintes dispositions, qu'une vie consacrée & employée uniquement au service de Dieu & du prochain lui avoit obtenues de la miséricorde divine. Après cinq jours de maladie, il nous fut enlevé le 12. du mois d'Avril 1726.

La part que les Fideles & les Infideles nous ont témoigné prendre à notre perte, est une preuve peu commune de l'estime, de la consideration & de l'affection qu'ils avoient pour le P. Sicard. Les anciens Catholiques & les nouveaux qui ont reçu ses Instructions, le pleurent comme leur Pere, & l'appelloient leur Apôtre.

C iij LET-

*LETTRE de M. Rigord, écrite de Marseille, à M. D. L. R. le 28. Février 1727. sur les Ouvrages du R. P. Sicard, &c.*

**J**E n'ai pas oublié, Monsieur, ce que vous m'avez demandé il y a déjà bien du temps; mais le peu de loisir que j'ai m'a empêché de vous faire un état de mes Médailles Egyptiennes, tel que vous le souhaitez. Depuis ce temps-là, mon Cabinet entier est passé dans celui de M. le Bret, Premier Président & Intendant de cette Province. Ce sçavant Magistrat a plus fait là-dessus que je n'aurois osé entreprendre; car il a fait faire sous ses yeux un Inventaire exact de tout ce qu'il y avoit d'Egyptien dans les deux suites du grand & du moyen Bronze, & il a eu la bonté de m'en donner une copie, laquelle je me fais un plaisir de vous envoyer. Je suis ravi que cela puisse convenir à vos desseins.

Les divers Nomes que vous trouverez dans ces Médailles Egyptiennes, pourroient être rapportez aux Chapitres de l'Ouvrage du R. P. Sicard, qui regarde les Nomes d'Egypte. Je ne sçai si l'Ouvrage de ce sçavant homme, annoncé dans le Mercure de France, étoit entierement  
fini

SEPTEMBRE. 1727. 1989

fini quand il a cessé de vivre : je ne vois personne qui puisse remplir un si grand projet , & je croi qu'il sera difficile de remplacer le vuide que sa mort met & dans les Missions d'Egypte & dans ses Ouvrages littéraires. Il avoit une parfaite connoissance des langues du Pays, tant anciennes que modernes ; il avoit toute la santé qu'il falloit ; il vivoit comme les Arabes & avec eux ; & en faisant ses fonctions de Missionnaire , il remplissoit aussi parfaitement le métier de curieux & d'homme intelligent ; vous aurez sans doute remarqué cela dans les divers campemens de Moyse , lors de la sortie des Enfans d'Israel , de l'Egypte , par les noms des lieux qu'ils occuperent , & qui sont aujourd'hui si bien marquez par ceux qu'ils portent encore actuellement.

Je ne sçai si on aura bien tous ses Ecrits ; je sçai que de ma part je lui ai envoyé plusieurs Livres , que je lui avois prêtés. Je lui avois aussi envoyé divers Recueils que j'avois faits sur l'Egypte ancienne & moderne : ces Papiers qui contenoient en volume une Ramè entiere , consistoient en diverses Relations , qui m'avoient été envoyées par les Consuls d'Egypte , par des Marchands & par divers Missionnaires établis sur les lieux , en réponse des doutes que je leur avois proposés , & qui

C iij m'étoient

## 1990 MERCURE DE FRANCE.

m'étoient venus de la lecture d'Hérodote, de Diodore de Sicile, de Pausanias, de Strabon, &c. & avant que d'envoyer tous ces Memoires au P. Sicard, je les avois communiquéez à M. Paulian de Nismes, homme très-sçavant, pour assembler les matieres, & pour diriger tout l'Ouvrage que j'avois entrepris, & qui avoit pour titre: *l'Egypte ancienne & moderne*, ce qu'il fit. J'envoyai ensuite cet Ouvrage & tous les materiaux au P. Sicard pour verifier toutes choses & les arranger.

Il paroît en effet par la division des Chapitres qu'il a faite, selon le projet donné dans le Mercure du mois de Janvier dernier, que le P. Sicard a mieux arrangé les choses, & qu'il a amplifié de beaucoup mes idées; mais je crains que nous n'ayons pas tout l'Ouvrage fini de sa façon, & que tout ce qu'il a fait ne nous revienne pas, ou en corps d'Ouvrage, ou en corps de Memoires séparés; car peut-être ceux qui en prendront le soin, n'ayant pas le goût & le discernement necessaires, négligeront les petits morceaux qu'une habile main sçait inserer en sa place; il faut pour cela un certain goût, & ce goût n'est pas commun. Je ne suis pas cependant sans esperance, fondée sur la prudence & le zele pour l'avancement des Lettres, des Superieurs  
de

SEPTEMBRE. 1727. 1991  
de l'Homme Evangelique, & du ſçavant  
Religieux dont on ne ſçauroit trop re-  
gretter la perte. Je ſuis, Monsieur, &c.



## TRIOLETS,

*Aux Dames qui entrent dans les diſputes  
de Religion, &c.*

**B**EAU Sexe, taifez-vous ici,  
Et fourniffez votre fuſée !  
Cé point eſt aſſez éclairci,  
Beau Sexe, taifez-vous ici :  
En lice vous entrez auſſi,  
Filer eſt choſe plus aiſée :  
Beau Sexe, taifez-vous ici,  
Et fourniffez votre fuſée.



Pour vous avoir dit de filer,  
Beau Sexe, ai-je commis un crime ?  
Pourquoi vouloir me flageller ?  
Pour vous avoir dit de filer :  
Ah ! duſſiez-vous m'écarteler,  
Je ne puis changer ma maxime :

C v Pour

Pour vous avoir dit de filer,  
 Beau Sexe, ai-je commis un crime ?



Vous pouviez contre Clopinel,  
 Sevir avec plus de justice;  
 Il dit un mot trop criminel;  
 Vous pouviez contre Clopinel,  
 Sans être injuste ni cruel,  
 Du fouët ordonner le supplice;  
 Vous pouviez contre Clopinel,  
 Sevir avec plus de justice.



Vous dire, tournez le fuseau,  
 Cela s'appelle-t-il médire ?  
 Ne peut-on sans risquer sa peau,  
 Vous dire, tournez le fuseau ?  
 Juvenal & notre Boileau,  
 Ont poussé plus loin la Satyre :  
 Vous dire, tournez le fuseau,  
 Cela s'appelle-t-il médire ?



Omphale filoit autrefois,  
 D'une main charmante & legere,

Le

SEPTEMBRE. 1717. 1993

Le fuseau brilloit sous ses doigts ,  
Omphale filoit autrefois ;  
Defarmé, soumis à ses Loix,  
Un Heros fila pour lui plaire :  
Omphale filoit autrefois ,  
D'une main charmante & legere.



L'Epouse d'Ulisse brodoit ,  
Brodez donc, ou filez, mes Dames :  
La troupe d'Amans en grondoit ;  
L'Epouse d'Ulisse brodoit ,  
Et toujours brodans attendoit  
L'objet illustre de ses flammes ;  
L'Epouse d'Ulisse brodoit :  
Brodez donc, ou filez, mes Dames.



Vous avez reçu la beauté ,  
Contentez-vous de ce partage ;  
Pour regner sur l'homme enchanté,  
Vous avez reçu la beauté :  
La douceur & l'urbanité ,  
Sont aussi de votre apanage :

Cvj Vous

1794 MERCURE DE FRANCE.

Vous avez reçu la beauté,  
Contentez-vous de ce partage.



Filez dans un repos heureux ;  
Laissez la science & les armes ;  
Fuyez des talens dangereux ;  
Filez dans un repos heureux :  
Contre les Mortels amoureux ,  
N'employez jamais que vos charmes ;  
Filez dans un repos heureux ;  
Laissez la science & les armes.



Le mieux pour vous est de filer ,  
Filez donc, je vous y convie ;  
Je ne puis le dissimuler ,  
Le mieux pour vous est de filer :  
Bien que vous puissiez exceller ,  
Dans les beaux Arts, en Poësie ;  
Le mieux pour vous est de filer :  
Filez donc, je vous y convie.



Curieuse de trop sçavoir ;  
Eve perdit toute sa race :

Le

SEPTEMBRE. 1727. 1995

Le fruit qu'elle voulut avoir,  
Curieuse de trop sçavoir,  
Ouvrit ses yeux, la fit trop voir,  
Et de là vint notre disgrâce:  
Curieuse de trop sçavoir,  
Eve perdit toute sa race.



Si Pallas paisible eût filé,  
Eût-on mis Ilion en cendre?  
Tant de sang auroit-il coulé,  
Si Pallas paisible eût filé?  
Le Grec auroit-il desolé  
Les Champs qu'arrose le Scamandre?  
Si Pallas paisible eût filé,  
Eût-on mis Ilion en cendre?

*Par M. L. B. C. D. S.*



**LETTRE**



*LETTRE de M. Desforges-Maillard,  
suite de la Dissertation sur les Bons-  
Mots, dans laquelle il répond à une  
Lettre écrite de Dreux, sur le même sujet.*

**M**ESSIEURS,

*Cedimus inque vicem, præbemus crura sagittis:  
Pers. Sat. 9.*

Quand je me suis donné la liberté de critiquer, j'ay prévu que bien ou mal il m'en faudroit payer la façon. Mais il faut avouer que je comptois qu'on s'y prendroit avec plus de politesse, *ut convenerat esse delicatum*. J'espérois qu'on garderoit pour moi les mêmes ménagemens que j'avois eû soin d'observer; & je ne croyois pas qu'on dût avoir recours à des termes peu réfléchis, que tous ceux qui ont lû ma Dissertation \* connoissent que je n'ai point mérités.

Si le deffaut de délicatesse étoit réparé par la justesse de l'esprit, si l'on avoit entendu ma Dissertation, si l'on y avoit repon lu, je garderois le silence que l'Anonyme m'impose impérieusement à la

\* *Imprimée dans le Mercure de France du mois d'Octobre 1726.*

fin

SEPTEMBRE. 1727. 1997

fin de la Lettre. \* Mais point du tout. Chez lui la politesse & la solidité sont proscrites. Il blâme & il condamne sans en donner de raison.

S'il s'étoit donné la peine de lire, à tête reposée, ce que j'ay écrit, il eût compris que je n'ai prétendu rien autre chose, sinon que les *Bons-Mots* étant satyriques & mordans, ils sont par conséquent plus préjudiciables qu'utiles dans le commerce de la vie; que leur licence qui n'est presque jamais mesurée, engendre souvent des querelles & des haines; que de là il s'ensuit nécessairement qu'il les faut exclure de la conversation; puisque, comme je l'ai prouvé, elle peut être amusante, gentille, agréable, sans le secours des *Bons-Mots*.

Voilà à peu près à quoi se réduit la Dissertation imprimée dans le Mercure d'Octobre 1726. Voilà ce que j'ay soutenu & ce que je soutiens encore aujourd'hui; voilà ce que l'Anonyme devoit attaquer s'il avoit envie de faire la critique de ma Piece. Cependant il n'en a rien fait; & croyant enfanter des prodiges, il a fait comme la Jument qui étoit dans l'Armée de Xerxès, qui, suivant ce que rapporte Valere-Maxime, Liv. 1. Ch. 8. ne produisit qu'un Lievre. Je pourrois aussi,

\* Voyez le Mercure du mois de Février 1727.

CC

ce me semble, lui appliquer cet endroit du celebre Abelard, mon compatriote :

*Cum ignem accenderet, domum suam fumo implebat, non luce illustrabat.*

Ses raisons tombant d'elles-mêmes, je pourrois me dispenser d'y répliquer ; mais comme je suis bien aise de me justifier au Tribunal du Public, je vais répondre le plus succinctement qu'il me sera possible aux differens chefs d'accusation, sans user, à son exemple, d'une *Procédure brusque*, pour me servir d'une expression tirée de sa Lettre.

PREMIÈREMENT, il me fait un crime d'avoir parlé dans ma Dissertation de la nature de la Sentence, & d'en avoir cité des exemples. *Ce sont, à son avis, des hors-d'œuvre, &c. c'est m'écarter de mon sujet, l'abandonner même.*

Je réponds, 1°. qu'on ne sçauroit nier qu'il n'y ait beaucoup de rapport entre les *Sentences* & les *Bons-Mots*, pour la vivacité, le tour & la laconicité ; mais que la différence que j'y remarque, c'est que *dans les Sentences* il y a plus de noblesse, de justesse & de gravité, que dans les *Bons-Mots*, qui pour la plupart manquent de ces solides agrémens.

Si, comme l'Anonyme l'avance, on a ri chez lui de mon long préambule, je lui avouérai de bonne foi qu'en notre Bretagne

tagne, si l'on a été touché du sien, ce n'a été que de pitié; car la Lettre entière n'est qu'un Exorde; & après s'être longtemps étendu en superfluité, il place un, *pour arriver au but que vous allez voir*, qui n'est suivi d'aucune preuve.

2°. Qu'il m'étoit permis de parler de tout ce qui avoit du rapport à la matière que je traitois, n'ayant pas simplement intitulé cette Piece: *Réponse à la Lettre de M<sup>lle</sup> de \* \* \**, mais, *Dissertation sur les Bons Mots au sujet d'une Lettre, &c.*

3°. Que le genre d'écrire admet l'érudition; qu'il paroît même l'exiger.

4°. Que les Sentences & les Bons-Mots que j'ai citez sont moins surannez que ceux qu'il rapporte, & sur tout que le mot Espagnol qui fut dit, je crois, par la première femme qui alla à confesse. Je n'entrevois pas d'où vient que l'Anonyme se sert de la Langue Espagnole pour exprimer ce Bon-Mot dont l'ancienneté nous empêche de connoître la Patrie.

*Smirna, Rhodos, Colophon, Salamin,  
Chius, Argos, Athena,  
Septem urbes certant de stirpe insignis  
Homeri.*

Plus de sept Royaumes se disputeroient l'avantage d'avoir produit l'Auteur de cette riposte. Il dit au commencement de sa Lettre que j'affecte de l'érudition. Ne peut-

peut-on pas lui répliquer que c'est lui-même qui affecte de montrer au Public qu'il est expert dans plusieurs Idiomes.

SECONDEMENT, l'Anonime voudroit verser du ridicule sur une comparaison que j'ai employée au commencement de ma Dissertation.

*Il faudroit, dit-il, que tous les Rochers n'eussent rien d'épouvantable & de terrible, ou que tous les Bons-Mots fussent satiriques & mordans.* Voila, ce me semble, une pensée qui n'est pas trop bien développée; cependant tâchons d'entrer dans ce qu'il a eu intention d'exprimer. Je répons :

1°. Qu'il ne s'agit point ici d'un Vaisseau qui va se briser contre les écueils, qu'au contraire les Rochers y doivent être regardez comme un Port pour ces Oiseaux fatiguez, qui perdroient la vie en tombant dans les flots, s'ils ne trouvoient où se reposer; ainsi, bien-loin que les Rochers ayent rien d'effrayant dans cette comparaison, je crois qu'ils y peuvent produire un effet gracieux. Je n'explique point à l'Anonyme que ses Lecteurs sont ici les *Oiseaux*, que les *Bons-Mots* y sont les Rochers.

2°. Que les *Bons-Mots*, quoiqu'extremement mordans & satiriques, ne laissent pas de plaire beaucoup dans un Livre,

&c

& de récréer l'esprit du Lecteur, qui n'est point partie interessée; que c'est même par leur mordacité qu'ils plaisent davantage; au lieu que dans la conversation celui sur qui tombe le coup, ne souffre qu'impatiemment, comme je l'ai déjà dit, qu'il devienne un sujet de risée.

3°. Que je n'ai pas prétendu, comme l'Anonyme voudroit l'insinuer, qu'il n'y ait pas de Bons-Mots indifferens. On n'a qu'à lire ma Dissertation, on y trouvera ces mêmes termes: *Il peut encore y avoir de Bons-Mots qui ne roulent que sur des matieres indifferentes; mais comme il est extremement difficile qu'ils reviennent bien au sujet; qu'il faut beaucoup d'art pour les en chasser, que c'est beaucoup à un homme d'en avoir mis au jour quelques-uns en sa vie; je ne vois pas que la conversation puisse les approprier. Dailleurs ces pensées excellentes doivent plutôt être appellées, Sentences que Bons-Mots.*

Le Public a lieu de voir combien l'Anonyme m'en impose. Je suis bien aise aussi de lui déclarer à quel point je me sens glorieux de m'être rencontré avec le celebre M. de la Bruiere, à qui l'on ne peut refuser le titre de juste appréciateur du cœur & de l'esprit. C'est dans le Chapitre de la conversation. *Il y a beaucoup d'esprits obscenes*, dit cet Auteur,

teur,

teur, encore plus de medisans & de satiriques peu délicats. Pour badiner avec grace, & rencontrer heureusement sur les plus petits sujets, il faut trop de manieres, trop de puiffesse, & c'est créer que de railer ainsi, & faire quelque chose de rien. Doit-on après cela s'indigner contre moi, si j'ai combattu la necessité des Bons-Mots, dont la Lettre de M<sup>lle</sup> prétend que la conversation peut être ornée. Qu'ai-je dit autre chose que ce qu'a dit la Bruiere?

TROISIEMEMENT, l'Anonyme est en peine, si je ne m'apperçois pas qu'en tournant comme j'ai fait, le Bon Mot de Pic de la Mirandole, je lui ôte toute sa force & tout son mérite. Je lui demande pardon, je m'en suis fort apperçû, & je ne l'ai tourné de cette maniere, que pour montrer la fauffeté d'un Bon-Mot en vogue depuis si long temps, & pour justifier le sentiment de M. Bayle, sur les excellentes pensées que le vrai défigure, & qui ne sont belles qu'autant que le faux les pare en les déguisant.

QUATRIEMEMENT, le Critique me fourniroit des armes contre lui-même, si d'ailleurs je n'en avois de reste. Après avoir dit d'un ton fier: *Ignore-t-il que les Sentences doivent toujours avoir du sérieux, ce qui ne convient pas dans les conversations dont il est question dans la*  
Lettre

SEPTEMBRE. 1727. 2003

*Lettre de M<sup>l</sup>e de \*\*\* ? Il s'en vient tout naïvement citer le Bon-Mot de celui qui avoit appris en prison à n'y plus retourner, & celui de la femme qui n'avoit pas sollicité pour son mari. Peut-on nier de quelque côté qu'on regarde ces pensées, qu'elles ne soient extrêmement sérieuses ? par conséquent je pourrois rétorquer son argument, & dire que les Bons-Mots sont enuierement hors-d'œuvre & gratuits.*

Enfin pour détruire les raisonnemens sophistiqués de l'Anonyme & l'opinion de tous les Partisans des faillies pointuës, je leur oppose encore le sentiment du Théophraste moderne. C'est dans le Chapitre de la Cour, *Diseurs de Bons-Mots, mauvais caractères*, je le dirois s'il n'avoit été dit dans le Chapitre de la société & de la conversation, *la moquerie est souvent indigente d'esprit; & plus bas, l'on ne peut pas aller loin dans l'amitié, si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns aux autres les petits deffauts.*

On peut appliquer aux diseurs des Bons - Mots, ce que Balzac, Lettre 5. du Liv. 5. dit de Castelvetro, *qu'il péchoit par trop de subtilité, & qu'au reste c'étoit un ennemi public qui ne pouvoit souffrir le mérite & la réputation de personne.*

Nous sommes nez hommes, & pour vivre avec des hommes, soyons donc humains

ains

mains, & cultivons ces devoirs civils par où les hommes s'attachent les uns aux autres & se reconnoissent. Il n'appartient qu'aux bêtes farouches, aux animaux furieux de se faire apprehender. *Dum inter homines sumus colamus humanitatem, non timori, non periculo cuiquam sumus.* Seneca l. II. de irâ. On a vû de ces génies trop aiguisez, qui, manquant de matiere pour satiriser autrui, comme Archiloque ou Cardan, ont tourné leur rage contre eux-mêmes. Et c'est dans ce sens que Pittacus, dans Diogene-Laërce, dit : *Sumpto arcu & jaculis, sagittis, feraque pharetrâ impetendum hominem improbum, nam fidum nihil linguâ loqui valet.* Mais de toutes les belles pensées de ce Philosophe, il n'y en a point, selon moi, qui ne cede à celle cy, & c'est dans cet endroit qu'on peut dire qu'il a pensé chrétiennement. *Amico noli maledicere, ac ne inimico quidem.*

Je le repete encore, je n'ai jamais prétendu qu'il n'y ait pas quelques *Bons Mots* indifferens; mais ils sont en si petit nombre, qu'on ne sçauroit dire qu'il faut que la conversation languisse absolument dès que cette sorte d'esprit cesse de l'affaïsonner.

Pour un Bon-Mot indifferant que citeroit l'Anonyme, j'en rapporterois cent, tous satiriques, insultans, impies, cruels  
où

où dont une fade équivoque, ou bien une polissonnerie fait toute la pointe.

Il y a d'autres Bons-Mots, dont l'impieté fait tout le sel, je compare ces diseurs de faillies aux anciens Thraces, dont l'insolence criminelle alloit jusqu'à tirer des fleches contre le ciel.

Le talent de dire des Bons-Mots est pour plusieurs l'interprete de leur ame, on y découvre leur caractere comme dans un Miroir. Le mot que je vais rapporter fait voir la dureté du cœur.

Un méchant plaisant, parlant de son pere, qui, quoique sujet à la goutte & à la gravelle, vivoit trop long-temps pour lui, à ce qu'il sembloit à son penchant pour le libertinage, disoit *qu'il étoit bâti à chaux & à sable.*

Beaucoup d'autres Bons-Mots ne roulent que sur des équivoques, la plupart froides ou forcées, ou bien sur des bagatelles libres ou inciviles.

M. Patin, dit l'Auteur de son Portrait Historique, plaida pour la Faculté de Médecine contre le sieur Renaudot, Docteur de Montpellier. M. Patin eut l'avantage, mais il consola sa Partie en sortant de l'Audiance. *M. lui dit-il, vous avez gagné en perdant; comment donc,* reprit Renaudot; *c'est,* repliqua M. Patin, *que vous étiez camus quand vous êtes entré*

au Palais, mais vous en sortez avec un pied de nez.

Le Prince de \* \* voyant un homme, c'étoit M. des Vallées, avec un haut-de-chauffe tout déchiré, entrer dans la Chambre de Madame la Princesse de \* \* lui demanda un jour ce qu'il y venoit faire, elle lui dit, *il me montre l'Hébreu, il vous montrera bientôt le derriere*, lui répondit-il.

Ces Bons-Mots, quoiqu'en puisse dire l'Anonyme, ne furent jamais de mon goût, & je ne sçaurois me résoudre à louer tout ce qu'il lui plaira de couronner en ce genre, à moins que le délicat, l'honnêteté & le vrai-semblable ne s'y rencontrent.

Pitagoré dit \* *que l'esprit qui nous fait, pour ainsi parler, converser avec les Dieux, & la bonté du cœur qui nous rend communicatifs aux hommes, sont les plus nobles qualitez de la Nature humaine. Par la premiere nous approchons de plus près de la divinité, mais peut-être lui ressemblons-nous mieux par la seconde: l'éloge de très-bon que nous lui donnons précède celui de très-grand.*

J'espère, Messieurs, que vous voudrez bien me faire l'honneur d'imprimer cette Lettre dans votre Mercure, vous ne me refuserez pas ce que vous avez accordé

\* *Hist. des Sept-Sages, par Larrey, tom. 2.*

SEPTEMBRE 1727. 2007

à l'Anonyme; & si je me suis acquis quelque réputation par le moyen de votre Journal, je me flatte que vous permettrez que ce même moyen serve aussi à me la conserver. Je suis, &c.



## CURTIVS,

*Poème qui a remporté le Prix cette année  
1727. à l'Académie des Jeux Floraux  
de Toulouse.*

**J**E chante Curtius, ce Romain généreux,  
Qui bravant les horreurs d'un gouffre ténébreux,

S'y plongea tout armé pour sauver sa Patrie,

Et satisfir l'Oracle aux dépens de sa vie;

L'épouvante, le deuil, regnent de toutes parts,

Les Romains consternez, tremblent sur leurs  
Ramparts;

La terre sous leurs pas entr'ouvre ses entrailles;

Rome, de ses Enfans, pleure les funérailles,

Son Capitole auguste & ses murs menacez,

Dans un abyme affreux vont être renversez;

L'Enfer dans son courroux, creusa ce sombre  
abyme;

**D** On

## 2008 MERCURE DE FRANCE.

On voit le châtimeut , on ignore le crime.  
De ses bords redoutez l'effroyable grandeur ;  
Egale de son sein , la vaste profondeur ;  
Il s'étend chaque jour , & ses progrès funestes,  
Présages malheureux des vengeances célestes ,  
Engloutissent déjà les plus superbes tours ,  
Et tel qu'un fier Torrent , rien n'arrête son  
cours.

Ici l'on fait des vœux au Maître du Tonnerre ,  
On implore à grands cris Mars , Minerve , la  
Terre ;  
Là dans un antre obscur , voisin du Phlégeton ,  
On fait couler du sang pour apaiser Pluton ;  
On sacrifie aux morts , & loin des yeux pro-  
fanés ,  
Du sein des monumens on évoque les Mânes ,  
Par de nouveaux efforts l'Enfer est conjuré ,  
Au milieu des horreurs d'un silence sacré ,  
Une sinistre voix tout-à-coup entenduë ,  
De nouvelles terreurs remplit Rome éperduë.  
Les Augures tremblans annoncent aux Ro-  
mains ,  
De l'Enfer en courroux les ordres souverains ;  
Mais sous le voile épais d'une Enigme fatale ,  
De maux embarrassans , mystérieux Dédale.  
Romains

SEPTEMBRE. 1747. 2009

Romains dans cet abîme en trouver à vos yeux,  
Jetez tout ce que Rome a de plus précieux,  
Tout ce qui fait sa force, & l'Enfer implacable  
A vos gémissemens deviendra favorable :

Tel est l'Arrêt du sort. Les cris & les sanglots,  
De ce terrible Arrêt, sont les tristes échos.

On cherche, mais sans fruit, le vrai sens de  
l'Oracle,

Curtius est le seul qui n'y voit point d'obstacle,  
Et prétend l'expliquer en formant un dessein  
Digne de sa naissance & digne d'un Romain.

Les rayons du Soleil déjà brillent dans l'Onde,  
Et d'une nuit funeste en ruines féconde,

Son flambeau rallumé découvre les malheurs ;  
Curtius vient, sa vûë adoucit les douleurs :

De ses armes les uns contemplent la richesse,

Les autres de son air admirent la noblesse,

Sur un Coursier fougueux superbement orné,

Il s'offre tel que Mars, au peuple consterné,

Il en a tous les traits, & sa taille divine,

Ne démentiroit pas cette illustre origine.

Cédez, fils de Romule, aux volontez des Dieux,

Tout ce que notre Rome a de plus précieux,

Et tout ce qui lui donne un si grand avantage,

D ij Sur

2010 MERCURE DE FRANCE.

Sur cent Peuples divers qu'affervit son courage :

Ce font, dit ce Heros, les armes, les vertus,  
Au travers des Romains en foule répandus.

Curtius à ces maux, s'ouvre un passage libre ;  
Il adresse ses vœux tantôt au Dieu du Tibre,  
Tantôt aux noirs Tyrans de ces lieux abhorrez,

A la mort, à la nuit, à l'horreur consacrez.

O vous, dit Curtius, qui regnez sur les Ombres,

Daignez me recevoir dans vos demeures sombres,

Et sur votre victime épuiser tous les coups,

Que prépare aux Romains votre juste courroux ;

C'est ainsi qu'au trépas Curtius se dévoué,

Mais il forme des vœux que Rome desavoüe,  
Sa tendresse refuse un si cruel secours,

Rome entiere s'obstine à deffendre ses jours :

Il ne l'écoute pas. Cytoven magnanime,

D'un Peuple qui gémit, l'interêt seul l'anime :

On lit dans ses regards une noble fierté ;

Il excite au péril son Courfier indompté,

Presse ses flancs poudreux, & d'un air intrépide,

**Vers**

Vers le gouffre infernal prend un effort rapide,  
 S'élançe, tombe, fond, dispaçoit & périt,  
 De sa chute long temps l'abyfme retentit;  
 Mille cris redoublez perce foudain la nuë,  
 Telle de tous les cœurs est l'allarme imprévuë,  
 Quand aux flancs efcarpéz du Caucafe orgueilleux,  
 Le temps arrache enfin un Rocher fourcilleux;  
 De fon immense poids la terre est éblanlée,  
 Il roule en bondiffant de Vallée en Vallée;  
 L'Echo répète au loin un bruit fourd & confus,  
 L'abyfme fe renferme, & déjà Curtius  
 Reçoit le prix du fang qu'a répandu fon zele.  
 Tout change, tout reprend une forme nouvelle,  
 Les maux ceffent, l'hymen rallume fes flambeaux,  
 Le Soleil fort plus pur du vafte fein des Eaux,  
 Sur le front des Romains qu'avoit glacé la crainte,  
 L'allegrefse renaît, la confiance est peinte.  
 Crédule dans fa joye & fuperftitieux,  
 Le Peuple voit, dit-il, s'élever dans les Cieux,  
 L'Ombre de Curtius, de fplendeur revêtuë,  
 De nouveaux Phidias animent fa Statuë,

# 1012 MERCURE DE FRANCE.

On l'érige avec pompe, & le sacré Vallon,  
Forme pour lui des Chants avouez d'Apollon.

*Par le R. P. Poncy, Jesuite.*

\*\*\*\*\*

## NOUVEAU MEMOIRE de M. du Quet, sur les effets des Courans des Rivieres, &c.

**D**Epuis un temps considerable on fait des propositions & des experiences pour parvenir à procurer au Commerce l'avantage de profiter du Courant, pour diminuer les frais du transport des Marchandises sur les Rivieres rapides.

Toutes les voyes que l'on a tentées jusqu'à present, ne sont point les veritables, il n'y en a qu'une seule & unique, par laquelle on peut arriver à faire servir le Courant à remonter les Sels & autres Marchandises plus vîte que par le secours des Chevaux ou des Bœufs, & avec l'avantage encore de les remonter de haute & de basse eau. Mais tant que l'on voudra monter les Machines avec les Bateaux de charge, on ne pourra jamais les faire remonter avec profit, soit parce que les Marchandises monteront plus lentement qu'avec les chevaux, soit à cause qu'à  
chaque

chaque voyage, les Machines seront obligées de faire deux fois le chemin.

Voici la preuve qu'il n'y auroit point de profit en faisant monter les Machines avec le Bateau de charge.

Supposé, par exemple, que la Machine soit obligée de faire monter un Bateau de 24. pieds de large par le milieu, qui s'enfonce dans l'eau par sa charge de 6. pieds, il présentera au Courant une superficie de 144. pieds; d'ailleurs si le Bateau qui porte la Machine a 12. pieds de large & qu'il s'enfonce dans l'eau de 3. pieds, il oppose encore une superficie de 36. pieds. Voilà donc 180. pieds qu'il faut que la Machine surmonte. Or le Bateau qui porte la Machine, ne tirant que 3. pieds d'eau, on ne peut pas faire enfoncer les Vannes dans l'eau plus de 3. pieds sans les exposer à être cassées lorsqu'elles seroient à basse eau.

Par quel moyen peut-on donner 144. pieds aux Vannes pour vaincre la résistance du Bateau de charge avec celle que le Bateau de la Machine presente? On doit avoir égard au passage des Ponts; c'est pourquoi on ne peut pas donner aux Vannes plus que la largeur de l'Arche la plus étroite, ainsi en la supposant de 36. pieds de large, on n'en peut donner que 30. aux Vannes, afin qu'il reste 3. pieds

D iiiij de

chaque côté; mais le Bateau de la Machine ayant 12. pieds de large, il n'en reste que 16. pour les Vannes; à cause qu'il faut un pied de jeu entre le Bateau & elles. Ces Vannes ne pouvant s'enfoncer que 3. pieds dans l'eau, elles ne présenteront au Courant qu'une superficie de 48. pieds contre 144. que le Bateau de charge & de la Machine opposent. On ne peut moins donner aux Vannes, qu'un diamètre de 9. pieds; ainsi il faut compter que l'on dépensera environ 26. à 27. pieds du Courant à chaque révolution des Vannes. Par ces mesures le Tambour sur lequel la corde fera le tirage, ne pourra avoir que le quart du diamètre des Vannes; ainsi le remontage ne sera que du quart de la vitesse du Courant, encore faut-il que la Machine soit sans frottemens, car alors ce seroit une diminution sur la vitesse.



SEPTEMBRE. 1727. 2015



A MADAME LA BARONNE D'IGÉ,  
MADRIGAL,

*Fait ensuite d'une maladie.*

Les services que je vous rends,  
Sont d'une assez grande importance ;  
Quand nous ne serions point parens,  
Pour vous interesser à ma convalescence :  
Il semble que mes maux vous soient indiffe-  
rens,  
Et c'est ce que m'annonce un rigoureux si-  
lence.  
Cependant, belle Igé, quand je ne serai plus,  
A faute d'une douce œillade,  
Qui pourroit du trépas préserver un Malade,  
Vous connoîtrez les biens que vous aurez  
perdus.

On peut vous donner serenade,  
Ou vous écrire des Poulets,  
On peut, s'il vous en prend envie,  
Devant vous danser des Balets ;  
Mais, quand j'aurai perdu la vie,  
Qui vous fera des Triolets ?

D v Le

LE VENDANGEUR.

TRIOLETS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE,

DIALOGUE.

Cupidon, *Chasseur*. Septembre, *Vendangeur*,

*Cupidon.*

Te voilà plaisamment bâti,  
Fils aîné de la riche Automne !  
Avec ton Sur-tout de Courti,  
Te voilà plaisamment bâti !  
Vas-tu, d'Arlequin Apprenti,  
Jouer quelque Scene bouffonne ?  
Te voilà plaisamment bâti,  
Fils aîné de la riche Automne !

*Septembre.*

L'emploi que j'exerce est plus beau,  
Que le tien, de chasser aux Cailles,  
De coucher en joie un Perdreau ;  
L'emploi que j'exerce est plus beau :  
Je vais presser du Vin nouveau,  
Pour remplir mes vieilles futailles :  
L'Emploi que j'exerce est plus beau  
Que le tien, de Chasser aux Cailles.

*Cupidon.*

SEPTEMBRE. 1717. 2017

*Cupidon.*

Ami, c'est un mets excellent ;  
Qu'un Gibier dodu, jeune & tendre ,  
Bien en saison, bien succulent ,  
Ami, c'est un mets excellent ;  
Sur tout, s'il est pris en volant ,  
Après quelque peine à le prendre :  
Ami, c'est un mets excellent ,  
Qu'un Gibier dodu , jeune & tendre.

*Septembre.*

Ton Gibier vient à mes Appeaux ,  
Lorsque tu commences , j'acheve ;  
Sans rôder par monts & par vaux ,  
Ton Gibier vient à mes Appeaux ,  
Et tel entame les Gâteaux ,  
Qui souvent n'en a pas la fête :  
Ton Gibier vient à mes Appeaux ,  
Lorsque tu commences , j'acheve

*Cupidon.*

O! qu'il nous donne de plaisirs !  
Un jeune objet quand il s'engage ,  
Qu'il nous rend soupirs pour soupirs ,  
O! qu'il nous donne de plaisirs !

D vj

Portant

2018 MERCURE DE FRANCE,

Portant pour cacher ses desirs,  
Belle main, sur-plus beau visage;  
O ! qu'il nous donne de plaisirs,  
Un jeune objet, quand il s'engage.

*Septembre.*

Paroli, mon cher Cupidon,  
A tes soupirs & tes œillades,  
Quand ma bonne & grosse Dondon,  
Paroli, mon cher Cupidon,  
Dans l'attente d'un autre don,  
Me rend razades pour razades;  
Paroli, mon cher Cupidon,  
A tes soupirs & tes œillades.

*Cupidon.*

Si ton usage étoit constant,  
J'aurois du vin l'ame charmée;  
J'aimerois à boire d'autant,  
Si ton usage étoit constant;  
Mais ton vin vieux est sans montant,  
Et ton nouveau peche en fumée:  
Si ton usage étoit constant,  
J'aurois du vin l'ame charmée.

*Sep-*

SEPTEMBRE. 1727. 2019

*Septembre.*

Satisfais-moi sur ces deux points,  
Qui tiennent mon choix en balance,  
A tes enseignes je me joins;  
Satisfais-moi sur ces deux points :  
Nouvelle amour veut trop de soins,  
Vieille amour a trop d'indolence :  
Satisfais-moi sur ces deux points,  
Qui tiennent mon choix en Balance.

*Cupidon.*

Grossier, il te feroit beau voir,  
Barbouillé d'écume & de lie,  
Poissé de Raisin blanc & noir,  
Grossier, il te feroit beau voir  
Te mettre en amoureux devoir,  
Près d'une Bacchante jolie;  
Grossier, il te feroit beau voir,  
Barbouillé d'écume & de lie :

*Septembre.*

Sans ma Liqueur, dans un Festin,  
On ne connoit point l'allégresse;  
Tes douceurs sont du Chicorin,

Sans

2020 MERCURE DE FRANCE:

Sans ma Liqueur dans un Festin :

L'Amour n'y tient point lieu de vin ,

Le vin y tient lieu de tendresse :

Sans ma liqueur , dans un Festin ,

On ne connoît point l'allegresse.

*Cupidon.*

Le Palais de Persépolis , ( a )

Par toi fume encor sous sa cendre ;

C'est l'un de tes exploits jolis ,

Le Palais de Persépolis ;

Nous devons ses murs démolis ,

Aux fureurs du vin d'Alexandre :

Le Palais de Persépolis ,

Par toi fume encor sous sa cendre.

*Septembre.*

De votre modération ,

Parle en tous lieux la voix publique :

Fable , Histoire, font mention

De votre modération ;

Et l'embrasement d'Ilion , ( b )

En est seul la preuve autentique :

( a ) *Brulé dans une débauche d'Alexandre.*

( b ) *Troye ruinée au sujet des amours de Paris pour Helene.*

De

SEPTEMBRE. 1727. 2028

De votre moderation,

Parle en tous lieux la voix publique.

*Cupidon.*

Tu m'as payé. Jusqu'à revoir :

Tous deux nous voilà quitte-à-quitte ;

Si sur ton toit j'ai fait pleuvoir,

Tu m'as payé. Jusqu'à revoir.

O ! que vous avez le cul noir,

Disoit la Poële à la Marmitte !

Tu m'as payé. Jusqu'à revoir ;

Tous deux nous voilà quitte-à-quitte.

*Septembre.*

Tous deux nous avons nos accès,

Temperez de quelque intervalle ;

Ne nous faisons point de procès,

Tous deux nous avons nos accès :

L'Amour & le vin fans excès,

C'est la Pierre Philosophale :

Tous deux nous avons nos accès,

Temperez de quelque intervalle.

*Cupidon.*

Je cherche des lieux découverts ;

Où je puisse approcher ma chasse,

Fut-

## 2022 MERCURE DE FRANCE:

Fût-ce dans le fond des Deserts ,  
Je cherche des lieux découverts :  
Dans ces grands Paniers je me perds , \*  
Comme un Perdreau sous la Tirasse :  
Je cherche des lieux découverts ,  
Où je puisse approcher ma Chasse.

*Septembre.*

Moi , je rejoins ma chere Eglé ,  
Qui n'a ni Panier ni Fontange ,  
Mais le corps droit , l'esprit réglé ;  
Moi , je rejoins ma chere Eglé ,  
Dont le pied blanc & potelé ,  
Foule mon cœur & ma Ven l'ange :  
Moi , je rejoins ma chere Eglé ,  
Qui n'a ni Panier ni Fontange.

\* *Mode trop connue , & trop long-temps.*

DE SENECE.



NOUVEAU ROUET à filer.

ON apprend par un Memoire qui nous a été communiqué , que le sieur Desplaces-le-Miere , Ingenieur & Capitaine

Capitaine de Milices Bourgeoises de Van-  
nes en Bretagne, a nouvellement inventé  
un Rouet à filer, d'une singuliere com-  
modité, Une seule Manivelle (à la main  
ou au pied) fait mouvoir autant de fu-  
seaux qu'on en dispose sur la Machine :  
La matiere étant placée dans une espee  
de reservoir, l'on serre & l'on relâche  
l'ouverture par où le fil doit passer, &  
l'on n'a soin que de faire agir la Mani-  
velle ; le fil se façonne seul, sans le se-  
cours de la main ; ainsi une seule person-  
ne peut filer autant que vingt, ou que  
trente, & peut en même-temps lire ou  
avoir quelque autre legere occupation.  
L'usage de ce Rouet n'est que pour le  
Coton & la Laine ; l'Auteur travaille à  
le rendre propre pour la Soye & les Fi-  
lasses.

Il a aussi inventé deux differentes Ma-  
chines propres à nettoyer les Ports, les  
Rivieres & les Etangs, de leurs vases,  
sables & autres obstructions. Ces Machi-  
nes ont cet avantage au-dessus de celles  
qui ont paru jusqu'à present, qu'outre  
qu'elles sont infiniment plus commodes  
& plus promptes, elles sont d'une beau-  
coup moindre dépense : on peut multi-  
plier à tel nombre qu'on veut les capa-  
citez des obstructives, dont chacune em-  
portera à chaque fois autant d'immondi-  
ces

ces qu'un fort Porte-Faix en pourroit porter. Elles ont cela de particulier, que faisant leur effet dans un temps où la marée & les Etangs sont pleins, elles ne tirent pas une goutte d'eau.

Le même sieur Desplaces a trouvé l'invention d'une Pompe, d'un secours merveilleux dans les incendies : un homme seul peut faire jouer sans beaucoup d'efforts, jusqu'à 48. de ces Pompes qui jettent l'eau à la grosseur de la cuisse, à telle hauteur qu'on en a besoin, avec une impétuosité & une promptitude surprenante.

Ceux qui seront curieux de ces Machines, pourront s'adresser à l'Auteur, qui leur marquera l'expérience qu'il en a faite.



### PREMIERE ENIGME.

**J**E porte ce qu'on veut, je ne refuse rien ;  
 Soit par devant, soit par derrière ;  
 Je suis propre à montrer & le mal & le bien ;  
 La joye & la misere,  
 Le Paradis, l'Enfer, les Saints & les Démons,  
 Et le Ciel & la Terre,  
 Les Princes & les Rois, avec leurs Ecussions,  
 Les

SEPTEMBRE. 1727. 2025

Et la Paix & la Guerre.

Mes parens pour moi sans amour,

Si-tôt que je suis née,

M'exposent aux rigueurs des saisons, nuit &  
jour ;

Voilà ma destinée.

Quoique facile à voir, on me cherche avec  
soin,

Sans faire de bévûë,

Et l'on trouve souvent ce dont on a besoin ;

Si-tôt que l'on m'a vûë.

### SECONDE ENIGME.

**H**eureux secours d'une foiblesse humaine,

Et l'unique pâr mon talent,

Je sers au pauvre, ainsi qu'à l'opulent,

Et rarement sans m'attirer leur haine.

De me montrer on se fait une peine ;

Mais le temps met à la raison,

Celui qui voit en venir la saison :

Lors sans m'aimer, par tout on me promenes

A la Ville & dans la maison :

On a bien vû que j'étois nécessaire,

Depuis que dans le monde on m'a fait recevoir ;

Aussi

Aussi par tout j'ay le pouvoir ,  
 D'être utile à plus d'une affaire.  
 Je fais plaisir aux Artisans ;  
 J'ay les Sages pour partisans ,  
 Et cependant je ne puis plaire ,  
 Quoiqu'on ne vienne à moi qu'à son corps  
 deffendant :

On perd beaucoup en me perdant.

### TROISIEME ENIGME.

**D**ifficilement on m'évite ;  
 Rien n'est plus importun que moy ;  
 Je suis de figure petite ;  
 Mais mon nom fait honneur dans la bouche  
 du Roy.

---

La *Chaise* & le *Panier*, sont les mots  
 des deux Enigmes d'Août.



### NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

**T**HE ART OF SHOOTING FLYING,  
 ou *Art de tirer en volant* : Poëme  
 Anglois de M. Markland, Londres, 1727.  
 in 8. de 32. pages. Dis-

SEPTEMBRE. 1727. 2027.

DISCOURS où l'on examine la force de l'imagination des Femmes grosses. Par un Membre du College des Medecins. Londres 1727. in 8. de 106. pages.

On assure qu'il y a beaucoup d'élégance & d'érudition dans cet Ouvrage, & qu'on y prouve démonstrativement, que l'opinion qui attribue à cette cause les marques & les difformitez des enfans, est une erreur vulgaire.

LA MONARCHIE DES HEBREUX, &c. par le Marquis de S. Philippe. A la Haye, chez Albert & Vander Kloot, 1727. 4. vol in 12.

MEMOIRES du Regne de la Czarine Catherine Alexiewna, avec des Cartes & des Figures. Vol. in 12. Chez les mêmes Libraires.

MEMOIRES du Regne de George I. Roi de la Grande-Bretagne, 2. vol. in 8.

HISTOIRE DE LA PROVINCE D'ALSACE, depuis Jules-Cesar jusqu'au Mariage de Louis XV. A Strasbourg. 1727. 2. vol. in fol. avec fig.

DISSERTATIONS Historiques & Critiques contre le P. Daniel & l'Abbé de  
de

2028 MERCURE DE FRANCE.

de Vertot. *Par M. Rival, Chapelain du Roi de la Grande-Bretagne.* 3. vol. in 12. 1727.

LE MENTOR MODERNE. *Amsterdam, chez P. Humbert.* 4. vol. in 12. 1727.

On a publié à Londres un Livre in 4. avec figures, contenant les Cérémonies qui s'observent aux Couronnemens des Rois & des Reines d'Angleterre. On s'y étend d'abord sur le Couronnement du feu Roy Jacques II. & de la Reine Marie son épouse, parce que ce couronnement doit servir de modele à celui du Roy George II. & de la Reine Caroline, & l'on rapporte ensuite en abrégé les Cérémonies observées aux Couronnemens des feus Rois Guillaume & Reine Marie, Reine Anne & George I.

DISSERTATIO DE ARTHRITIDE, &c. c'est-à-dire, *Dissertation sur la Goutte*, où l'on examine si pour guerir cette maladie il faut chercher un topique Lithontripique? *Par M. A. Deidier, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier. A Montpellier, chez J. Martel, 1727. Brochure de 25. pages in 12.*

On mande de Londres, qu'il paroît chez

SEPTEMBRE. 1727. 2029  
chez Jean Roberts une Histoire des Ré-  
volutions arrivées en Perse en 1722.  
23. 24. & 25. & une Description du  
Siège d'Ispham. Cet Ouvrage passe  
pour être traduit du François, & pris  
dans les Mercurés de France des mois de  
Septembre, Octobre, Novembre, De-  
cembre 1726. Janvier 1727. &c. où  
ces grands événemens ont paru pour la  
première fois en Europe. L'Auteur du  
Mercure en avoit reçu les Memoires de  
M. le Maire, Consul de France à Tripo-  
li de Syrie, lequel avoit été instruit par  
un témoin oculaire, Missionnaire en  
Perse. Le même Auteur du Mercure at-  
tend incessamment la suite de ces Révo-  
lutions, qu'il donnera sans perdre de  
temps, pour satisfaire le juste empresse-  
ment du Public.

*LIVRES que le sieur Cavelier, Libraire,  
rue saint Jacques, a nouvellement reçu  
des Pays Etrangers.*

Ovidii Opera omnia, cum integris Notis  
variorum, studio Burmanni. 4. vol. in  
4. Amst. 1727.

Quintiliani, Oratoria & Declamationes  
cum Notis Doct. Virorum per Bur-  
mannum. 2. vol. in 4. Lug. Bat. 1715.

Terentii Comœdiæ, Phœdri Fabulæ, &  
Syri

2030 MERCURE DE FRANCE.

- Syri Sententiæ, cum Notis Bentley  
*in 4. Amst. 1727.*
- Lettres sur les Anglois, les François &  
les Voyages. Seconde Edition aug-  
mentée. in 12. Cologne. 1727.*
- Avantures surprenantes. de Robinson  
Crusoë. 3. vol. in 12. Fig. Amst.  
1727.*
- Memoires de Louis XIV. par M. Choisy.  
12. Utrecht. 1727.*
- Recueil des Epigrammistes François, An-  
ciens & Modernes. 2. vol. in 12.  
Amst. 1720.*
- Terentius Commentario perpetuo An-  
notationibus Lindenbrochii, curante  
Westerhovia. 2. vol. in 4. Haga.  
1726.*
- Bibliothèque Historique & Critique des  
Auteurs de la Congregation de saint  
Maur. in 12. La Haye. 1726.*
- Batailles gagnées par le Prince Eugene  
de Savoye, gravées en Taille douce  
par Huihlenburg, avec des Explica-  
tions Historiques de Dumont. Grand  
in fol. Fig. La Haye. 1723.*
- Il Decamerone di Boccaccio. 2. vol. in  
12. in Londra. 1727.*
- La Terse Rime di Giovanni della Casa.  
in 8. Benevento. 1727.*
- Josephi, Opera Gr. Lat. cum Notis  
Hudsonii, & aliorum, collegit Haver-  
campius.*

SEPTEMBRE. 1727. 203

*campius. in fol. 2. vol. Amst. 1726.*

Canisii, Thesaurus Monumentorum Eccles. & Historicorum, Lectiones Antiquæ ad sæculorum ordinem digestæ à Jac. Basnage. *in fol. 6. vol. Antuerpiae. 1725.*

*Dictionnaire François-Anglois, & Anglois-François. Par Boyer.*

NOUVEAU VOYAGE AUTOUR DU MONDE. Par M. le Gentil, enrichi de plusieurs Vûës & Perspectives des principales Villes & Ports du Perou, Chily, Brésil, & de la Chine; avec une Description de l'Empire de la Chine beaucoup plus ample & beaucoup plus circonstanciée que celles qui ont paru jusqu'à présent, où il est traité des Mœurs, Religion, Politique, Education & Commerce des Peuples de cet Empire. Trois volumes *in 12. A Paris, Quai des Augustins, chez Flahault. 1727.*

Le Public connoît déjà le mérite du premier volume de cet Ouvrage, qui a été imprimé dès l'année 1725. Il est parfaitement bien écrit, & on y reconnoît le caractère d'un habile Voyageur; un air de vérité regne par tout. L'Auteur judicieux dans ses Observations, fait voir presque à chaque page son érudition, & une recherche infatigable.

E Nous

Nous nous contenterons de quelques endroits, d'où l'on pourra juger du reste du Livre, & qui feront connoître que M. le Gentil n'est pas moins habile dans la Morale que dans la Physique, même dans la Theologie & dans la Jurisprudence. Le premier est à la page 28. de ce premier Tome. Le Vaisseau sur lequel l'Auteur étoit embarqué étant prêt de périr par une tourmente : voici quelles sont ses pensées & ses expressions sur ce triste événement.

On a beau dire que la mort est toujours la même, de quelque manière qu'elle arrive. Je vous avoué que tout autre genre de mort m'auroit paru supportable. Je suis du sentiment du pieux Enée, qui dans une occasion semblable regretoit de n'être pas mort parmi ses Dieux Penates. Je pestois interieurement contre nos Pilotes, qui aimoient mieux périr en mer que sur la pointe de quelque rocher. La terre, que je voyois si proche, nourrissoit une esperance que j'aimois à conserver. Je ne craignois point les Antropophages, parce qu'il me sembloit que j'avois quelque chose de plus funeste à craindre, & qu'une crainte chasse l'autre.

La misericorde Divine nous ayant préservez d'une mort que j'avois regardé  
comme

comme inévitable, j'admirai l'effet que produisent les passions sur le cœur des hommes : les plus intrépides de nos Matelots avoient la crainte de la mort, & la mort même peinte sur leurs visages. Ils étoient abbatus, & si certains du naufrage, qu'ils n'osoient pas même jurer ni blasphemer. A peine le calme succeda à l'orage, que je vis renaître dans leurs yeux la joye, & certain petit air brutal qui est inséparable de leur personne : chacun déploya son éloquence rustique sur le péril passé. Ce qui me divertit le plus, fut que nos Officiers, que j'avois vû consterner, jurèrent qu'ils avoient été tranquilles dans ce danger, & attribuerent à un deffaut d'experience une partie de mes frayeurs. Je fus le seul homme de bonne foi ; mais mon amour propre trouvoit peut-être autant son compte dans l'aveu sincere & ingénu que je faisois de mes allarmes, que la vanité des autres étoit satisfaite en vantant une intrépidité imaginaire. Je considerois la peur, dans ces sortes d'occasions, comme un effet de la raison, & leur courage, vrai ou faux, comme une insensibilité qui naît le plus souvent d'un deffaut de jugement.

L'Auteur remarque dans un autre endroit, que lorsque la peur est venue à un certain point, elle produit les mêmes effets que la témérité.

Quelques jours après mon arrivée à Arica, (dit M. le Gentil, p. 91. du même vol.) je reconnus la vérité du Proverbe, qui dit, que les plus hautes Montagnes ne sont pas à couvert de la chute, & la fausseté de celui qui dit, que les Montagnes ne se rencontrent jamais. Il y eut un tremblement de terre si extraordinaire, qu'il se fit sentir à 200. lieues à la ronde. Arica, Ylo, Tobija, Arreguipa, Tagna, Mochegoa, & autres Villes & Bourgs furent renversez : les Montagnes s'écroutèrent, se joignirent, & engloutirent les Villages situez, ou sur les Colines, ou dans les Vallées.

Ce desordre dura pendant deux mois entiers, par intervalles ; les secouffes étoient si violentes, qu'on ne pouvoit se tenir debout ; cependant peu de personnes périrent sous les ruines des maisons, parce qu'elles ne sont bâties que de roseaux revêtus d'une terre fort legere. Nous fûmes obligez pendant un mois de vivre en rase campagne, & de camper sous des tentes.

Quelque temps après cet accident, la femme d'un Espagnol accoucha à terme d'un enfant mâle, & six semaines après elle en mit un autre au monde, qui étoit noir, comme le sont tous les Esclaves de Guinée. Elle confessa, sans beaucoup de façons,

façons , que s'étant reconnu enceinte du fait de son mari , elle s'étoit abandonnée à un de ses Esclaves noirs , qui sans doute étoit le pere de ce second enfant. Je laisse aux Physiciens à donner la raison d'un fait qui est aussi certain qu'extraordinaire.

On ne peut rien lire de plus touchant que la Description que fait l'Auteur d'un autre tremblement de terre arrivé à Pisco , dans le Perou , le 3. Fevrier 1716. dont il fut témoin oculaire : elle commence à la page 167. & finit à la page 175. Nous y renvoyons nos Lecteurs.

Nous le suivrons à la Chine , toujours occupé de recherches également curieuses & sçavantes , soit sur la Religion , l'Antiquité , les Sciences & les Arts des Chinois ; mais nous ne nous arrêterons gueres sur toutes ces choses , la matiere étant d'une trop vaste étendue.

M. le Gentil , dans son second volume , commence par nous faire admirer la fertilité de ce beau Pays , & les soins que se donnent les Habitans pour le cultiver jusqu'aux endroits les plus impraticables , ensuite il passe à leur nourriture. Outre la chair de Pourceau , dit-il , qui est la plus estimée , & qui est comme la base des meilleurs repas , on trouve des Chevres , des Poules , des

E iij Oyes ,

## 2036 MERCURE DE FRANCE.

Oyes , des Canards , des Perdrix , des Faifans , & d'autre Gibier inconnu en Europe. Ils expoſent auffi dans les Marchez de la chair de Cheval, de Bourique, & même de Chien. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des Buffles & des Bœufs ; mais dans la plûpart des Provinces , la ſuperſtition ou le beſoin de l'Agriculture empêche qu'on ne les tuë.

De là l'Auteur paſſe à leur maniere d'appréter leurs mets , enſuite il nous fait le portrait de ces Peuples , ſuivant les différentes Provinces qu'ils habitent ; il nous fait voir en quoi conſiſte la beauté & la bonne grace parmi eux : nous voyons que les ongles les plus longs ſont les plus beaux chez eux ; qu'ils ſe contentent ſeulement de les tailler , & que c'eſt une marque de diſtinction que de les porter bien longs , parce que cela dénote qu'ils ne ſont point obligez par la neceſſité de s'appliquer au travail des mains.

On voit enſuite quels ſont leurs Habits, leurs Complimens & leurs Noms. M. le Gentil n'oublie pas de dire quelle eſt la place d'honneur chez eux , ( ce qui varie, ſelon les différentes Provinces , ) de parler des Ceremonies qu'ils obſervent lorsqu'ils invitent quelqu'un à dîner , & de leur Muſique.

Voici

Voici comme il s'exprime à l'égard de leur caractere d'esprit , page 53. tom. 2, Quoique les Chinois soient très-politrons , & que l'usage des armes leur soit interdit , la Populace ne laisse pas d'avoir des Academies où l'on enseigne l'art de se battre méthodiquement à coups de poings. Ils sont très-vindictifs , mais ils sont souvent les premieres victimes de leur vengeance. Quand ils ne peuvent faire à leur ennemi le mal qu'ils voudroient lui faire , leur desespoir les porte à s'aller tuer à sa porte , ou à y expirer , après avoir avalé du poison , parce que les Magistrats ont coutume de punir rigoureusement ceux qui par leurs inimitiez ont réduit leurs ennemis à cet affreux desespoir.

Ils aiment le jeu jusqu'à l'aveuglement & à la fureur ; & pour satisfaire à cette violente passion , ils vendent souvent leurs Enfans , leurs Femmes , leurs Concubines , &c. On voit par la Relation de M. le Gentil , que les Femmes ne sont pas fort heureuses à la Chine , surtout à en juger suivant nos préjugez : elles sont , pour ainsi dire , esclaves , bannies de la société civile , obligées de complaire à un Mari souvent dégoûtant , & toujours jaloux , qu'elles ne voyent ordinairement pour la premiere fois que le jour de leur

mariage. Elles vivent dans une retraite continuelle.

Une des beautez essentielles parmi les Dames Chinoises , est d'avoir des petits pieds. Pour y réussir , quand une fille a passé l'âge de trois ans , on lui casse le pied , enforte que les doigts sont rabattus sous la plante. On y applique une eau forte qui brûle les chairs , & on l'enveloppe de plusieurs bandages jusqu'à ce qu'il ait pris son pli. Les femmes ressentent cette douleur pendant toute leur vie ; elles peuvent à peine marcher , & rien n'est plus désagréable que leur démarche.

Outre cet agrément singulier , elles ont soin d'empêcher que leurs yeux ne croissent & ne deviennent grands. Les jeunes filles instruites par leurs meres , se tirent continuellement les paupieres , afin d'avoir les yeux petits & longs , ce qui , joint à un nez écrasé , les rend des beautez parfaites.

Il est rare , comme on l'a déjà fait entendre , qu'avant la ceremonie du mariage , le mari ait vû sa femme, les questions qu'il fait faire par son Entremetteur au pere de la fille lui suffisent. On demande d'abord quelles sont les perfections de la fille , son âge , son nom , si elle a le pied long de deux pouces tout au plus , les  
cheveux

cheveux longs, les yeux petits, les oreilles longues, larges, ouvertes & pendantes; (car c'est là encore une perfection) si la fille a toutes ces qualitez, le marché est à moitié conclu.

La suite du Livre explique les ceremonies des mariages des Chinois, les adoptions & les avantages des enfans adoptez. Ensuite l'Auteur parle de leurs Arts, de leur Architecture, qui n'est pas fort considerable, non plus que la Medecine, qui n'est pas estimée chez eux, sans doute, à cause de l'ignorance de leurs Medecins, qui n'ont ni Ecoles, ni aucune autre espece d'Academie pour s'instruire dans cette Science.

Voici de quelle maniere se communique parmi eux la petite verole. Lorsqu'ils éprouvent que l'air est temperé, que le temps des pluyes ne regne point, & que cette maladie ne peut être par consequent dangereuse, ils se servent d'une poudre, qui n'est autre chose qu'une pellicule qu'ils tirent du visage d'une personne attaquée de cette maladie, & qu'ils soufflent dans les narines de ceux à qui ils veulent la communiquer. La fièvre survient peu de temps après, le venin sort, & le mal se guerit sans aucun accident.

M. le Gentil n'a rien omis de ce qu'un Lecteur curieux peut desirer sur les En-

E v ter.

terremens , la Langue & la Religion pleine de superstitions des Chinois. Comme nous craindrions de trop allonger cet Extrait , si nous parlions de toutes ces choses en détail, on renvoye au Livre même.

Dans le troisième volume , l'Auteur rapporte tous les differens contre-temps qui lui sont arrivez pour retarder son retour en France , après en avoir déjà beaucoup souffert de la part des Chinois. Ce qui n'empêche pas notre Voyageur , toujours attentif à ce qui peut instruire ou divertir le Lecteur , de s'étendre sur ce qui peut satisfaire sa curiosité.

Le Coco est un arbre , dont le fruit de même nom a été si généralement vanté , que l'on a souvent douté s'il n'entroit rien de fabuleux dans ce que l'on en a publié : voici ce qu'en pense M. le Gentil : Si je voulois , dit-il , faire ce que font tous les Voyageurs dans leurs Relations , je ferois ici l'éloge du Coco ; je rapporterois toutes ses propriétés , dont la principale , & qui renferme toutes les autres , est de fournir à tous les besoins de la vie ; mais je vous renvoye aux Histoires & aux Relations des Hollandois , & généralement de tous les Voyageurs qui ont écrit des Indes. Les louanges outrées qu'on donne à ce fruit , lui ont fait tort dans mon opinion , & s'il fournit à

tous

tous les besoins de la vie, ce sera sans doute aux besoins d'un Singe ou d'un Hermite.

Les Remarques de notre Auteur sur la Tortuë ne sont pas moins curieuses : La Tortuë est un Animal Amphibie. La femelle va tous les mois pondre ses œufs sur le Rivage, & se retire le matin dans la Mer. Quoiqu'elle fasse un nombre presque infini d'œufs, il est rare néanmoins qu'elle puisse d'une couvée conserver plus de quatre ou cinq petits, encore que le Soleil les fasse tous éclore ; car lorsque toutes ces petites Tortuës se sont retirées dans la Mer, elles surnagent & ne peuvent aller au fond. Les Oiseaux de Mer les enlèvent & les brisent en les laissant tomber sur des Rochers, de la même manière que les Corneilles brisent les Coquillages sur les Côtes maritimes de Bretagne.

On prend aussi quelquefois la Tortuë de Mer sur terre, c'est-à-dire, lorsqu'elle y va pondre ses œufs. On examine ses traces sur le sable, & on la suit à la piste. Si-tôt qu'elle entend le bruit, elle court (mais comme une Tortuë telle qu'elle est) vers le Rivage ; alors on lui coupe le chemin de la Mer, & on essaye avec des harpons de la tourner sur le dos. Il ne faut pas la poursuivre de près, parce

E vj qu'elle

## 2042. MERCURE DE FRANCE.

qu'elle jette avec ses nageoires une si grande quantité de sable, qu'on pourroit en être aveuglé.

Il y a lieu d'être satisfait de la Relation de tout ce que M. le Gentil a vû dans l'Isle de Java, mais la matiere est trop étenduë pour un Extrait, nous nous contenterons de rapporter un trait qui fait voir que le vin est une Monnoye (s'il est permis de parler ainsi) encore plus généralement reçûë que l'or, & l'argent, c'est à la page 88. de ce troisiéme Tome. Lorsque la Compagnie, dit l'Auteur, dans laquelle j'étois, eut rencontré une Troupe d'Indiens, & qu'elle se fut mêlée avec eux; le Chef de cette Troupe répondit à nos civilités d'une maniere embarrassée & timide: un des nôtres lui ayant offert du vin, il en but & fit signe qu'on en donnât à ses Compagnons. Je jugeai par-là que le vin est de toutes les Religions, & s'accommode même avec le Mahomé-tisme. Cette Liqueur les ayant mis de bonne humeur, nous leur fîmes entendre que nous souhaitions acheter quelques Bœufs, mais quoiqu'ils eussent bien compris notre demande, ils feignirent de ne nous point entendre & se retirerent l'un après l'autre dans les bois.

Le reste du Livre n'est pas moins curieux que divertissant. On y trouve une  
peinture

SEPTEMBRE. 1727. 2043  
peinture naïve des mœurs des Espagnols  
du Bresil, & une Dissertation de l'Auteur  
sur l'utilité des Voyages; mais comme il  
est impossible de nous étendre sur toutes  
ces choses, nous renvoyons le Lecteur  
au Livre même.

NOUVEL EXAMEN de l'usage gene-  
ral des Fiefs en France, pendant le 11.  
12. 13. & 14.<sup>e</sup>. siècles, pour servir à l'in-  
telligence des plus anciens Titres du Do-  
maine de la Couronne. *Par M. Brussel*,  
Conseiller du Roy, Auditeur ordinaire de  
ses Comptes. *A Paris, au Palais & rue*  
*S. Jacques, chez Cl. Prud'homme, & Cl.*  
*Robustel, 1727. 2. vol in 4.*

HISTOIRE ET EXPLICATION du  
Calendrier des Hébreux, des Romains  
& des François. Dédicée à S. E. M. le  
Cardinal de Fleury. *A Paris, rue de la*  
*Harpe, chez P. Simon, 1727. in 12. de*  
*276. pages.*

EXPLICATION des Qualitez ou des  
Caracteres que S. Paul donne à la Charité.  
*A Paris, rue S. Jacques, chez Cl. Labot-*  
*tiere, 1727. in 8. de 456. pages.*

A LA REINE, Ode sur le sacré Cœur  
de Jesus: *A Paris, chez la veuve Ma-*  
*zieres*

Zieres & Jean Baptiste Garnier, rue sainte Jacques, Brochure in 8. 1727.

Nous pouvons dire avec l'Approbateur de cette Ode, qu'elle mérite l'impression: elle est de M. Desjardins, Prêtre, Docteur de Sorbonne. Elle finit par cette Strophe, qui pourra faire juger du reste.

Dans le culte que l'on doit rendre  
 A ce Cœur, notre ferme appui,  
 Quel heureux guide peut on prendre;  
 Qui conduise nos pas vers lui?  
 A l'exemple de votre Reine,  
 Peuple François, je vous ramene.  
 Quelle gloire de l'imiter?  
 Je vois dans la flamme sincere  
 De cette auguste Tributaire,  
 Le tribut qu'il faut lui porter.

COUTUME DE NORMANDIE, expliquée par M. Pefnelle, Avocat au Parlement. Seconde Edition, corrigée & augmentée par l'Auteur, avec un Recueil d'Arrêts & Reglemens, tant du Conseil que de la Cour, donnez la plûpart sur la Coustume, ainsi qu'ils sont rangez à la suite de la Table des Chapitres. A Rouen, chez Besogne, fils, 1727. in 4.

SEPTEMBRE. 1727. 2045

On vient d'imprimer à Paris pour la troisième fois le Livre des Experiences de M. Poliniere. Le mérite de cet Ouvrage est déjà connu, tant par les Editions précédentes, que par les Démonstrations publiques de ce qui est y contenu, que l'Auteur a faites dans l'Université de cette Ville, depuis plus de trente ans. Cette nouvelle Edition, qui a été retouchée d'un bout à l'autre, augmentée & perfectionnée en beaucoup d'endroits, sera lûë avec plaisir par ceux qui aiment la belle Physique.

Le second Volume de l'*Histoire de Polybe*, nouvellement traduite du Grec, &c. Par le R. P. Dom Vincent Thuillier, avec un Commentaire & un Corps, de Science Militaire, par M. le Chevalier de Follard, paroît depuis le commencement de ce mois chez les S<sup>rs</sup> Michel & Julien Gandoin, Giffart & Armand, Libraires Associez. Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons déjà dit de ce grand Ouvrage, qui mérite autant qu'aucun autre de ce genre, l'attention du Public éclairé. Le troisième Volume est sous la presse, & les Auteurs travaillent sans relâche à la suite, &c.

BREVIARE ROMAIN, NOTE, selon

2046 MERCURE DE FRANCE.

lon un nouveau systême de Chant, très-court, très-facile & très-sûr; approuvé par M<sup>rs</sup> de l'Académie Royale des Sciences, & par les plus habiles Musiciens de Paris. *Par M... Prêtre*, contenant l'Exercice du Chrétien, un Extrait des Rubriques, des Cérémonies & du Rituel, la Méthode pour apprendre ce nouveau systême, le Pseautier, l'Antiphonier, le Processional, les Messes de toute l'année, & les plus belles & plus curieuses Pièces de Chant. *A Paris, rue Galande, chez Quillau, fils, 1727. in 12. de plus de 1500. pages. Prix 5. livres, on peut le mettre en deux volumes.*

Cet Ouvrage qui paroît très-utile & très-ingénieusement inventé pour faciliter le Chant, est dédié à M. Languet de Gergi, Curé de S. Sulpice. On y trouvera une Méthode courte & facile pour être en état de chanter les Pièces des Chants les plus difficiles, le Systême ne demandant, selon l'Auteur, qu'une connoissance exacte de la Gamme. Il assure que ceux qui le liront sans prévention, y trouveront des secours qui les conduiront à surmonter toutes les difficultez de cet Art. Cette nouvelle Méthode ne peinant ni la vûë ni l'attention, on la retient facilement; de plus elle leve toutes les difficultez qui se trouvoient dans l'ancienne

cienne

cienne maniere d'apprendre le Chant. On diminue par là les dépenses excessives qu'il falloit faire pour avoir des Livres de Chant exacts, & on a la commodité de pouvoir porter dans la poche tout le Chant de l'Eglise, puisque ce volume n'est pas plus gros que le Breviaire Romain, malgré la quantité de Livres qui y sont renfermez, qui dans l'ancien Systême étoient répandus en plusieurs volumes d'une grosseur énorme. Par ce moyen les femmes, qui ont plus de temps que les hommes, pourront assister aux Offices & suivre les Ecclesiastiques, &c.

On travaille actuellement à une nouvelle Méthode de Musique, selon le nouveau Systême de Chant de *M. Demos*, Prêtre du Diocèse de Geneve, par le moyen de laquelle, même les plus petits enfans & les Payfans, pourront chanter les plus difficiles Pieces de Musique. On trouvera dans cette Méthode toutes sortes de Leçons, commençant par les airs les plus faciles jusqu'aux plus difficiles. Les Airs sont des Airs à boire, & autres semblables, propres à récréer l'esprit & l'inviter à apprendre plus volontiers le nouveau Systême. Ceux qui auront appris la Gamme du Plein-Chant dans le Livre du même Auteur, qui est inventé

## 2048 MERCURE DE FRANCE.

venté depuis peu & dont on vient de parler, auront l'avantage de la sçavoir déjà pour la Musique, lorsque la Méthode paroîtra, & il ne leur restera plus qu'à former leurs voix. Un fameux Musicien fera executer dans la suite toutes sortes de Pieces de Musique, selon ce Systême, pour la satisfaction du Public.

*HISTOIRE DES PAPES, &c. Ouvrage posthume du R. P. Pagi. Extrait d'une Lettre écrite de Provence sur ce sujet le 6. Août 1727.*

Nous venons de recevoir un Livre qui nous regarde en quelque maniere, c'est le quatrième volume de l'Histoire des Papes du feu P. Pagi : en voici le titre. *BREVIARIUM Historico Chronologico Criticum, illustriora Pontificum Romanorum Gesta, Conciliorum Generalium Acta, necnon complura cum Sacrorum Rituum tum Antiqua Ecclesie Disciplina Capita complectens. Auctore R. P. FRANCISCO P A G I, Ord. Minorum Conventualium S. Francisci S. T. D. TOMUS QUARTUS. Opus Posthumum. Studio & labore R. P. Antonii Pagi, Auctoris Nepotis ejusdem Ordinis S. T. D. continuatum. Antuerpiæ, apud Joannem Van de Hart, 1727. ou plutôt à Geneve, chez les Freres*

SEPTEMBRE. 1727. 2049

Freres de Tournes, *in* 4. pages 692.

Cette Histoire comprend la Vie de quinze Papes depuis Clement V. jusques à la mort d'Eugene IV. ou depuis l'année 1305. jusques en 1447. On a mis à la tête une Dissertation critique sur S. Denis, Evêque de Paris. Le P. Antoine Pagi, neveu de l'Auteur, qui a eu soin de cette Edition, à donné du sien l'Histoire du Concile de Bâle, & ce qui suit cette Histoire, & il fait esperer qu'il donnera la continuation de cet Ouvrage, qui a fait honneur à son Oncle, & qui est très-utile. L'Avis au Lecteur contient un abregé fort court de sa vie. Vous en avez donné un Eloge un peu plus étendu dans un de vos Journaux. J'en trouve un autre dans le troisième Tome de la Bibliotheque Germanique de l'année 1721. p. 267. avec une faute bien essentielle. On le fait mourir à Geneve. Il est certain que le P. Pagi est mort à Orange dans son Monastere.

LA DEFENSE des Ordinations Anglicanes, réfutée par le R. P. Hardouin, de la Compagnie de Jesus. *A Paris, Quay des Augustins, chez Chaubert, 1727.* 2. vol. *in* 12. 4. liv.

OEUVRES DIVERSES de M. Roy,  
conten-

2050 MERCURE DE FRANCE.

contenant des Eglogues, des Pièces mêlées ou galantes, des Odes, des Poèmes, Avec des Reflexions sur l'Ode & sur l'Eglogue, & des Discours sur différentes matieres de Morale & de Religion. *A Paris, chez Robustel, Pissot, Chaubert, &c. 1727. 2. vol. in 8. 5. liv.*

HISTOIRE des Chevaliers Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, appelez depuis Chevaliers de Rhodes, & aujourd'hui Chevaliers de Malthe. *Par M. l'Abbé de Vertot, de l'Académie des Belles-Lettres, Secrétaire des Commandemens de S. A. S. feuë Madame la Duchesse d'Orleans, troisième Edition. A Paris, chez Rollin, Quillau & Desaint, 1727. 5. vol. in 12. prix 10. liv.*

ABRÉGÉ HISTORIQUE DE LA BIBLE, avec des Notes Litterales & de courtes Explications pour en faciliter l'intelligence & aider la mémoire à la faveur d'un Distique exprimant en substance le contenu de chaque Chapitre. Nouvelle Méthode pour apprendre avec facilité à la retenir fidelement. Par le R. P. de S. André, Religieux Minime. *A Rouen, & se vend à Paris, Quay des Augustins, chez Jacques Langlois, 1727. 4. vol. in 12. 8. livres.*

On prétend qu'un Mathématicien a

On

SEPTEMBRE. 1727. 2051

projeté une manière de Carrosse pour quatre personnes, qui avec les-seules forces des mouvemens qu'il a inventez, pourra faire six lieües dans l'espace d'une heure, même dans les sables.

On mande de Londres, qu'il y eut sur la fin du mois de Juillet dernier, un Tremblement très-considerable à Morgan dans le Pays de Galles, qui fut precedé d'un bruit sous-terrain du côté de l'Est. Les murailles du Parc & les Maisons voisines furent renversées, quelques Arbres abattus, & l'eau de la Riviere se troubla. Ce Tremblement de Terre a été très-violent dans plusieurs autres endroits du Royaume, principalement d'Edimbourg où la Terre appelée *Stonelant*, qui couvroit le Banc de *Close-Head*, a changé de place en un instant.

Par un Memoire qui concerne le progrès des Operations de Chirurgie les plus importantes, on apprend que le sieur Gerard, Chirurgien Juré à Paris, ordinaire du Roi en sa Cour de Parlement, Demonstrateur en Anatomie & Chirurgie au Jardin Royal, & Chirurgien de l'Hôpital de la Charité des Hommes, continue de faire avec succès l'operation de la Taille. Après avoir heureusement taillé, le mois de Mars dernier M.  
Hen-

Hennin, Conseiller au Grand-Conseil, âgé de 74. ans, il a taillé, le 22. Juillet dernier, le sieur Germain Boudin, Maître Chandelier, rue du Temple, âgé de 68. ans. L'Operation fut faite en moins de deux minutes, & si heureusement, que le Malade s'est trouvé entierement gueri le 15. d'Août.

Le 25. Août, jour de la Fête de saint Louïs, Roi de France, l'Academie Françoise la solemnisa, selon sa coutume, dans la Chapelle du Vieux Louvre. L'Evêque de Soissons, l'un des Quarante de l'Academie, celebra la Messe, pendant laquelle on chanta un fort beau Motet en Musique de la composition du sieur Dornel. Après la Messe, l'Abbé Couturier, Chanoine de saint Germain l'Auxerrois, prononça le Panegyrique de saint Louïs, avec beaucoup d'éloquence.

Le même jour, l'Academie Royale des Belles Lettres, & celle des Sciences, solemniserent aussi la Fête du même Saint, dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire. Il y eut pendant la Messe un Motet en Musique de la composition du sieur du Bouffet, après laquelle le R. P. Cyrille, Augustin Dechaussé de la Place des Victoires, prononça très-éloquemment le Panegyrique de saint Louïs.

L'après.

SEPTEMBRE. 1727. 2053

L'après midi, M. Amelot de Chaillou, Intendant des Finances, qui avoit été élu pour remplir la place vacante dans l'Académie Française par la mort de l'Archevêque de Toulouse, y prit séance. Il fit un beau Discours, auquel M. Adam, Directeur de l'Académie, répondit.

L'Académie donna ensuite le Prix d'Eloquence à M. de Farcy, & celui de Poësie à M. Bouret, Lieutenant General de Gisors.

Nous dirons à cette occasion quelque chose de ces Prix, en faveur de plusieurs personnes qui nous ont paru peu instruites de l'institution des Prix, & des Ceremonies qui s'observent le jour qu'on les donne.

Il y en a deux de la valeur de trente pistoles chacun, consistant en deux Medailles d'or, dont la face droite represente toujours le Portrait du Roi, avec des revers qui marquent quelque événement memorable de son regne.

Le Prix de la Prose a été fondé par l'illustre M. de Balzac, qui étoit, à bien juste titre, de cet illustre Corps; mais comme le fonds qu'il a laissé pour cela ne produit pas chaque année un intérêt assez fort pour remplir la valeur du Prix, on ne le donne que tous les deux ans.

M. de Clermont-Tonnerre, Evêque  
&

& Comte de Noyon , Pair de France , a fondé le Prix de la Poësie , qu'on distribue tous les ans. L'Academie en choisit le Sujet , aussi-bien que de la Prose. On avertit le Public plus de six mois auparavant par un Memoire imprimé. Ceux qui travaillent pour concourir, sont obligez d'envoyer leurs Pieces dès le mois de Mai , sans se nommer , afin d'éviter toute partialité.

Les Prix se donnent publiquement le jour de saint Louïs ; & pour augmenter la solemnité de cette Fête , depuis l'année 1677. on fait chanter une Messe en Musique , & on prononce le Panegyrique du Saint dans la Chapelle du Louvre. L'après midi on tient l'Assemblée publique , le Directeur lit les Pieces qui ont merité le Prix , qu'on distribue sur le champ aux Auteurs , s'ils se présentent.

*PROGRAMME de l'Academie Royale  
des Belles Lettres , Sciences & Arts  
de Bordeaux.*

L'Academie propose à tous les Sçavans un Prix fondé par feu M. LE DUC DE LA FORCE. C'est une Medaille d'or de la valeur de trois cens livres.

Elle est destinée à celui qui expliquera avec le plus de probabilité *la cause de la salure*

SEPTEMBRE. 1727. 2055

*Salûre de la Mer.* Ce Prix sera distribué le 25. d'Août de l'année 1728. jour de la Fête de saint Louïs.

Il sera libre d'envoyer les Dissertations en François ou en Latin , mais elles ne seront reçûes pour le concouts que jusqu'au 1. Mai prochain inclusivement.

Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un Billet séparé & cacheté, la même Sentence, avec son nom & son adresse.

*Les Paquets seront affranchis de port, & adressez à M. Sarrau, Secretaire de l'Academie, rue de Gourgues, ou au Sieur Brun, Imprimeur de l'Académie, rue S. Jâmes.*

L'Academie Royale de Peinture & de Sculpture, a perdu un Conseiller Amateur honoraire d'un grand merite, par la mort de M. de Launay, Secretaire du Roi, & Directeur de la Monnoye des Medailles & de l'Orfevrie de Sa Majesté. La beauté de son genie, & l'excellence de son goût l'avoient fait atteindre de bonne heure à la perfection de son Art, & l'ont rendu celebre en France & dans les Pays Etrangers pendant plus de cinquante ans, par une infinité d'Ouvrages admirables d'Or & d'Argent, par tous les embellissemens qu'il a faits à la Monnoye des Medailles, & par le nombre.

F. pro-

prodigieux de Poinçons & de Quarrez qui ont été gravez sous sa conduite, & dont il a formé un des plus curieux & des plus rares Cabinets de l'Europe, joignant à tous ses talens une probité, un caractère obligeant, & une politesse qui lui avoient acquis l'estime & la considération de tous les honnêtes gens. Il étoit de Paris, & mourut le 19. d'Août âgé de plus de 80. ans.

L'Academie a choisi, pour remplir sa place, M. le Febvre, Intendant & Contrôleur des Affaires de la Chambre & Menus Plaisirs de Sa Majesté, Garde des Pierres de la Couronne, Tresorier General de la Maison de la Reine, & cy-devant Greffier de l'Ordre Militaire de Saint Louis.

Le Sieur Briart, qui demeure à présent dans la Cour Abbatiale de Saint Germain des Prez, vis-à-vis le Bailliage, continue avec grand succès le débit des Cuirs à repasser les Razoirs, avec le secours desquels on peut se passer de Pierre à aiguiser; on en reconnoît de plus en plus l'utilité. Il en a de plusieurs grandeurs & de différens prix, depuis 40. sols jusqu'à 8. liv.

Il debite aussi depuis peu une Essence de Savon, à la Bergamote, & autres Odeurs douces, dont on se sert au lieu de Savonnette.

SEPTEMBRE. 1727. 2057

nette. Une petite cueillere à Caffé pleine de cette Liqueur , mise dans le Bassin , suffit pour produire une grosse mouffe blanche , beaucoup plus propre à ramollir le poil que les meilleures Savonnettes. Cette Essence rend la peau unie , & ôte toute sorte de boutons , de dartres & d'échauboulores. Les Dames s'en servent pour se laver le visage , les bras & les mains. Il y en a de deux prix , à 5. sols & à 8. sols l'once. La même Essence se debite aussi chez le Sieur Huet , dans la même Cour , vis-à-vis la rue Cardinale.

Nous n'avons garde de negliger un Avis important aux amateurs de la bonne chere , qu'on nous prie d'insérer ici. C'est au sujet des friands Pâtez de Perdrix rouges , garnis de Truffes , du Sieur Villereynier de la Gatine , fameux Patissier à Perigueux. Il les compose depuis long-temps à la grande satisfaction des gens les plus delicats & les plus difficiles. Il donne avis qu'il a trouvé le secret de les conserver pendant plus de deux mois , & qu'il en envoie non seulement dans toutes les Villes du Royaume , mais encore en Espagne , en Italie , en Allemagne , en Flandres & en Angleterre. Le prix de chaque Perdrix est de 10. liv. pour le Royaume , & de 15. liv. pour les Pays

F ij      Etran-

Etrangers , tous frais faits , & les Pâtez rendus francs de port. Ceux qui voudront faire usage de ce mets exquis , n'auront qu'à écrire au Sieur Pierre Villereynier de la Gatine , Maître Patissier ordinaire du Roi , à la Tête Noire , à Perigueux.



## A I R.

**L**E Lys par sa blancheur efface  
 Les plus brillantes couleurs ,  
 Et l'on ne voit point de fleurs ,  
 Que sa tige ne surpasse.

Qu'il regne dans ces cantons ,  
 Et que sa tige féconde ,  
 Bien-tôt remplisse le monde ,  
 De ses nouveaux rejettons.

Ces Vers allegoriques , très-convenables au temps présent , ont été mis en Musique par M. Mouret , & chantez par une Bergere , sur le Theatre de l'Hôtel de Bourgogne , dans le Divertissement de la Comedie de *Zephire & Flore*.

VAU-



2<sup>e</sup>  
Et  
rer  
fai  
qu  
la  
Ro



L

Qu

Qu

Et

Bie

De

ble

Mi

un

Bo

la



SEPTEMBRE. 1727. 2059

VAUDEVILLE.

ON donne *gratis* l'Opera,  
La Comedie, & *cetera*,  
Pour la naissance des Princesses.

Mais partout, à mon grand regret,  
On ne fait pas mêmes largesses :  
Point de *gratis* au Cabaret.



S P E C T A C L E S.

JONATHAS LE MACHABÉE,  
*Tragédie, représentée au College de  
Louis le Grand, pour la distribution  
des Prix, fondée par S.M. le 5. du  
mois d'Août.*

S U J E T.

**T**Riphon, General des Troupes de Syrie, vou-  
lant détrôner Démétrius, son Roy, & met-  
tre en sa place le jeune Antiochus, dont il pré-  
tendoit envahir la Couronne, craignit d'être  
traversé en cette double entreprise par Jonathas  
Prince d'Israël, frere & successeur du brave  
Judas Machabée. Pour se defaire d'un ennemi  
si formidable, il résolut d'abord de l'attaquer  
avec une nombreuse armée qu'il fit avancer vers

F iij Jeru-

Jerusalem. Mais comme il vit le General Israélite disposé à le bien recevoir avec des Troupes aguerries, il feignit de vouloir la paix, engagea Jonathas par de belles promesses à congédier ses Troupes, & l'attira dans la Ville de Ptolémaïde, où il fit égorger presque toute l'Escorte qu'il s'étoit réservée, le fit prisonnier lui-même, demanda cent talens pour sa rançon, & ses deux enfans pour otages. Simon, frere de Jonathas, découvrit l'artifice; il ne laissa pas d'envoyer au perfide Tryphon la somme d'argent avec ses neveux, pour ne pas s'attirer la haine du Peuple d'Israël, qui ne manqueroit pas d'interpréter malignement son refus, & de dire hautement qu'il laissoit languir son frere dans les fers, afin de commander en sa place. Tryphon retint l'argent avec les Captifs; & sachant que Simon venoit avec une armée pour les délivrer, il fit inhumainement massacrer Jonathas & ses enfans, & défilé ses Troupes vers la Syrie.

Joseph rapporte que Triphon avoit auprès de lui, en qualité d'homme de confiance, un certain Arabe, Gouverneur du jeune Anthiochus, & que ce Confident lui avoit mis entre les mains le Prince son Eleve, pour servir de prétexte à la guerre contre Démetrius. *1. Liv. des Machab. Joseph, &c.*

*La Scene est dans le Camp de Triphon, sous les Murs de Ptolémaïde.*

## A C T E I.

Tryphon ouvre la Scene avec Phezor son Confident à qui il découvre tous ses ambitieux projets, dont il attend un succès heureux-  
Joadab

Joadab son Emissaire secret, quoi qu'Israélite, arrive de Jerusalem & lui apprend que Simon, frere de Jonathas, s'est soumis aux conditions qu'il lui a imposées pour la rançon de ce Chef des Israélites. Il ajoute que Nabal est déjà arrivé à une Place Frontiere à un mille du Camp avec les ôtages qui doivent être remis entre les mains du vainqueur; mais qu'il a ordre de ne point passer outre, & d'y attendre Simon, qui doit accompagner les ôtages avec de bonnes Troupes. Tryphon ordonne au traître Joadab d'aller dire de sa part à Nabal, que c'est fait de Jonathas, s'il ne vient sur le champ & sans attendre Simon, avec les ôtages qui sont les deux fils de Jonathas. Joadab se dispose à obéir au cruel Tryphon. Jonathas qui ne le soupçonne d'aucune perfidie, & à qui ce traître, pour le mieux tromper, fait confiance de l'ordre qu'il a d'aller presser Nabal de venir avec les ôtages, sans attendre Simon, le conjure d'avertir Nabal de ne point se fier aux belles promesses de Tryphon & d'attendre la nombreuse escorte qui doit pourvoir à la sûreté des ôtages. Joadab lui promet tout pour ne lui rien tenir, & se retire. Nachor, Israélite, fait prisonnier avec Jonathas, le prie de se défier de Joadab; mais c'est inutilement; Jonathas le soupçonne d'autant moins qu'il lui a sauvé la vie. Jarbas, frere de Tryphon, & pourtant vertueux, vient fortifier les justes craintes de Nachor. Il instruit Jonathas des intrigues secretes de Joadab avec Phégor, aussi méchants l'un que l'autre, quoi qu'ayant différentes vues. Il lui offre ses bons offices auprès de son frere Tryphon, en reconnoissance des bons traitemens qu'il a reçus de lui, pendant sa prison dans Jerusalem. Jonathas remercie ce genereux ennemi & s'en va concerter avec Nachor les moyens de s'écarter d'un pas si dangereux.

ACTE

## A C T E I I.

Les Enfans de Jonathas arrivent dans le Camp & sont presentez à Jonathas ; quel spectacle pour un pere de voir ses deux fils dans un lieu si fatal ! & quelle douleur pour ces fils infortunez de retrouver leur pere chargé de chaines ! Jonathas se plaint à Nabal de ce qu'il n'a pas attendu l'escorte, qui devoit pourvoir à leur sûreté ; Nabal s'excuse du péril des enfans sur celui qui menaçoit le pere même, s'il n'eût pas obéi au cruel Tryphon. Ce barbare vient ; il propose un Traité de Paix qu'il sçait bien ne pouvoir être accepté : en voici les conditions. 1°. Que Jonathas ni ses enfans ne porteront jamais les armes contre les Syriens. 2°. Que les Juifs payeront un tribut annuel au Roy de Syrie. 3°. Que la Statue de Jupiter Olympien, abbatuë par les Machabées, sera relevée dans Jerusalem. aux dépens même de Jonathas : Tryphon se retire. Jonathas deteste sa mauvaise foi. Joadab vient avec un faux respect lui offrir le Traité à signer, & fait avancer un Autel de Jupiter Olympien, sur lequel il prétend que Jonathas prête serment ; ce Prince regrette de n'avoir point d'épée pour percer le cœur à l'indigne Ministre de l'impiété de Tryphon, mais ses deux enfans, qu'on n'a point encore desarmez, suppléent à son deffaut ; l'un renverse l'Image de Jupiter & l'autre fond l'épée à la main sur le lâche Joadab qui s'enfuit. Nabal allarmé de cet incident, va trouver Tryphon pour désarmer sa colere, & Nathor, à force de prieres, engage Jonathas & ses enfans à se retirer avec leur pere dans la Tente de l'Ambassadeur, dont il se flatte qu'on n'osera pas violer les droits.

ACTE

## ACTE III.

Tryphon furieux, malgré les instances que Nabal lui a faites, vient juger le crime des deux fils de Jonathas dans le même lieu où il avoit été commis. Joadab est l'accusateur, le Conseil n'est composé que de Tryphon, de Phégor & de Jarbas. Phégor opine à la mort & Jarbas au pardon. Tryphon croit faire un Acte de clémence, en ne condamnant à la mort que l'un des deux coupables; il en laisse le choix à Jonathas. Cette situation est des plus intéressantes. Le pere ne peut se résoudre à opter entre des victimes si cheres, il s'offre à mourir pour ses enfans, qui lui disputent un sacrifice qui les doit combler de gloire. Tryphon se réserve le choix, & ayant mis les coupables entre les mains de ses Gardes, il se retire pour aller ordonner de leur sort; Jarbas prévoyant qu'Achimas, fils aîné de Jonathas, sera condamné comme plus coupable que Masias son frere, conseille à Jonathas de céder au temps, & de dissimuler son zele pour sa Religion; Jonathas lui répond que la véritable Religion n'est point esclave des temps. Nabal tout éperdu vient avertir Jonathas que son fils aîné va être condamné, & que son cadet court le même risque, si l'on ne se hâte de fléchir Tryphon. Jarbas va se jeter aux pieds de son frere pour tâcher de le porter à la clémence; il entraîne Jonathas avec lui.

## ACTE IV.

Tryphon n'ayant condamné que l'aîné des fils de Jonathas, & ayant rendu le cadet à ce pere infortuné, Joadab & Phégor, plus cruels que leur Maître, exposent les dépouilles de ce fils destiné

à la mort, aux yeux de Jonathas, afin que par ses emporremens contre Tryphon, il porte ce Tyran à faire périr encore le fils qu'il a bien voulu lui laisser. Leur artifice leur succede au gré de leurs vœux. Jonathas ne peut voir le barbare spectacle qu'on ose étaler à ses yeux, sans en venir à des menaces contre son cruel ennemi. Tryphon en est instruit. Jarbas fait un nouvel effort pour porter Jonathas à souscrire au Traité que Tryphon exige de lui; mais ce fidele Israélite conserve sa premiere fermeté. Le fils imite le pere, ils sont tous deux invincibles; le pere est saisi tout-à coup d'un saint enthousiasme; il lit dans l'avenir, & voit par avance tout ce que *le Desiré des Nations* doit souffrir, vendu par un traître, comme Jonathas l'est par le perfide Joadab. Le fils prend de nouvelles forces dans le souvenir des merveilles que Dieu a operées pour son Peuple choisi; mais Nabal n'osant comoter sur des miracles, pense aux secours humains; il propose la fuite à Jonathas & à Masias sous un travestissement qui peut les favoriser. Ni le pere ni le fils n'y veulent consentir par grandeur d'ame; mais enfin Masias se détermine à fuir par l'interêt qu'il prend en la vie de son pere, & n'entreprend de s'évader que pour aller hâter la marche de l'armée qui doit venir à leur secours.

## ACTE V.

Jonathas incertain du succès que peut avoir l'évasion de son fils Masias, est saisi d'une frayeux mortelle que Nachor ne peut dissiper. Ses pressentimens ne sont que trop justifiez par l'évenement. On lui amene ce cher fils chargé de chaînes, qui lui raconte comment il a été surpris par leurs communs ennemis. Tryphon vient & menace Jonathas des plus affreux supplices, s'il ne lui decota-

VTC

SEPTEMBRE. 1727. 2065

vré tout le complot de la fuite de Mafias. Ce qui l'irrite encore plus, c'est que Nabal, compagnon de cette entreprise, a échappé à ceux qui ont arrêté Mafias. Ses menaces, loin d'ébranler Jonathas, l'animent d'une noble fierté. Il menace à son tour ce même Tryphon qui le brave. Tryphon le fait mettre aux fers. Joadab le presse de lui faire donner la mort, mais il reçoit bien-tôt le prix de sa perfidie. Jarbas montre à Tryphon des Lettres qui prouvent une funeste intelligence entre ce traître & Démétrius. Tryphon furieux le livre aux fleches des Soldats. Cependant un Courier vient annoncer l'approche de l'armée Israélite, dont Nabal a pressé la marche; le cruel Tryphon ordonne à Phégor de faire poignarder Jonathas avec son fils, & d'exposer leurs corps au passage des Troupes qui viennent à leur secours. Il n'a pas le courage de les attendre, & fait honteusement retirer son armée dans Ptolemaïde. On apporte Jonathas & Mafias, tous deux expirans. Simon irrité par cet affreux spectacle, s'en sert pour animer les Israélites à la vengeance. Il finit la Tragedie par des imprécations qui annoncent le châtiment que le Ciel réserve à tant de crimes.

## L'AMBITION, Ballet, dansé à la Tragedie de Jonathas.

### *Dessin & Division du Ballet.*

Comme on choisit pour sujet de la Tragedie, la mort du grand Jonathas Machabée, sacrifié aux desseins ambitieux de Tryphon, General de Syrie, on s'est crû autorisé par-là à faire danser le Ballet de l'Ambition, pour servir d'intermede à a Piéce Tragique, avec laquelle il a une liaison

Fvj natu-

## 2066 MERCURE DE FRANCE.

naturelle. On y représente l'Ambition sous quatre rapports differens qui renferment ce qu'il y a d'essentiel en cette passion. On y peint, 1°. *Ses déguisemens.* 2°. *Ses attentats.* 3°. *Ses succès.* 4°. *Ses desastres.* Ainsi l'*Ambition masquée*, l'*Ambition ouvertement criminelle*, l'*Ambition triomphante*, l'*Ambition confondue*, fournissent les quatre Parties de ce Ballet; chacune de ces Parties est composée de quatre Entrées.

Dans la premiere Entrée, la Fortune paroît élevée sur un Globe Terrestre. A la droite elle a une Corne d'abondance, & à sa gauche des Lauriers, des Sceptres, des Couronnes, qu'elle dispense à son gré. Le Globe s'ouvre; on en voit sortir les quatre Parties du Monde, au milieu desquelles se va placer l'Ambition, comme pour leur donner la loi: mais elle la reçoit elle-même de la Fortune, devant laquelle elle rampe avec ses Compagnes. Bien-tôt après elle fait effort pour s'élever au faite de la Rouë, & se voit secondée d'un grand nombre de personnes de tout âge & de toute condition.

Dans la seconde Entrée plusieurs Heros viennent se ranger sous l'Etendart de l'Ambition.

Dans la troisieme, des gens de toutes sortes de condition, depuis le Guerrier jusqu'à l'Artisan, s'enrolent dans la même Brigade.

Dans la quatrieme, une foule de Courtisans, tâchent de surprendre la Fortune par des hommages aussi respectueux qu'interessés, n'osant l'attaquer à guerre ouverte. Cette premiere Partie finit par une Danse generale de tous ceux qui ont composé les quatre Entrées. Voilà ce qui concerne la Division du Ballet; passons aux quatre Parties, avec les Entrées qui leur sont subordonnées.

PRE-

PREMIERE PARTIE.

*Les Déguisemens de l'Ambition.*

Dans la premiere Entrée, Mahomet se couvre d'un masque qui lui est présenté par l'Hypocrisie, revêtuë du Manteau de la Pieté. Il contrefait l'homme inspiré. Il n'instruit d'abord que des Paysans & de simples Bergers, dont il fait ensuite des Soldats propres à seconder ses projets ambitieux.

Dans la seconde, Antonin Caracalle feint de vouloir épouser la fille d'un Roy des Parthes, ce qui donne lieu aux Romains de sa suite de poignarder quelques uns des Sujets de ce Roy, dont il veut envahir les Etats, sous ce prétexte d'hymen.

Dans la troisième, deux jeunes Seigneurs Elevés de la Politique, prennent deux visages par ses conseils. Elle leur fait entendre qu'il faut, selon l'occurrence, être tantôt ami, & tantôt ennemi, si l'on veut aller loin dans la carrière de l'Ambition. Ils font mille caresses à ceux de leurs concurrens qui veulent tromper; mais ces derniers reconnoissent bien-tôt qu'on doit peu compter sur de pareils amis.

Dans la quatrième Entrée, des Sages tirent la Verité du fond d'un Puits, où le Mensonge l'avoit précipitée; ils l'opposent aux tromperies des ambitieux masquez. Elle tient un Soleil à la main; plusieurs Génies la suivent, portant des flambeaux. La Masquarade est dissipée; le Puits se comble & disparoît.

## SECONDE PARTIE.

*Les Attentats de l'Ambition.*

Dans la premiere Entrée, la Discorde arme Théodoric & son frere, Princes Visigots, l'un contre l'autre, par le moyen d'un Sceptre & d'une Couronne qu'elle leur presente à tous deux. L'Ambition déchaîne contre eux les Furies qui les portent à se battre en duel. Théodoric est vainqueur, il s'empare du Sceptre & de la Couronne, & s'applaudit d'une victoire qu'il a achetée du sang de son propre frere.

Dans la deuxième, l'ambitieux Egythe s'étant emparé du Trône d'Agamemnon, donne une Fête à sa cour. Agamemnon revenant du Siege de Troye, & débarqué au Port, survient avec quelques Officiers de ses Vaisseaux. Des Assassins l'attaquent, le chargent de fers & l'emmenent dans son Palais pour y être égorgé.

Dans la troisième, Cesar & Pompée font voir dans les Champs de Pharsale, jusqu'où peut aller l'ambition de deux Citoyens, dont l'un ne veut point d'égal, & l'autre point de Maître.

Dans la quatrième Entrée, S. P. Melius; dans la Fête de Cybele, donne des Jeux, & des Spectacles au Peuple, dont il veut s'attirer les suffrages pour parvenir à la Royauté, & fait voir par là qu'il sacrifie moins à cette Déesse qu'à son ambition.

## TROISIÈME PARTIE.

*Les Succès de l'Ambition.*

Dans la premiere Entrée, Sylla, vainqueur de Mithridate, se fait traîner sur un Char triomphal,

phal, suivi des Guerriers & des Matelots qui l'ont suivi dans cette expedition. Enfié de ses premiers succès, il s'oublie jusqu'à proscrire plusieurs Officiers jaloux de sa gloire & fait présager par-là toutes les cruautés, où le portera un jour son ambition démesurée.

Dans la seconde, Alexandre après avoir presque conquis toute la Terre, s'afflige en voyant Aristote, Diogene & quelques autres Philosophes de son temps, discourir sur l'existence d'un seul Monde, comme si son ambition étoit resserée dans des bornes trop étroites.

Dans la troisième, Ninus aveuglé par ses prospérités, loin de remercier les Dieux & de leur en attribuer la gloire, prétend s'élever à leur condition, & commence par faire dresser des Autels à son Pere Bélus, sous le nom de Jupiter.

Dans la quatrième Entrée, un Tyran de l'Inde, par un excès de cruauté que ses victoires lui ont inspiré, a condamné ses Captifs à être broyez dans un Mortier, comme pour les anéantir devant lui. Bacchus ayant triomphé de ce Barbare, ne croit pas le pouvoir mieux punir, qu'en faisant revivre ces malheureux; mais la pression violente qu'ils ont soufferte, fait qu'il n'en peut faire que des Pigmées. Ces petits Peuples doivent leur nom & leur origine à cette résurrection.

## QUATRIÈME PARTIE.

### *Les Desastres de l'Ambition.*

Dans la première Entrée, Capanée, ne croyant rien d'impossible à son ambition, escalade la plus haute Tour de la Ville de Thebes; il brave jusqu'à la Foudre de Jupiter; mais ce Dieu le terrasse & le met en poudre.

Dans la seconde, Bajazet vaincu par Tamerlan,

lan , est enfermé dans une Cage de fer , où il sert de jouet aux Soldats , en punition de son extrême ambition.

Dans la troisième, on renverse les Statues de Séjan , Favori de Tibere. Les débris de ces Statues forme comme un Trophée érigé à la haine publique ; sa disgrâce n'afflige que des ambitieux comme lui , qui sont entraînez dans sa chute.

Dans la quatrième Entrée , Cornelius Gallus fait élever de nouvelles Pyramides en Egypte , non-plus au nom d'Auguste , mais au sien même. Cette superbe Fête est troublée par un ordre imprévu de cet Empereur , justement irrité , qui le prive de son Gouvernement. L'ambitieux Gouverneur en est si accablé , qu'il se tuë lui-même , pour ne point survivre à son malheur.

### *Ballet General.*

Pour ne pas confondre l'Ambition louable avec l'Ambition criminelle , on représente dans ce Ballet General , le Palais de l'Honneur , où paroissent des Héros de tous les genres , le front orné de Lauriers. On voit accourir vers ce Palais une Troupe d'illustres Rivaux , dont chacun est récompensé à proportion de son mérite. Il n'en est pas de même des Partisans de l'Ambition criminelle , on les chasse du Palais de l'Honneur , comme de vils Esclaves , indignes d'y être admis , & même d'en approcher.

Le Lundi 11. Août , on representa sur le Théâtre du College Mazarin , pour la Distribution des Prix , *Jaddus , Grand-Prêtre des Juifs , ou Alexandre le Grand devant Jerusalem*, Tragédie , dont voici le sujet.

Alexandre étant allé assiéger la Ville de Tyren Syrie , aussi-tôt qu'il eut gagné  
contre

contre Darius la bataille de l'Isse, il écrivit à Jaddus, Grand-Prêtre des Juifs, pour lui demander du secours, un commerce libre avec son armée, & les mêmes assistances qu'il donnoit à Darius. Jaddus lui fit réponse que les Juifs avoient promis à Darius avec serment de ne jamais porter les armes contre lui, tandis qu'il seroit en vie. Alexandre irrité de ce refus, n'eût pas plutôt emporté la Ville de Tyr, qu'il s'avança avec son armée vers Jerusalem. Jaddus craignant, non seulement pour lui, mais encore pour la Ville, qu'il voyoit dans un danger évident, eût recours à Dieu; & étant allé par son ordre trouver Alexandre, son aspect désarma tout à coup ce Prince qui le reconnut pour l'avoir vû en songe deux ans auparavant, & le reçut favorablement, au grand étonnement de tout le monde. *Joseph. Antiq. Judaïques, liv. 2. chap. 7.*

*La Scene est à l'entrée du Camp d'Alexandre à l'aspect de Jerusalem.*

## ARGUMENT.

### ACTE I.

Cet Acte commence par les expositions nécessaires à l'intelligence de l'action principale, dont nous venons de parler. Ephestion, Parmenion & Cratere qui font les premières Scenes, font entendre qu'Alexandre arrivera incessamment, & qu'il ne donne qu'un jour à Jaddus, Grand-Prêtre des Juifs, pour délibérer sur les secours qu'il doit lui envoyer contre Darius. Cratere qui arrive le dernier dans le Camp, près de Jerusalem, raconte

UBC

une aventure qui fait un incident assez touchant dans la Piece ; c'est la prise d'un Captif fait à la prise de Tyr. Ce Captif interrogé par Alexandre n'a jamais voulu dire son nom , il s'est contenté de témoigner une tendre frayeur à la vûe des malheurs qui menacent Jerusalem. Cette déplorable Ville est dans une consternation generale à l'approche d'Alexandre. Le Grand Prêtre vient dans le Camp suivi d'Abner, pour implorer la clemence du Vainqueur ; il prend Parmenion pour Alexandre. Parmenion le détrompe , lui confirme les ordres du Roi son Maître , & le laisse pour délibérer promptement là-dessus. Abner panche du côté d'une obeissance qui lui paroît d'une necessité indispensable ; mais Jaddus demeure ferme dans la résolution d'observer le traité fait entre les Juifs & Darius , qui engage le Peuple de Dieu à ne rien faire contre les interêts des Persans. Cet Acte finit par une dernière résolution , qui est d'aller apaiser le courroux de Dieu , & implorer son assistance par des Sacrifices & des vœux redoublez.

## A C T E I I.

Sanabaleth , Gouverneur de Samarie , & par consequent ennemi mortel du Peuple Juif , commence ce second Acte , il s'applaudit des malheurs qui vont tomber sur Jerusalem , il apprend à Parmenion qu'Alexandre vient d'arriver. Ils veulent tous deux aller au devant de lui ; mais il les prévient. Parmenion lui rend compte de l'inflexibilité de Jaddus ; Alexandre en fremit de courroux ; Sanabaleth attise ce feu qui doit dévorer Jerusalem. Il fonde l'esperance de la perte de cette Ville ennemie sur la rapidité des nombreuses victoires que  
ce

SEPTEMBRE. 1727. 2073

ce vainqueur de l'Asie a déjà remportées, & ne doute point que le Ciel ne soit absolument déclaré pour lui. Alexandre appuye le sentiment de ce flatteur par le récit d'un songe qu'il a fait autrefois. Il a vû dans ce songe un venerable Prêtre dont les traits sont fortement tracez dans sa memoire. Ce Prêtre revêtu de ses habits Sacerdotaux l'anima dans ce songe à passer l'Hellepont, & à marcher contre Darius, lui promettant la victoire, au nom du Dieu qui l'inspiroit; Parmenion va chercher Cratere de la part d'Alexandre. Ce Prince écoute avec plaisir tout ce que lui dit encore le perfide Sanabaleth; ce dernier l'entretient des raisons qu'il a de hair les Juifs, & sur tout Jaddus qui l'avoit maltraité en la personne de Manassé, son gendre & frere de Jaddus même, l'ayant obligé de sortir de Jerusalem, parce qu'il avoit épousé une femme étrangere. Cratere arrive; Alexandre lui parle du jeune Captif qu'il a pris à Tyr. Sur l'obstination avec laquelle ce Prisonnier cache son nom; Cratere le croit d'une naissance distinguée. Ephestion de retour de Jerusalem, vient annoncer au Roi que Jaddus ne veut donner de réponse positive qu'après avoir consulté son Dieu. Ce second Acte finit par une Description des alarmes de Jerusalem.

### A C T E I I I.

Dieu touché des malheurs de son Peuple, a répondu favorablement au Grand-Prêtre, & lui a fait entendre qu'il n'a qu'à se presenter aux yeux d'Alexandre, pour obtenir de ce Prince tout ce qu'il lui demandera. Il lui a ordonné en même temps de faire ouvrir les portes de Jerusalem, & joncher les chemins de

de Fleurs. Jaddus a chargé Abner d'aller demander au Vainqueur la permission de se présenter devant lui. Abner arrivé dans le Camp, cherche à expliquer l'Oracle Divin, & ne peut comprendre comment un Vainqueur aussi fier qu'Alexandre sera désarmé à la vûe d'un Prêtre; cependant il ne laisse pas, malgré tous ses doutes, de tout esperer du Seigneur. Il se présente à Alexandre qui consent que Jaddus vienne vers lui. Parmenion & Ephestion paroissent persuadés que le Grand-Prêtre ne demande l'honneur de saluer leur Maître, que pour lui rendre une entière obéissance. Sanabaleth qui ne le souhaite pas, pense tout autrement. Alexandre charge Cratere du soin d'interroger le jeune Captif, & sort pour aller donner ordre aux travaux qu'il a déjà fait commencer pour le siege de Jerusalem. Le Captif vient, Cratere ne peut le faire résoudre à dire son nom & sa condition, tout ce qu'il tire de lui, ce sont de profonds soupirs qui lui échappent, quand il apprend le traitement qu'on prépare à Jerusalem. Cratere le remene dans sa prison.

## A C T E I V.

Alexandre est très-irrité d'apprendre de Cratere que le jeune Captif s'obstine à garder le secret sur sa naissance. Sanabaleth fondé sur quelques conjectures, vient annoncer à Alexandre que ce Captif est fils de Jaddus; comme il n'en donne pas des preuves tout-à-fait convaincantes, il conseille au Roi de le faire amener quand Jaddus sera arrivé devant lui, ne doutant point que les sentimens de la nature ne trahissent le fils & le pere. Ce que Sanabaleth a prévu arrive. Alexandre n'est pas  
présent

SEPTEMBRE. 1727. 2075

présent à cette entrevuë; quelques soupçons que Sanabaleth lui a insinué sur le Grand-Prêtre l'ont déterminé à ne lui permettre de se présenter à ses yeux qu'après qu'Ephestion l'auroit interrogé. La situation entre le pere & le fils est des plus touchantes, ils ressentent les malheurs l'un de l'autre; mais ceux qui menacent Jerusalem, leur chere Patrie, les touchent encore davantage. Onias console son pere, & Jaddus console son fils, par la confiance qu'ils ont tous deux dans les promesses du Dieu de leurs Peres. Cependant Ephestion voyant que Jaddus ne veut s'expliquer qu'en présence d'Alexandre, lui deffend d'avancer plus loin, & se retire. Crateres amene Onias au grand regret de son pere. Abner qui voit que l'accomplissement de l'Oracle dépend de voir Alexandre, conseille à Jaddus de ne point retourner à Jerusalem qu'il ne se soit montré à ce Prince; Jaddus est trop fidele aux ordres de Dieu, pour ne pas approuver le sentiment d'Abner.

ACTE V.

Ephestion rend compte à Alexandre de ce qui s'est passé entre Jaddus, Onias & lui. Ce Prince sent redoubler sa colere, quand Ephestion lui apprend avec quelle fermeté le fils a exhorté le pere à observer le serment qu'il a fait à Darius de ne jamais employer les armes des Juifs contre lui. Il en veut punir Onias, & envoie chercher Parmenion qui est chargé de cet ordre l'amene devant lui; il interroge son Captif, qui lui répond avec toute la liberté qu'un grand courage conserve dans les plus grands revers. Sanabaleth pour achever d'irriter le Vainqueur, vient lui apprendre que Jerusalem a insollement ouvert ses portes.

&c

& que tous les chemins qui y conduisent sont jonchez de fleurs. Alexandre ne balance plus à perdre ces téméraires ; il ordonne à Sanabath de les aller observer ; il veut tout mettre à feu & à sang , & n'exempte dans ce carnage que le Grand-Prêtre qu'il veut qu'on lui amène vivant pour le faire mourir dans les supplices. Jaddus effrayé du ravage prochain de Jerusalem , se présente à lui , & lui parle en homme percé de douleur. Alexandre est frappé à son aspect ; il le reconnoît pour ce même Prêtre qui lui est autrefois apparu en songe. Ses habits Sacerdotaux , sa Thiare , le ton de sa voix , les traits de son visage , tout lui rappelle celui qui l'a exhorté de la part du Ciel , à passer l'Hellespont , & à commencer ses Conquêtes par la défaite de Darius. Il est pénétré d'un si profond respect à sa vie , qu'il baise le Nom de Dieu tracé sur son front. Il lui tend une main favorable , & loin d'exiger de lui les secours qu'il lui avoit demandez contre Darius , il le laisse aussi-bien que tout le Peuple Juif dans une entière liberté de Religion. Il fait plus , il va avec ce Grand-Prêtre offrir des Sacrifices au vrai Dieu sur les Autels de Jerusalem.

Le Dimanche 14. Septembre , l'Académie Royale de Musique donna la première représentation *des Amours des Dieux* , Ballet Héroïque , composé de quatre Entrées & d'un Prologue. Les paroles sont de M. Fuzelier , & la Musique de M. Mouret : Cet Ouvrage a été reçu du Public avec une satisfaction générale & très-marquée.

PRO-

SEPTEMBRE. 1727, 2077

PROLOGUE.

Le Théâtre représente le Temple de l'Amour de la Ville de Tomes, lieu de l'exil d'Ovide; son Mausolée paroît placé au fond de ce Temple. L'Histoire nous apprend que les Sarmates y celebrent tous les ans des Jeux funebres à l'honneur de ce fameux Poëte, qui avoit porté sur les bords glacez du Danube, l'Art d'aimer; ce talent dangereux qui l'avoit fait exiler loin des Rivages du Tibre. La Prêtresse Scithe, & le Chef des Sarmates, conduisent cette Fête & invitent tous les Amans des anciens Peuples du Nord à s'y trouver.

Ne tardez pas, suivez le devoir qui vous presse,

Venez, tendres Amans, venez, accourez tous;

Notre encens dans ces lieux devoit brûler sans cesse,

Et le tombeau d'Ovide est un Autel pour vous.

Pour terminer les jeux avec éclat, ils appellent les plaisirs, & les chargent de représenter les Amours des Dieux, chantez autrefois par la Muse galante d'Ovide.

P R E M I E R E E N T R E E .

Le Theatre offre aux yeux des Spectateurs

teur la Mer & un Rivage semé de Rochers. Amymone, Nymphé, & une des filles de Danaus, y vient déclarer dans un Monologue, la situation de son cœur. Elle aime Neptune qui l'ignore, & est aimée par un Faune, qui l'interrompt dans sa rêverie; après des reproches réitérez, il lui veut arracher un aveu favorable qu'il n'en mérite pas. La Nymphé allarmée, implore le secours de Neptune. Le Dieu des Mers paroît, ordonne aux Tritons de punir le Faune, & dit à la jeune Amymone.

Il vous aime, quel crime! & qu'il est pardonnable!

Ah! quand je punis ce coupable,

Je suis plus criminel que lui.

Jeune Beauté, vos yeux vainqueurs

Se font rendre sans cesse un tribut légitime;

Si l'amour vous paroît un crime,

Vous ne verrez jamais que de coupables cœurs,

La déclaration de Neptune est écoutée favorablement, il est instruit de son bonheur, & il invite les Divinitez de la Mer & les Matelots à le célébrer. La D<sup>lle</sup> Camargo danse dans le Divertissement un pas de deux avec le S<sup>r</sup> Laval, qui est universellement

lement applaudi. Le Faune est représenté par le S<sup>r</sup> Tribou , Neptune par le S<sup>r</sup> Tevenar , & Amymone par la D<sup>lle</sup> Pelissier. On nous dispensera de louer dans cet Extrait des Acteurs trop connus & trop estimez , pour nous laisser rien de nouveau à dire sur leur chapitre. On ne donnera pas aussi trop de morceaux détachés des Scenes ; ces morceaux , quoique goûtez , ont besoin d'être vûs dans leur place , pour ne rien perdre de leur agrément. Nous nous contenterons de mettre dans cet Acte un Air parodié que chante M<sup>lle</sup> Minier , en Matelotte.

Jeunes cœurs , quittez le Rivage ,

Embarquez-vous avec l'Amour.

Souvent il nous fait dans l'orage ,

Gouter les douceurs d'un beau jour.

Partez , qu'à vos vœux tout réponde ,

Vous allez voir voler sur l'Onde ,

Autant de Jeux que de Zéphirs :

N'allez pas consulter la Raison sur la route ;

On s'égare, lorsqu'on l'écoute ;

Elle épouvante les Plaisirs.

Dans le Port du bonheur suprême ,

Si l'on veut arriver ;

G Qu'il

C'est dans les yeux de ce qu'on aime,  
Qu'il faut apprendre à le trouver.

## S E C O N D E E N T R E E .

Calisto , fille de Licaon , Roy d'Arcadie , paroît seule dans le Palais des Rois d'Argos , & instruit les Spectateurs qu'elle est inconnuë dans la Cour de la Reine Niobé , qui lui a donné un azile dans ses Etats. Elle a été aimée & abandonnée par Jupiter. Niobé arrive , & Calisto la félicite sur ce qu'elle va remplir le Trône d'Argos , vacant par la mort du Roy Phoronée son pere , & épouser Phorcas , Roy de Thraces. Nicobé répond qu'elle n'aime point Phorcas , & que c'est Jupiter qui occupe son cœur. Calisto étonnée de trouver une Rivale dans une Protectrice , dit à Niobé qu'elle doit craindre Phorcas , si elle ne l'aime point ; que les Guerriers , compagnons de ses Conquêtes , l'ont suivi dans Argos ; & enfin ne pouvant ni la détourner de son dessein ni l'intimider , elle sollicite le Roy de Thrace pour entreprendre leur commune vengeance. Niobé reste seule & songe à sa gloire nouvelle : elle chante.

Le Souverain des Dieux me cede la victoire ,  
Il me rend son hommage , ainsi que les Mortels ;  
Des

Des honneurs éclatans assurent ma memoire ,  
Je monte sur le Trône & j'attends des Autels.

Phorcas survient & déguise d'abord sa fureur ; ensuite il éclate & menace Niobé de l'esclavage ; il sort & sa menace suivie d'un prompt effet , est executée par Calisto , qui fait arrêter la Reine dans son propre Palais. Niobé implore le secours de Jupiter qui fait éclater son Tonnerre pendant que les Argiens combattent la suite de Phorcas , lequel expire enfin, puni de son audace. Jupiter descend des Cieux & les Argiens , témoins de son amour, celebrent sa presence & leur victoire par des chants & des danses.

La D<sup>lle</sup> Lambert remplit le Rôle de Calisto , le S<sup>r</sup> Chassé celui de Phorcas , le S<sup>r</sup> le Mire celui de Jupiter , & la D<sup>lle</sup> Antier se fait admirer dans celui de Niobé , & dans un air accompagné de Trompettes d'un goût nouveau & singulier qui plaît infiniment. Le S<sup>r</sup> Blondy danse une Chaconne guerriere avec des pas & des attitudes qui expriment parfaitement la joye & la fierté d'un Héros vainqueur.

TROISIÈME ENTREE.

Le Théâtre represente un Hameau de la  
G ij Thessa-

Theffalie. Coronis, Bergere, aimée d'Apollon, y paroît d'abord avec Ismene sa Confidente. Cette Scene apprend qu'Apollon n'est plus aimé de Coronis & qu'elle l'a sacrifié à Iphis, Pasteur Etranger & aimable; elle apprend aussi qu'Apollon n'est connu pour Dieu que de Coronis, & qu'exilé des Cieux par Jupiter, il est réduit à garder les Troupeaux d'Admette. La seconde Scene se passe entre Apollon & Coronis; elle est interrompue par l'arrivée de Mercure qui vient annoncer au Dieu travesti que Jupiter le rappelle dans les Cieux. Apollon est chagrin d'une nouvelle qui lui rend les honneurs de la Divinité, en l'éloignant de ce qu'il aime. Il entend des Muzettes & s'écarte pour chercher Coronis. Ces Muzettes annoncent Iphis sur le Théâtre, avec les Bergers qui se réjouissent de son bonheur; il vient d'obtenir du pere de Coronis la promesse de l'épouser. Il annonce cette promesse à la Bergere qui vient de recevoir les adieux d'Apollon. On continue la Fête. La D<sup>lle</sup> Cartou, jeune Chanteuse, nouvellement reçue à l'Opera, y chanta avec applaudissement un Air Champêtre, suivi d'une Parodie sur une Muzette, dont voici les paroles;

Dans

Dans nos Champs s'il coule des larmes,

Des ingrats

Ne nous les arrachent pas.

Nous pouvons aimer sans allarmes ;

Ici tous les cœurs,

Ne sont jamais vains ni trompeurs :

La Bergere ignore ses charmes ,

Et l'art de changer ,

N'est pas sçû du Berger.

La D<sup>lle</sup> Sallé, jeune Danseuse, qui vient de la Cour d'Angleterre, où elle a extrêmement brillé, danse dans la Fête avec le S<sup>r</sup> Dumoulin, & occupe la place de la D<sup>lle</sup> Prévôt, qui est indisposée ; elle compte cependant de reprendre bientôt les Entrées qu'elle devoit danser. La D<sup>lle</sup> Sallé a été fort goûtée. Le S<sup>r</sup> Dun exécute le Rôle d'Iphnis ; le S<sup>r</sup> Tribou celui d'Apollon, qu'il finit par un Monologue pathétique, rendu avec un feu qui touche & qui intéressé fort. La D<sup>lle</sup> Pellissier représente Coronis. Il est inutile de dire qu'elle le représente bien. Revenons au Divertissement ; il est troublé par Apollon, qui prêt à monter aux Cieux, entend le Concert des Bergers, & surpris & picqué de l'infidélité de Coronis ; il  
 veut

2084 MERCURE DE FRANCE.

veut l'immoler la première à sa vengeance ; il est retenu par Iphnis qui ne le croit qu'un Berger. Coronis plus épouvantée du péril d'Iphnis, que du sien, l'entraîne dans la Coulisse où Apollon outré lance son Javelot, & fait périr du même coup son Rival & l'inconstante qui l'a trahi. Voici quelques-uns des Vers qui expriment les regrets d'Apollon.

Qu'ais-je fait ? Coronis !.. quoi, ma barbare  
main,

A donc lancé le trait qui vous perce le sein. ?  
O Ciel ! vous descendez sur le Rivage sombre,  
Et mon Rival vous suit dans l'Empire des Om-  
bres . . .

Coronis, vous mourez.. O destin trop cruel..  
Coronis, vous mourez . . . & je suis immortel.

QUATRIÈME ENTRÉE.

Le Théâtre représente un Rivage solitaire de l'Isle de Naxos ; on voit dans le lointain le Vaisseau de Thésée qui fuit à pleine voile. Ariane ouvre la Scène par des plaintes. A la fin de son Monologue la Décoration change ; la Mer & les Rochers disparaissent ; on voit de toutes parts des côteaux chargez de vignes & peuplez de Bacchantes & des Satires envoyez par Bacchus, pour préparer  
Ariane

Ariane à changer en sa faveur. Le Dieu arrive bien-tôt lui-même, déclare son amour à la Princesse, & l'invite à oublier Thésée; la fille de Minos, loin de répondre aux soupirs du Dieu, en fait entendre de nouveaux pour son Amant volage. Ah ! s'écrie-t-elle avec transport.

Pour le suivre, l'ingrat, j'abandonnois des lieux

Commandez par un Roi formé du Sang des Dieux;

Vainement le devoir severe,

Rappelloit dans mon cœur les vertus de mon pere,

Et les droits du séjour de mes sacrez Ayeux;

Amour, je n'écoutois que ton ordre suprêmes;

Tu me disois, hélas ! dans ces tendres momens,

Fuis, Ariane, fuis, je te conduis moi-même,

Accompagne un Heros qu'engagent ses sermens;

Qu'importe quels climats habitent les Amans?

La Patrie est toujours où l'on voit ce qu'on aime.

Enfin Ariane vaincuë par les empressemens de Bacchus, & par un juste dé-

G iiij pit,

pit , accepte la main & l'empire que lui offre le Vainqueur de l'Inde. La D<sup>lle</sup> Antier jouë le Rôle d'Ariane avec son intelligence & son goût ordinaire , & le Sr Tevenart remplit celui de Bacchus avec grace & dignité. La D<sup>lle</sup> Camargo danse seule dans le Divertissement , la finesse & la legereté de ses pas ne laissent rien à désirer.

On apprend de Vienne qu'à l'occasion de l'Anniversaire de la naissance de l'Imperatrice , on représenta en plein air dans les Jardins du Château de *la Favorite* , devant toute la Cour , le nouvel Opera de l'*Hymen* , qui fit un fort grand plaisir. Les paroles sont de M. Apostolo Zeno , Poëte & Historiographe de l'Empereur , & la Musique de M. Caldara , Sous-Maître de la Chapelle de S. M. I. Les Décorations avoient été ordonnées par M. Joseph Galli Bibiena , -premier Ingenieur & Architecte des Théâtres de l'Empereur , & par M. Antonio son frere , second Ingenieur.

Les Comediens François donnerent le **11.** Septembre la premiere representation , *des petits Hommes , ou l'Isle de la Raison* , de M. de Marivaux. Comedie en trois Actes , en Prose , avec un Prologue.

SEPTEMBRE. 1727. 2087

gue & des Vaudevilles à la fin, qui quoique pleine d'esprit, ne parût pas être goûtée du Public. Elle a été jouée quatre fois.

Les mêmes Comédiens ont reçu une autre Comédie en trois Actes & en Prose, avec des Divertissemens, qui a pour titre, les *Amazones Modernes*

Ces Comédiens redonneront au mois de Novembre la Tragedie d'*Alceste* de M. de Boissy, à laquelle l'Auteur a beaucoup travaillé.

Les Comédiens Italiens. ont donné le 24. de ce mois, *l'Isle de la Folie*, Comédie en un Acte, des S<sup>rs</sup> Dominique & Romagnesi, Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, qui a une grande réussite. On en parlera plus au long le mois prochain, où l'on est obligé de renvoyer l'Extrait de la Pastorale de *Zephire & Flore*, par l'abondance des matieres.

Le 28. Août, l'Opera Comique donna la premiere representation d'une Piece nouvelle en deux Actes, précédée d'un Prologue, ornée de chants & de danses, qui a pour titre, *La Bagatelle ou Sancho Pança, Gouverneur*. La Musique des Divertissemens & des Vaudevilles qui est du S<sup>r</sup> Gilliers, a été fort goûtée.

G v La

## 2088 MERCURE DE FRANCE.

La Troupe des Danseurs de Corde a fait beaucoup de plaisir au Public. On y a vû un Sauteur Anglois, d'une taille fort avantageuse & très-bien prise, âgé de 24. ans, qui fait des sauts perilleux d'une force & d'une adresse admirable; Un autre danse sur la corde avec des sabots ou des bottes, y bat le Tambour en cadence, & y fait l'exercice du Drapeau. Une femme Italienne nommée Violente, danse les Folies d'Espagne sur une planche de 8. pouces de large, simplement posée sur la corde, & fait divers autres tours très-surprenans, avec beaucoup de justesse, de grace & de hardiesse. L'Anglois fait le saut perilleux par dessus 14. hommes, rangez de bout, sans en toucher aucun, avec une extrême légèreté.



## NOUVELLES DU TEMPS.

### TURQUIE.

**O**N assure que le Pacha de Babylone étant prêt de former le Siege d'Ispham, avoit eu une entrevûe avec le Sultan Acheraf, qu'ils étoient convenus d'une suspension d'armes, & qu'on ne doutoit pas qu'il n'y eut bien-tôt un accommodement entre les deux Nations.

On a appris de Tunis, qu'un Armateur  
Malthois

Malhois y étoit entré sans pavillon au commencement du mois dernier ; que l'équipage de ce Navire s'étant soulevé dans l'Archipel , contre son Commandant , l'avoit massacré , & s'étoit déterminé ensuite à courir sur les Chrétiens ; que le premier Bâtiment qu'il avoit rencontré , étoit la Barque du Patron Comel , François , qu'il avoit égorgé avec tous les Matelots ; que le second étoit encore un autre Bâtiment François , commandé par le Capitaine Simian , duquel il avoit enlevé 6000. Ducats , 1000. Sequins, tous les Agrez , le Canon & les vivres : cet Armateur étoit venu ensuite se mettre sous la protection du Dey , qu'il s'étoit fait Mahometan , & qu'il avoit mis aux fers tous ceux de son équipage , qui n'avoient pas voulu suivre son exemple.

La maladie contagieuse fait de grands ravages à Smyrne , ainsi que dans plusieurs autres Echelles du Levant.

On mande de Constantinople , que le Divan avoit pris la résolution , malgré l'avis du Muf-ti , de traiter avec le Sultan Acheraf , & qu'on avoit fait partir un Aga , avec des pleins pouvoirs , pour signer un accommodement avec lui.

Les Lettres de Bender portent que sur les plaintes réitérées des Habitans de cette Ville , contre les exactions du Pacha , le G. S. avoit envoyé ordre de l'étrangler ; ce qui avoit été exécuté au commencement du mois de Juillet , en présence de l'Officier chargé de cet ordre.

Selon ces Lettres , l'Hospodar de Volhinie se voyant accusé de diverses concussions , & principalement d'avoir , contre le Droit des Gens , chassé le Résident des Tartares de Crimée , qui lui reprochoit ses malversations , il avoit envoyé un Deputé au Kan des Tartares ,

G vj avec

avec 250. bourses de 500. Sequins chacune ; mais le Kan ayant pris l'argent, & fait mourir le Deputé, il avoit dépêché un Exprès à la Porte, avec un mémoire contenant les plaintes des Négocians Turcs & Etrangers, contre lui.

On a reçu avis d'Alger, qu'il y étoit arrivé de Constantinople un Capigi Bacha avec un Traité de Paix conclu entre l'Empereur & la Regence, lequel a été signé par le Resident de S. M. I. à la Porte, & par le Capigi-Bacha, au nom du G. S. que le Divan s'étoit assemblé à cette occasion, & qu'il avoit refusé de ratifier ce Traité ; mais qu'il avoit été résolu que par déference pour S. H. on expedieroit six Passeports pour autant de Vaisseaux portant pavillon de l'Empereur, sans admettre à Alger aucun Consul de sa part.

Les dernieres Lettres de Constantinople portent que l'armée du G. S. qui étoit en quartier de rafraîchissement entre Erivan & Ispham, avoit été battuë par un corps de Troupes du Sultan Acheraf, & que les Janissaires & les Tartares s'étoient rendus Prisonniers de guerre, intimidés par les Propheties que ce Chef des Rebeles avoit fait publier par ses Emissaires. Ces Lettres ajoutent que les frequentes pertes souffertes par les Turcs depuis qu'ils ont porté la guerre en Perse, & en dernier lieu le naufrage du convoi qu'on y envoyoit par la Mer Noire, avoient si fort découragé les Peuples, que le Grand Vizir étoit persuadé qu'il n'en pourroit plus tirer aucun secours, que le Divan avoit pris la résolution de terminer cette guerre par un accommodement, & que pour cet effet on avoit rétabli la Charge de Juge des Troupes ; qu'on en avoit revêtu Bethullah Efendi, homme d'une grande capacité, & qu'on

*lui*

SEPTEMBRE. 1727. 2051

lui avoit donné les instructions & les pouvoirs nécessaires pour aller traiter avec le Sultan Acheraf.

*Nouvelles de Perse , de Zulfa le 28.*

*Août 1726.*

**L**Es choses sont ici plus broüillées que jamais. On parle d'Armées de trois ou quatre côtés qui doivent attaquer les Aghuanis. La plus formidable est celle qu'on dit être du côté d'Hamadan de deux cent mille Turcs. Tout le monde craint le changement , quoique tous le souhaitent ; parce que les Aghuanis ne sont ni assez forts , ni en assez grand nombre pour pouvoir tenir contre cette puissante armée. Ils n'ont combattu jusques à present que contre la foible Perfiennne : voyant donc la nécessité du changement , on souhaite qu'il se fasse au plutôt , esperant de trouver mieux : mais on craint tout des Osmanlics , qui , à ce qu'on assure , ne laisseront la vie qu'à ceux qu'ils daigneront faire leurs esclaves. La grande politique des Aghuanis , c'est de si bien fermer les chemins , qu'il ne vienne aucune nouvelle de ce qui se passe dehors. Ils ont fait une chose qui paroîtroit impossible , si nous ne l'avions vüe de nos yeux , c'est qu'en moins de trois mois , ils se sont faits au milieu d'Isphaham même, une Ville qu'ils ont entourée d'une muraille , haute d'environ 40. pieds , & soutenüe de 50. en 50. pas par des tours , & ils ont creusé tout autour un grand & large fossé ; de façon que cette Ville est plus forte qu'elle n'a jamais été. L'enceinte peut être de deux heures de chemin.



RUSSIE.

**L**E Czar a donné ordre à tous ses Ministres dans les Cours Etrangères, d'y demander qu'on lui accordé le titre d'Empereur de toutes les Russies, que quelques Puissances n'ont pas fait de difficulté de donner au feu Czar son ayeul.

S. M. Cz doit nommer le P. Menzikoff, Lieutenant General de ses Etats, & lui donner une garde composée de Cavalerie & d'Infanterie.

On a reçu avis que le General des Turcs qui commande en Georgie, avoit fait dire au Major General Romanshoff, que les Commissaires du G. S. avoient reçu ordre de ne rien signer, par rapport au Reglement des Limites, qui préalablement le Czar n'eût fourni un secours de Troupes à S. H. pour l'aider à chasser celles du Sultan Acheras, des Provinces qui sont à l'Occident & au Midy de la Mer Caspienne.

L'Empereur a donné au Prince Menzikoff le Duché de Cosel en Silesie, & le Czar a donné au Comte de Rabntiu, Ambassadeur de l'Empereur, le Palais de Kikin, où l'Academie des Sciences établie à Peterbourg, s'assembloit, avec tous les meubles qui étoient dedans.

Le 11. Aoust vers les trois heures du matin, le feu prit à un des Magazins de Chanvre qui sont le long de la Neva, d'où il se communiqua aux autres tout remplis de lin, de goudron, de suif & d'autres matieres combustibles. Ils furent tous consumés en moins de deux heures, & le vent ayant poussé les flammes du côté des vaisseaux qui étoient dans la riviere, il y en eût 37 de brûlez avec toutes les marchandises dont ils étoient chargez. Une Barque sur laquelle plusieurs personnes s'étoient jettées pour se sauver à travers de ces bâtimens enflammés, eut

eut aussi le malheur de perir , ainsi que la plupart des hommes qui avoient pris le parti de passer la Riviere à la nage. On compte qu'il a péri près de 500. personnes. Tout a été brûlé depuis l'Hôpital jusqu'à la Sucrierie , ce qui faisoit une suite de bâtimens de plus d'une demi-lieuë de long. Le dommage est estimé trois millions de Roubles. La Ville de Peterbourg a été en très-grand danger ; mais par les bons ordres donnés , on a prévenu la communication de l'Incendie. Dans le nombre des Navires qui ont péri par les flammes , il y en avoit 3. Anglois , 2. Hollandois , 1. Hambourgeois & un Bâtiment de Lubeç.

Le Pr. Gallitzin qui commande en chef dans les Provinces conquises par le feu Czar sur les frontieres de Perse , a donné avis qu'un corps de Troupes Turques & Georgiennes avoit fait diverses tentatives pour surprendre la Forteresse d'Andreof & un autre Fort qui est sur le bord de la Mer Caspienne ; mais que ces Troupes n'avoient pû réüssir dans leurs entreprises.

Le même Prince a écrit depuis au Czar , qu'il avoit reçu avis d'Ispham qu'il y avoit un Traité de Paix conclu entre le G. S. & le Sultan Acheraf ; que S. H. lui cédoit toutes les conquêtes faites les années précédentes par les Turcs , à la réserve de la Ville de Tauris & d'un certain District de 40. lieuës d'étenduë : que le bruit couroit que ce Chef des Rebelles avoit pris la résolution de tourner toutes ses forces contre les Moscovites , & de les chasser de toutes leurs Conquêtes.

S. M. Cz. a augmenté de 5000. Roubles la pension annuelle de la Czarine son ayeule , qui est sorti depuis un mois du Monastere de Sleutelbourg , pour se retirer dans une autre Maison Religieuse près de Moscou. Cette Princesse ayant

ayant pris le parti de finir ses jours dans la retraite, elle n'ira pas à la Cour, comme on l'avoit crû.

L'Empereur & l'Imperatrice ont envoyé des présens magnifiques au Czar leur neveu, & à la fille du Pr. Menzikoff qu'il doit épouser; il y a aussi un diamant de 6000. Roubles pour la sœur de cette Princesse.

## P O L O G N E.

LETTRE du Comte Maurice de Saxe,  
au Roy de Pologne, écrite de Conig-  
berg le 14. Juillet.

S I R E,

*Je suis contraint par une nécessité fatale de désobéir aux ordres si souvent réitérez par V. M. & que son Ministre le Comte de Watzdorff me declara encore en dernier lieu, de ne plus songer à la Curlande. Je ne puis que me jeter aux pieds de V. M. par cette dernière instance, pour la supplier avec toute la soumission possible, de suspendre pour un moment les considérations relatives au Decret de la Diette de Grodno, pour envisager mes Engagemens du côté de l'honneur & de la reputation qui me touche en particulier.*

*Je dois tout à V. M. & ma vie est le moindre sacrifice que je puisse lui faire: mais, Sire, des sentimens d'honneur me lient bien plus étroitement à l'obligation de ne jamais faire aucune demarche indigne de ma naissance. Je ne suis plus à moi-même; je ne puis plus abandonner un party honorable, ni me dedire & manquer à ma parole; ce qui entraineroit un blâme.*

blâme & des reflexions que tout bonnête homme ne peut concevoir sans fremir.

J'occupe un Employ distingué dans les armées du Roy Tr. Ch. où la lâcheté & la trahison ne souffrent ni interpretation ni deguisement, & je do s m'appliquer à en meriter encore de plus éminens : mais, Sire, quand je voudrois passer sur toutes ces considerations essentielles. pourrois-je évi er le reproche continuel de ma propre conscience, & me resoudre à finir mes jours dans un mépris manifeste ?

Je n'ai rien de plus profondement gravé dans mon cœur qu'une entiere resignation aux ordres de V. M. : mais la reputation, Sire, ne peut reconnoître que soi-même ; j'en dois répondre seul ; & si je suis jamais capable de m'écartier un instant de ce principe, je ne suis plus digne de vos bontez. Ce n'est ni par caprice ni par legereté que j'ai donné les mains à mon Election : j'ai été unanimement choisi par cette Nation illustre, par ce Corps de Noblesse, qui s'est signalé depuis plusieurs siecles par son attachement pour la Pologne, qui a plus d'une fois contribué à sa gloire & à ses avantages, qui ne cherche, ne demande & n'aspire à autre chose qu'à persister dans la fidelité de leurs Ancêtres, & qui ne s'en departira jamais, à moins que d'y être forcé.

On nous a condamné à Grodno, Sire : mais nonobstant toute la cabale il y a eu des avis justes qui vouloient qu'on nous écoutât. On ne l'a point fait : c'est le fondement de la juste crainte des Curlandois, & la cause de la situation amere où je me trouve. On veut établir un Tribunal d'Inquisition en Curlande, comme on a fait en d'autres lieux : je l'attendrai avec toutes les dispositions d'une ame ferme & inébranlable sur tout ce que la prudence prescrit

en

*en pareille rencontre : mais je ne pourrois, Sire, qu'être inconsolable pour jamais, si ces dispositions me privoient des bontez & des graces de V. M.*

*Daignez, Sire, faire quelque attention aux veritez que j'ose vous exposer, & qui doivent me rendre plus digne de votre pitié que de votre colere.*

Les Lettres de notification concernant la Commission de Curlande, ont été envoyées dans ce Duché par les Avocats de la Couronne, & elles y ont été admises avec promesse de les publier incessamment, malgré l'opposition des Gentilshommes qui ont eu plus de part à l'élection eventuelle du Comte Maurice de Saxe. Ce Seigneur n'a pû faire venir à Mittau les armes qu'il avoit achetées à Dantzic pour les mille hommes qu'il devoit prendre à sa solde. Le Duc Ferdinand les a fait arrêter par les Magistrats, qui n'ont pas jugé à propos de lui refuser cette satisfaction, dans la crainte de se brouïller avec la République.

La Duchesse Douïairiere de Curlande est allée à Petersbourg pour y solliciter les secours que le Conseil de Regence paroïsoit disposé d'accorder au Comte Maurice : la République s'est déterminée à faire approcher des frontieres du Duché, les Troupes qui y doivent rester pendant le temps que durera la commission pour la sûreté des Députés. Ces Troupes ont eu ordre d'entrer dans ce Duché, depuis qu'on a eu des avis certains que les 10000. Moscovites qui sont en quartier aux environs de Mittau, avoient des ordres secrets de soutenir le party qui doit proposer dans l'Assemblée des Etats, de faire une nouvelle élection en faveur du fils du Prince Menzikoff, & de déclarer nulle celle qu'ils ont faite en faveur du Comte Maurice qui s'est retiré

SEPTEMBRE. 1727. 2097

tiré dans une Isle du Lac d'Usmeitz. Le Sous-  
General de l'Armée de la Couronne, & le General  
Mazura partirent sur la fin du mois dernier,  
pour se mettre à la tête des Troupes de la Re-  
publique, & faciliter l'ouverture de la Com-  
mission.

Le 26. du même mois; les Commissaires du  
Roy & de la Republique de Pologne, firent  
leur Entrée dans Mittau, dont les Bourgeois  
étoient en haye & sous les armes. Après avoir  
entendu dans l'Eglise des Catholiques, la Mes-  
se célébrée pontificalement par l'Evêque d'Er-  
merland, ils se rendirent à l'Hôtel de Ville, où  
ils firent lecture des Constitutions Royales qui  
établissent leur Jurisdiction. Ensuite ce Prélat ex-  
posa dans une harangue les raisons qui avoient  
porté le Roy & la République à envoyer une  
Commission dans le Duché de Curlande, & per-  
sonne n'y ayant répondu, les Conseillers & les  
Deputés de la Noblesse, qui étoient présens,  
se retirerent & rentrerent dans la Salle une  
heure après, pour entendre la lecture de l'Acte  
d'établissement de la Jurisdiction qui avoit été  
dressé par un Notaire. Dans les autres Séances,  
on a lû seulement ce que les Generaux Mosco-  
vites qui sont dans le Duché, ont jugé à pro-  
pos de communiquer de leurs instructions.

Les Troupes Polonoises qui servent d'escor-  
te aux Commissaires, ont été augmentées de  
trois Escadrons & de quelques Compagnies  
d'Infanterie, qui arriverent le 28. Août avec  
le Sous-General de l'Armée de la Couronne.  
Ces Troupes montent la Garde dans la Place,  
& occupent les principaux postes de la Ville.

Les Generaux Moscovites ont fait arrêter le  
Lieutenant General Belling, le Comte Cron-  
hielm, Suedois, le Chambellan Dashali, les  
Lieutenans Brink & Brunau, quelques Gen-  
tilshommes

tilshommes de Curlande , & plusieurs Officiers du party du Comte Maurice. On a reçu avis depuis peu que ce Comte ayant refusé de sortir du Château de Grovinie , où il s'étoit retiré avec 500. hommes , y avoit été attaqué par les Moscovites ; & qu'après une vigoureuse défense , il avoit été obligé de se sauver.

## A L L E M A G N E .

**L**E 6. Août , l'Empereur nomma pour second & troisième Ministres Plenipotentiaires au futur Congrès , le Comte de Winditschgrats , & le Baron de Pentherieder , Conseiller d'Etat ordinaire. S. M. I. a nommé depuis le Comte de Zinzendorff , son Grand-Chancelier , pour premier Plenipotentiaire.

Il paroît que l'Empereur a pris la résolution de tenir toutes ses Troupes sur pied jusqu'à la fin du Congrès : on continue de faire des Recrues , & d'acheter des Chevaux pour la Cavalerie.

Le 26. du mois dernier , entre 5. & 6. heures du soir , le Duc & la Duchesse d'Holstein , firent , au son des Trompettes & autres Instrumens , leur Entrée à Kiel , Ville considerable du Duché d'Holstein , située sur la Mer Baltique. Tous les Vaisseaux de Guerre & les autres Bâtimens qui étoient dans la Riviere , & qui parurent tous illuminés , les saluerent par des décharges réitérées de toute leur Artillerie. Les ponts de la Ville étoient tapissés de drap bleu , & toutes les maisons ornées en dehors avec beaucoup de magnificence. Il y eut le soir , à l'Hôtel de Ville & au Château , 4. tables de 50. couverts chacune , où toute la Noblesse parut avec des habits superbes. Toute la Ville fut illuminée pendant la nuit , & on fit à diverses reprises

reprises des décharges generales de l'Artillerie des remparts. Le Duc d'Holstein ayant apporté de Petersbourg, d'où il étoit parti le 5. quelques Cordons de l'Ordre de S. André, dont le Czar lui avoit permis de disposer en faveur des Seigneurs de sa Cour ; ce Prince en a donné un à M. Frederic de Wederkop, beau-frere de M. Wich, Envoyé Extraordinaire du Roy d'Angleterre.

Le bruit court que l'Electeur Palatin a consenti que le Roy d'Angleterre, comme Electeur d'Hanover, demeurât possesseur de la dignité d'Archi-Trésorier de l'Empire, à condition qu'on lui en donnât un autre, & qu'il s'en remettoit sur cela à la décision de l'Empereur.

On mande de Zamosck, que la Synagogue de cette Ville ayant obtenu la permission de faire enterrer un Juif qui avoit été executé à mort avec un Chrétien son complice, à condition d'enterrer le Chrétien avant le Juif, elle avoit été contrainte de déterrer le Juif, & de le pendre de nouveau, pour n'avoir pas exécuté les conditions qui lui avoient été imposées.

Le 6. de ce mois, le Duc de Richelieu, Ambassadeur Extraordinaire du Roi T. C. à Vienne, se rendit en grand cortège au Palais; où il eut son Audience publique de congé de l'Empereur, qui lui fit present de son portrait enrichi de diamans.

Le bruit court que S. M. I. a accordé au Prince Ragotski une pension annuelle de 20000. florins, à condition qu'il n'entreprendra rien contre les interêts de la Maison d'Autriche.



## I T A L I E.

**L**Es grandes chaleurs qu'on a ressenties au Royaume de Naples, pendant deux mois, ont fait périr tous les Vers à foye dans plusieurs Provinces, principalement dans la Calabre; ce qui a fait rencherir les Soyas près de 30. pour cent. On attribue aux mêmes chaleurs diverses maladies qui font mourir beaucoup de monde à la Campagne & même dans les Villes. On écrit de Naples que les Hôpitaux ne pouvant plus contenir les pauvres qu'on y amene de tous côtez, on a été obligé d'en mettre une partie sous des Tentes aux portes de la Ville. Tous ceux qui ont eû assez de force pour être transportés aux Bains de l'Isle d'Ischia & à ceux d'Agnano & de Pozzuoto, y ont trouvé un prompt soulagement; mais la saison de prendre ces Bains, est passée.

Le Chevalier d'Orleans, Grand-Prieur de France, & General des Galeres du Roi T. C. ayant pris congé du Pape, partit de Rome le 9. Août vers les 5. heures du soir pour aller rejoindre son Escadre à Civita Vecchia. Les Cardinaux de Polignac, Ottoboni, & Gualterio, le Connétable Colonne & l'Ambassadeur de la Religion de Malthe, lui envoyèrent leurs Carosses avec leurs Gentilshommes, pour lui faire Cortège jusqu'à une lieuë de la Ville.

Le Pape a déclaré qu'il réservoir au Pere Gotti, Dominicain, la riche Abbaye de Bologne, dont le feu Cardinal Patrizii étoit Titulaire; ce qui fait croire que ce Religieux sera compris dans la prochaine Promotion de Cardinaux.

Les

SEPTEMBRE. 1727. 2101

Les Chartreux ont obtenu de S. S. la permission de sortir de leur Cloître & d'aller en Carosse voir les curiositez de Rome.

On a publié en cette Ville une Bulle d'excommunication contre tous ceux qui prendront part aux jeux ou Loteriedite de Genes: les Grands - Penitenciers ont seuls le droit d'en relever.

Le Chevalier d'Orleans étant arrivé le 13. Août à Livourne avec son Escadre , en partit le lendemain & passa par Florence , allant à Reggio , pour rendre visite à la Princesse , épouse du Prince Héritaire de Modene , & il fut de retour à Livourne le 28. pour se rembarquer sur l'Escadre des Galeres de France qu'il commande.

Les differends du Duc de Parme avec le Gouverneur & la Régence du Milanez , au sujet des Limites des deux Etats , ne doivent être réglés qu'après qu'il se sera déterminé à recevoir l'investiture de ses Duchés des mains de l'Empereur.

La plupart des habitans des Villages qui sont à 3. ou 4. lieuës à la ronde du Mont Vesuve , ont abandonné leurs maisons , & se sont retiré plus loin , parce que cette Montagne continue de jeter , presque sans interruption , une grande quantité de matieres bitumineuses & de pierres embrasées.

On écrit de Rome que le Cardinal Albani a fait exécuter depuis peu une Sentence prononcée contre deux Bourgeois de Corinaldo , dans l'Ombrie , convaincus d'avoir assassiné une femme & son fils pour s'emparer de leur bien. Ces deux hommes ont été pendus , leurs maisons rasées , leurs vignes arrachées , & leurs arbres fruitiers coupés dans leurs Vergers.

ESPAGNE.

## ESPAGNE.

**L**E 11. du mois dernier, il arriva à Madrid un Courier de France, chargé des Dépêches pour le Nonce du Pape, avec lesquelles il y avoit deux Lettres du Roi T. C. l'une pour le Roi, & l'autre pour la Reine. Le Nonce en donna part aussi tôt au Marquis de la Paz, Secrétaire d'Etat, qui alla prendre l'heure du Roi pour l'audience que le Nonce demandoit. S. M. donna cette audience le lendemain à 6. heures du soir, étant accompagné du Duc Del-Arco, & des Marquis de Sainte Croix & de Valouse. Le Roi ayant fait lecture de la Lettre de S. M. T. C. parut très-attendri, & dit à haute voix : *C'est une Lettre du Roi mon Neveu, qui me fait compliment sur l'heureux accouchement de la Reine, & notre réconciliation est faite.* La Reine en témoigna une grande satisfaction, & tous les Seigneurs de la Cour eurent l'honneur de baiser la main de L. M. à l'occasion de cette nouvelle, qui fut auroncée sur le champ au Prince des Asturies, aux Infants & à l'Infante, auxquels les Seigneurs de la Cour eurent aussi l'honneur de baiser la main. Cette nouvelle a beaucoup contribué au rétablissement de la santé de S. M. qui dort mieux qu'elle n'avoit fait depuis son retour du Château d'Aranjuez.

Le 7. de ce mois, les Jesuites de Madrid firent l'ouverture de l'Octave de la Canonisation de S. Louïs Gonzague & de S. Stanislas Kotska, par une Procession solennelle qui sortit du College Imperial vers les 4. heures après midy. Toutes les ruës sur son passage, étoient ornées de Tapisseries & de Tableaux, &

SEPTEMBRE. 1727. 2103

& il y avoit des Autels dressés de distance en distance. Les Bustes des Saints , nouvellement canonisés , étoient sur un Char de Triomphe , tiré par des enfans Nobles , vêtus en Anges. On portoit ensuite les Statuës de S. Ignace de Loyola , de S. François Xavier , de S. François de Borgia , & de l'Apôtre S. Jacques , qui étoient suivies par le Clergé Seculier , par le Coadjuteur de l'Evêque de Laren, en habits Pontificaux , & par le Corps de Ville , ayant à sa tête, le Corregidor Dom François-Antoine Salcedo.

GRANDE-BRETAGNE.

*ADRESSE présentée au Roy d'Angleterre , le 26. de Juillet , par M. Joseph Wyeth , au nom des Quakers , ou Trembleurs.*

A George II. Roi de la Grande-Bretagne , &c. Très-humble Adresse du peuple appelé *les Trembleurs.*

GRACIEUX SOUVERAIN,

*Comme il a plu au Tout-Puissant , qui tient en sa main le souffle des plus grands Monarques , de retirer par la mort feu notre gracieux Roi , ton pere Royal, Nous , tes humbles sujets , prenons d'autant plus de part à cette affliction , que son Regne a été une bénédiction continuelle pour tous ses Peuples , sous lequel nous avons non seulement joiï des Indulgences qui nous ont été accordées par*  
H ses

## 2104 MERCURE DE FRANCE.

ses Prédécesseurs Royaux, mais aussi obtenus des marques éclatantes de sa clémence & bénignité, ce qui fait que nous avons une grande & juste raison de déplorer la perte d'un Prince si gracieux & si bien faisant.

Mais lorsque nous considérons que la main miséricordieuse de la Providence Divine a paisiblement placé sur le Trône un fils successeur de ses vertus Royales, dont nous avons vu avec plaisir un échantillon pendant la courte expérience de ta prudente administration, lorsque tu étois Regent. C'est une raison suffisante pour diminuer notre tristesse, & adoucir notre chagrin. Les esperances que nous eûmes alors, sont pleinement confirmées par ta gracieuse Déclaration de dessus le Trône, de rendre tous tes sujets heureux, & de leur assurer l'entière jouissance de leurs droits Religieux & Civils.

C'est pourquoy, Grand Prince, Nous, quoiqu'une petite partie de tes obéissans sujets, demandons humblement la permission de nous approcher de ta présence Royale avec de sinceres & cordiales félicitations sur ton avènement au Trône Britannique dans une parfaite tranquillité, pour déclarer notre entière affection & notre obéissance respectueuse pour ta Personne Royale & pour ton Gouvernement, ainsi que notre principe chrétien & pacifique nous y engage. Nous esperons grandement que ta main sera l'heureux instrument qui finira cet excellent ouvrage, commencé par ton pere Royal, pour calmer & appaiser les differends de l'Europe, & pour prévenir les miseres de la Guerre, dont on étoit menacé, il n'y a pas long-temps.

Nous demandons aussi très-humblement la permission d'exprimer les sentimens de joye  
donna

SEPTEMBRE. 1727. 2105

dont nous sommes pénétrés à la veüe des vertus eminentes de notre gracieuse Reine, & de sa Compagnie Royale, & des esperances que nous fondons sur sa nombreuse lignée, dont les Membres, comme autant de brillans & illustres ornemens autour du Trône, sont de précieux gages de la paix & de la tranquillité future pour ces Royaumes.

Qu'il plaise à Dieu Tout-Puissant & tout sage, faire pleuvoir abondamment sur sa Tête Royale & sur sa famille, ses benedictions divines & temporelles ! Que sa sagesse dirige ses conseils, pour l'avancement de la Religion & de la Vertu ; pour le soutien de la cause Protestante en general, & pour l'avantage de tous ses sujets ! Qu'enfin le poids de la Couronne & les soins qui l'accompagnent ordinairement, deviennent legers & plus aisés à supporter, par la respectueuse & joyeuse obéissance d'un grand & libre Peuple !

Signé en faveur du peuple susdit, à Londres, le 23. du 5. mois appelé Juillet, 1727.

Le Roi reçut leur Adresse très gracieusement, & répondit : Cette respectueuse & fidelle Adresse m'est très-agréable, & vous pouvez être assurés de ma protection.

Ils allerent ensuite rendre leurs devoirs à la Reine, à qui M. Jean Eccleston fit le Discours suivant :

Avec la permission de notre Gracieuse Reine,

Comme nous avons été favorisés de la liberté de nous présenter à notre Gracieux Roi, pour lui témoigner notre douteur sur la mort de son Pere Royal, pour le feliciter sur son avènement au Trône Britannique, & pour lui donner des assurances de votre affection & de votre fidelité pour sa Personne Royale & pour son

H ij    Gou-

Gouvernement. Nous demandons avec beaucoup de soumission, la permission de nous approcher humblement de ta Personne Royale, dans cette occasion solennelle, ainsi que nous le faisons à présent avec toute l'affection & tous les égards qui conviennent à des sujets respectueux & obéissans.

Gracieuse Reine, puisse ta jouissance de la Dignité Royale être longue & heureuse, & puisse notre Gracieux Roi posséder long-temps en paix le Trône Britannique, jusqu'à ce que le temps à venir & la maturité des années le transfèrent en sûreté à tes Rejettons Royaux, qui font le sujet de nos esperances, étant formés & élevés au Gouvernement par tes soins vertueux, pour servir un jour d'exemples excellens aux Princes à venir, pour être une bénédiction à la Posterité la plus reculée, & pour être une assurance effective, sous la Providence Divine de notre heureuse Constitution présente.

La Reine répondit aussi très favorablement à ce Discours.

Tout le monde sçait que la Secte des Quakers ou Trembleurs commença à s'établir en Angleterre dans le 17. siècle; ils furent ainsi nommez du mot Anglois *quake*, qui signifie *trembler*, parce qu'ils affectent de trembler, quand ils prophetisent ou qu'ils prient: ils reduisent toute la Religion aux mœurs, à la charité mutuelle, à l'amour de Dieu, & à une observation attentive des mouvemens intérieurs & secrets de l'Esprit. Leur culte est très-simple, sans ceremonie ni appareil: tout consiste dans un silence triste & religieux, en attendant l'effusion du S. Esprit qui croient qui les excite à parler; & ces prétendues inspirations subites aboutissent d'ordinaire à des

exhort.

exhortations qui portent à la repentance & à la concorde. Ils affectent une droiture incorruptible dans le commerce, & une probité à toute épreuve; de plus, un visage grave & severe, un parler froid & une lenteur qui les empêche de rien dire avec précipitation; beaucoup de modestie dans leurs habits, & une grande frugalité sur leur table. Nulle sorte de serment n'est en usage chez eux. Leur débonnairété, la simplicité de leurs manières, la communication de leurs richesses, & la pureté extérieure de leur vie, leur ont attiré à plusieurs égards l'amitié du Peuple, qui d'un autre côté les a souvent tourné en ridicule, en contrefaisant leurs soupirs, leurs sanglots, leur extérieur reformé & mortifié, leur contenance grave & composée, leur obstination bizarre à ne mettre aucune distinction entre les hommes, & à les traiter tous avec une égale incivilité.

Ils reconnoissent George Fox pour leur Chef & Instituteur, & le qualifient de Grand Apôtre & de glorieux Instrument dans la main de Dieu.

Les principaux points de leur créance sont, que Dieu donne à tous les hommes, sans en excepter aucun, les lumières surnaturelles qui les peuvent sauver; qu'il faut vivre selon ces lumières, sans lesquelles on n'est pas capable d'entendre l'Écriture, qu'il faut bannir toutes ceremonies de la religion & de la société civile, jusqu'à celle de se saluer les uns les autres en ôtant son chapeau & de se dire *vous* au lieu de *toi*.

Pour montrer de quelle manière les *Quakers* traitent les Puissances, nous rapporterons ici l'Adresse qu'ils présenterent en 1685. au Roi Jacques II. sur son avènement à la

## 2108 MERCURE DE FRANCE.

Couronne : elle est courte, familiere & sans ornement quelconque, la voici :

*Nous venons Te témoigner la douleur que nous ressentons de la mort de notre bon ami Charles, & la joye que tu sois devenu notre Gouverneur. Nous avons appris que Tu n'es pas dans les Sentimens de l'Eglise Anglicane, non plus que nous. C'est pourquoi nous Te demandons la même liberté que tu prends pour Toi même, en quoi faisant, nous Te souhaitons toute sorte de prosperité. Adieu.*

Le 28. Juillet, le Roi d'Angleterre fit le Discours suivant aux deux Chambres du Parlement.

### MYLORDS ET MESSIEURS.

*Je ne sçaurois assez vous exprimer l'extrême satisfaction que je ressens, &c.*

Messieurs de la Chambre des Communes, je dois vous remercier en particulier de l'unanimité & de l'expedition avec laquelle vous m'avez accordé les revenus necessaires pour le soutien de ma famille, & pour les besoins de mon Gouvernement Civil; ce que vous avez fait d'une maniere si agreable & avec de si justes égards pour l'honneur & la dignité de la Couronne, que si quelque chose pouvoit augmenter l'inclination naturelle que j'ai de faire mon principal soin & toute mon étude du bonheur de mes Sujets; cette marque de la confiance particuliere que vous avez en moi, n'engageroit encore plus fortement à me servir du pouvoir que vous m'avez donné de faire du bien.

Bien, pour avancer l'honneur & l'intérêt de mon Peuple.

L'ample provision que vous avez faite pour la Reine, est une autre marque des égards que vous avez pour moi : je suis sûr qu'elle la méritera bien, & j'en aurai toujours de la reconnaissance.

## MY LORDS ET MESSIEURS,

Comme l'expiration de ce Parlement est prochaine, je donneray les ordres nécessaires pour l'expédition des Lettres circulaires, afin d'en convoquer un nouveau aussi-tôt qu'il sera possible. Je me persuade que l'envie & l'émulation générale à témoigner de la fidélité & de l'affection pour ma Personne, ( que j'ai remarqué à ma grande satisfaction, être universelle ) paroîtront encore davantage, par le choix d'un Parlement bien affectionné pour notre présent heureux établissement dans la succession Protestante : & j'y répondrai de mon côté par tout ce qui pourra contribuer à augmenter une bonne correspondance & harmonie entre moi & mon Peuple, & tendre à perfectionner & à perpétuer la félicité de la Grande-Bretagne.

Le Capitaine d'un Navire Anglois arrivé d'Afrique, a rapporté qu'un Roi de la côte s'étoit emparé à la fin du mois de Fevrier dernier de la petite Ville de Whydah, du Fort du Roi, du Comptoir Anglois & de tous les Magazins de la Nation, qu'il avoit mis le feu à toutes les habitations, & qu'il avoit fait massacrer presque tous les Européens qui y étoient établis.

## 2110 MERCURE DE FRANCE.

Le Vice-Amiral Norris arriva le 17. du mois dernier au soir à la Buoy de Nore, avec tous les Vaisseaux de l'Escadre que le feu Roi avoit envoyée à la Mer Baltique.

Trois Vaisseaux de Guerre du Roi sont partis de Plimouth, pour aller au détroit renforcer l'Escadre du Vice-Amiral Wager ; mais on ne croit pas que les autres Vaisseaux qui ont une semblable destination, mettent à la voile, parce qu'on a reçu des Lettres de Lisbonne, qui portent que les Espagnols avoient commencé à retirer leur artillerie de devant Gibraltar, & qu'on croyoit qu'il étoit arrivé au Camp des ordres de la Cour d'Espagne, pour lever le siege, conformément au Préliminaire.

Le Colonel Stanhope, Vice-Chambellan de la Maison du Roi, a été nommé son premier Ambassadeur Plenipotentiaire au futur Congrez.

Le 4. de ce mois, entre 10. & 11. heures du soir, le feu prit à Gravesend, situé à l'embouchure de la Tamise, dans une Grange où s'étoient retirez des gens qui faisoient la récolte du houblon : l'incendie fut si violent, qu'en moins de 6. heures toute la Ville fut consumée, à la réserve de 12. ou 13. maisons ; mais heureusement le feu ne se porta point du côté des Magazins des Vaisseaux qui n'ont souffert aucun dommage.

Le 6. au soir, il y eut à Londres dans la rue nommée Dirty Lane, près Long-Acre, un autre incendie qui consuma ou endommagea 30. ou 35. maisons.

On a reçu avis par le Hayman Galley qui est arrivé de la Jamaïque à Bristol, qu'un Vaisseau de Guerre du Roi avoit pris dans les Indes Occidentales un Navire Espagnol de

## SEPTEMBRE. 1727. 2111

16. Canons , qui avoit à bord 45000. pieces de huit , une grande quantité de Tabac en poudre & autres marchandises.

Le General Wade qui commande en Ecoſſe , poſa le 19. du mois dernier la premiere pierre des nouvelles fortifications qu'on ajoute au Fort Guillaume, pour contenir les Montagnards de ce Royaume dans leur devoir.

On fait de grands préparatifs pour le Couronnement du Roi d'Angleterre, la Couronne dont le Roi eſt couronné le jour de ſon Sacre , eſt eſtimée à 160. mille liv. ſterl. & celle de la Reine à 112. mille.

On a réglé le nombre des plats dont les Tables ſeront couvertes le jour qu'on fera le grand feſtin dans la Sale de Weſtmiſter , après la Ceremonie du Sacre.

La Table du milieu pour le Roi & la Reine ſera couverte de 175. plats. Les trois tables au côté Occidental , de 639. plats ; & les trois autres au côté Oriental de 631. enſorte qu'il y aura en tout 1445. plats.

Le 28. Août , les Rois & les Herauts d'Armes à cheval & en habits de ceremonie , accompagnez des Trompettes , des Timbales & des Hautbois de la Couronne , firent à Londres , dans les lieux accoutumez , la lecture de la Proclamation pour le Couronnement du Roi & de la Reine , fixé au 15. d'Octobre prochain. Le Roi a écrit en conſequence des Lettres Circulaires à tous les Pairs & Pairesſſes d'Angleterre , afin qu'aucune raiſon ne puiſſe les dispenser de ſe trouver à cette ceremonie , avec tout ce qui leur eſt neceſſaire pour faire leur ſervice , ſuivant leurs titres , rangs & qualitez.

On frappe à la Tour de Londres 1500. Medailles , ſçavoir , 200. en or. & 800. en  
Hv argent.

## 2112 MERCURE DE FRANCE.

argent , qui ont d'un côté le Portrait du Roi & au revers , S. M. assise dans la chaise du Roi Edouard , & près d'elle , la figure de la Concorde , tenant en main une corne d'abondance avec ces mots pour Legende ; *Volentes per Populos* , & dans l'Exergue , *Inaugurat.*  
4. Octobre 1727. Les 300. autres Médailles qui sont pour la Reine , & dont il y en a 100. en or , & 400. en argent , ont d'un côté son Portrait , & de l'autre l'Éffigie de S. M. étendant un bras vers une figure qui représente la Religion Protestante , avec cette Legende ; *Hic amor* , & vis-à-vis l'autre bras , étendu à la gauche , il y a ces mots , *Hæc Patria.*

### H O L L A N D E , P A Y S - B A S .

**L** Es Etats Generaux ont nommé M. Abraham Van Hoey , Maître des Comptes des Domaines d'Hollande , pour leur Ambassadeur à la Cour de France ; le Baron de Welden , M. Corneille Silvius , Bourguemestre de la Ville d'Harlem , pour leurs Ambassadeurs Extraordinaires auprès du Roi d'Angleterre , & le Baron de Hop , ci-devant Ambassadeur à la Cour du Roi T. C. pour premier Ministre Plenipotentiaire au prochain Congrès ; L. H. P. ont aussi nommé pour leur second & troisième Plenipotentiaires , M. Frederic Adrien de Rheede de Renswoud , Député à l'Assemblée pour la Province d'Utrecht , & M. de Goslinga , Député pour la Province de Frise.

On a appris de Bruxelles qu'on y avoit reçu avis que le Chevalier de S. George avoit demeuré quelques jours à Nancy , & qu'il en étoit parti depuis peu sans qu'on sçache quelle route il avoit prise.

Le 25. du mois dernier , le Marquis de Fenelon , Ambassadeur de France à la Haye , donna

SEPTEMBRE. 1727. 2113

Donna un repas magnifique aux Ministres Etrangers, & à plusieurs Députez de l'Assemblée des Etats Generaux, à l'occasion de la Fête de S. Louis, dont S. M. T. Ch. porte le nom. Le 27. au soir, cet Ambassadeur donna une grande Fête, avec festin & bal pour la naissance des deux Princesses dont la Reine de France est accouchée. On tira devant son Hôtel qui étoit magnifiquement illuminé, un très beau feu d'artifice, & l'on fit couler pendant toute la nuit des fontaines de vin pour le Peuple.

On publia à Mons sur la fin du mois dernier, que ceux qui voudroient porter des vivres au Camp, que les François doivent former aux environs de Maubeuge, pourroient le faire, sans payer aucuns Droits.



## MORTS, MARIAGES DES PAYS Etrangers.

### *Convoy & Funerailles du Roy d'Angleterre.*

**L**E Corps du Roy d'Angleterre George I. qui étoit en dépôt dans le Palais Episcopal d'Osnabruck, ayant été remis la nuit du 3. au 4. de ce mois, aux Officiers du Roy de la Grande Bretagne, son fils, fut porté à Hanover en quatre nuits, & conduit par divers Detachemens. Il fut reçu la nuit du 8. au 9. à quelque distance de la Ville, par 60. Gardes du Corps à Cheval, ayant à leur tête le Baron de Gortz, Commandant du Château, qui avoit été nommé pour avoir la direction de la Pompe funebre.

Hvj Le

## 2114 MERCURE DE FRANCE.

Le Convoi entra à une heure après minuit ; & la Marche se fit dans l'ordre suivant.

Deux Palefreniers à cheval , tenant des flambeaux ; un Trompette à cheval en grand deuil ; un Carosse à six chevaux dans lequel étoient les Valets de Chambre , & le Chirurgien du feu Roy ; un Officier & 30. Gardes à Cheval , l'épée nuë , la pointe en bas ; dix Valets de Pied en deuil marchant deux à deux ; le Carosse du Corps à six chevaux, conduits par autant de Palefreniers , & entouré de plusieurs Pages à pied ; deux Trompettes à cheval ; un Officier & 30. Gardes à cheval , marchant comme les premiers ; trois Pages à cheval ; deux Officiers des Gardes du Corps à cheval, en grand manteau de deuil ; le Comte de Gortz, aussi en grand manteau de deuil, monté sur un cheval blanc ; deux Chambellans à cheval en long manteau de deuil ; deux Gentilshommes de la Chambre , aussi en grand manteau ; deux Gentilshommes de la Cour ; plusieurs Valets de Pied & Palefreniers portant des flambeaux , & environ cent Bourgeois en deuil , qui marchoient aux côtez du Convoy.

Lorsque le Corps fut arrivé à la premiere Cour du Château , 16. Colonels ou Lieutenans-Colonels prirent le cercueil & le porterent au tombeau destiné pour sa sepulture , qui étoit éclairé par un grand nombre de lumieres , ainsi que l'Eglise & les Cours du Château.

Le Cardinal Jean Patrizii , Legat de Ferrare, y est mort le 29. Juillet, dans la 69<sup>e</sup> année de son âge, Il jouissoit de l'Abbaye de S. Etienne, qui est de 26. à 27000. écus de revenu. Il vacque par sa mort un 3. lieu dans le Sacré College , le Pape ayant rempli tous ceux qui étoient vacans lors de la dernière promo-

tion

tion de 9. Cardinaux dont S. S. en a réservé 7. *in petto*.

La Comtesse Magdelaine-Françoise de Tserclaes de Tilly, Grande d'Espagne, mourut le 16. du mois dernier dans son Château de Tilly. Elle étoit veuve du feu Prince Tserclaes de Tilly, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de la Toison d'Or. Elle étoit la dernière de la branche de ce nom, établie dans les Pais-Bas.

La Princesse Guellmine-Henriete de Nassau Dillebourg, mourut le 29. du mois dernier à Francfort.

La Reine de Pologne mourut le 5. de ce mois dans son Château de Pretsch, âgée de 55. ans, huit mois & dix jours. Cette Princesse qui se nommoit Christine Everhardine, étoit fille aînée de feu Christian Ernest, Margrave de Brandebourg Culmbach-Bareith, mort le 10. May 1712. & de Sophie Louise de Wirtemberg, sa seconde femme. Elle avoit été mariée le 10. Janvier 1693. à Frederic Auguste, Electeur de Saxe, élu Roi de Pologne le 17. Juin 1697. Frederic Auguste, Prince Electoral de Saxe, leur fils unique, né le 7. Octobre 1696. épousa à Vienne le 20. Août 1719. Marie-Joséphé, Archiduchesse d'Autriche, fille de l'Empereur Joseph, dont il a deux Princes & une Princesse.

Le Comte de Sutherland, Ecoffois, qui à près de 70. ans, épousa sur la fin du mois dernier à Londres, la veuve du Chevalier Jean Travel, qui lui apporte en mariage autant de mille livres sterl. qu'elle a d'années; c'est-à-dire, 45. Le principal motif de la Dame dans ce mariage, est d'avoir l'honneur d'assister, selon le rang de son époux, au Couronnement du Roy & de la Reine d'Angleterre.

Le

## 2116 MERCURE DE FRANCE.

Le bruit court à Londres , que le mariage du Prince de Galles avec la Princesse Royale de Prusse , sa cousine germaine , est conclu , & que la celebration s'en fera dans deux mois.



## F R A N C E ,

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E 27. Août , les Députés des Etats de Languedoc , rendirent visite au Comte de S. Florentin , *Secretaire d'Etat* , dans le Département duquel est cette Province. L'Evêque de Mirepoix , Membre des Etats , & Député pour le Clergé , lui fit un très beau Discours , dans lequel il rappella les services que les ancêtres de ce Ministre rendent successivement à l'Etat depuis trois siècles ; il parla de leur zèle & de leur attachement à la gloire des Rois , & au bien des Peuples. Il fit connoître que le Comte de S. Florentin répond dignement à la gloire de ses Ayeux. Ce Ministre répondit d'une manière convenable ; & après avoir donné aux Députés de nouvelles assurances de son attention pour ce qui regarde la Province de Languedoc , il les invita à dîner.

Le Jedy 4. Septembre , la Musique du Roi chanta un *Te Deum* en action de grace de l'heureux accouchement de la  
Reine ,

SEPTEMBRE. 1727. 2117.

Reine, dans la Paroisse Royale de Versailles, de la composition de M. Collin de Blamon, Sur-Intendant & Maître de la Musique de la Chambre du Roi. Le Maréchal de Boufflers y assista accompagnée des Duchesses de Gonteau & de Boufflers, des Marquises de Nisse, de Revel & autres Dames & Seigneurs de la Cour; il y eût grande illumination dans l'Eglise, & l'on donna la benediction au son des Trompettes & Timbales, & au bruit d'une très-grandes quantité de boëtes.

Le même *Te Deum* a été chanté plusieurs fois au Concert Spirituel avec beaucoup de succès.

M. Cheron, connu par differens Ouvrages de Musique qu'il a donnés au Public, fit chanter le 3. de ce mois dans la Chapelle du Roy à Versailles, devant Sa Majesté, un Motet de sa composition, qui commence par ces mots, *Cantate Domino canticum novum*, & il fut trouvé si beau, qu'il fut encore chanté le lendemain avec les mêmes applaudissemens. M. Cheron n'est âgé que de 25. ans; c'est un élève de M. Bernier, Sur-Intendant de la Musique du Roy.

Le Roi a accordé au Comte de Morville, outre la pension de 20000 liv. l'agrément du premier Regiment vacant pour son fils, & un Appartement à Versailles. Les

## 1718. MERCURE DE FRANCE.

Les Etapes retablies dans le Royaume ; par une Ordonnance du Roy du 13. Juillet, auront lieu, à commencer du 1. Janvier prochain.

On apprend de presque toutes les Provinces, que la recolte du vin est très-abondante, & que l'on y fait plus d'un tiers de vin au delà de ce qu'on croyoit en avoir. La premiere voiture de vin nouveau, qui selon la coûtume ne paye point d'entrée, arriva à Paris le 3. de ce mois.

Le premier de Septembre le Roi soupa au Château de la Muette, avec divers Seigneurs. S. M. vit avant la nuit les sauts périlleux & les tours d'équilibre du sieur Mignard, dont on a déjà parlé, qui surprirent & divertirent beaucoup le Roy.

Le 5. les Députez des Etats de Langue-  
doc eurent Audience de la Reine, avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées, lorsqu'ils furent admis à celle du Roy.

Le 11. le Chapitre General des Chanoines Reguliers de la Congrégation de France, élu pour Abbé de Sainte Genevieve de Paris, & Superieur General de cette Congrégation, le Pere Gabriel de Riberolles.

Le 21. la Reine se rendit à la Chapelle du Château de Versailles, où S. M. après avoir entendu la Messe célébrée par  
L'E-

SEPTEMBRE. 1727. 2119

L'Evêque Comte de Châlons, son premier Aumônier, fut relevée de ses couches, avec les Cérémonies ordinaires.

L'après midi la Reine alla voir Mesdames de France dans leur appartement.

*LETTRE écrite de Marseille le 14. Septembre 1727. sur la Campagne des Galeres, armées sous les ordres de M. le Chevalier d'Orleans, Grand-Prieur de France, & General des Galeres.*

**N**Os Galeres, Monsieur, sont rentrées dans ce Port le 10. de ce mois en fort bon état; je veux bien satisfaire votre curiosité en vous mandant ce que j'ai appris de leur Campagne sur le Journal d'un Officier de l'Escadre.

Elle étoit sortie d'ici le 22. May, partant le 4. Juin des Isles d'Hieres, elle quitta les Côtes, & se mit en Canal pour Calvi; c'est un Port de l'Isle de Corse, qui appartient aux Genoïs; on y arriva le 5. sur le soir: le Gouverneur n'ayant pû, à ce qu'il dit, démêler la qualité de l'Escadre, ne fit saluer que de 8. coups de canon, on n'y répondit point: il envoya son fils à bord, où ayant reconnu que la Reale y étoit, commandée par le General, il fit le lendemain tirer 13. autres coups, qui avec les 8. de la veille firent un salut Royal de 21. coups. On

## 2120 MERCURE DE FRANCE.

On se mit en Canal le 15. pour Civita-Vecchia. On y arriva le 17. La Reale en entrant salua le Pavillon du Pape de 4. coups ; le Château en rendit autant à l'Étendart Real des Galeres ; ensuite le Gouverneur fit saluer de 12. coups la personne de M. le Grand-Prieur , qui en fit rendre 4.

Les saluts pour la personne n'étant que des devoirs de politesse , sans consequence , les Commandans de part & d'autre les font tels qu'il leur plaît , & suivant les témoignages de consideration qu'ils veulent reciproquement se donner.

L'Escadre partit de Civita-Vecchia le 21. pour Palerme , passant par l'Isle de Ponce ; elle appartient au Duc de Parme , sous la protection de l'Empereur , qui y tient une Garnison de 25. à 30. hommes dans un vieux Château à l'entrée du Port. Le Commandant , faute de canons & de poudre , ne put saluer que de 4. coups.

L'Escadre continuant sa route , arriva le 26. au matin à Palerme. Comme on n'y avoit point vû de Galeres de France , depuis que la Sicile est à l'Empereur , on n'y sçavoit d'abord que penser de cette apparition ; cependant tout s'y passa comme on le pouvoit désirer. La Reale en entrant dans le Port , salua de 4. coups le Pavil-

SEPTEMBRE. 1727. 221

Pavillon de l'Empereur ; la Forteresse en rendit par ~~un~~ nombre.

Le General Wales , qui commande toutes les Troupes Allemandes dans cette Isle , representant à Palerme , en l'absence du Vice-Roy , qui étoit pour lors à Messine , vint l'après-dîner avec le Prince de Resultano , Préteur de la Ville , faire visite à M. le Grand-Prieur sur la Reale : on s'y fit des deux côtez toutes les politesses possibles ; on les salua en entrant & en sortant , deux fois de la voix , & de 4. coups de canon.

M. le Grand Prieur alla le lendemain leur rendre visite chez eux : ces Commandants en étant prévenus , envoyèrent au débarquement des Carosses pour lui & pour toute sa suite , il fut salué en y allant du canon de la Forteresse & de la Ville.

Une des deux grandes ruës qui font la principale beauté de Palerme , aboutit à la Marine : c'est par où M. le Grand-Prieur entra , le General Walles logeant à l'autre extremité. La Marche fut fort longue ; M. le Grand-Prieur la fit à pied ; les Carosses suivoient ; il étoit accompagné de la plûpart des Officiers des Galeres , & des Gardes de l'Etendart. Ce cortege noble , leste & nombreux , que M. le Grand-Prieur souûtenoit avec dignité,

té, formoit un coup d'œil respectable. Le General Walles reçut M. le Grand-Prieur avec toute sorte de distinction, lui fit rendre en entrant & en sortant par les Troupes de Garde, les honneurs militaires, les Soldats présentant les armes, leurs Officiers à leur tête, & les Tambours battant aux champs. M. le Grand-Prieur alla tout de suite chez le Préteur, où il fut reçu de même.

Les jours suivans se passerent en Fêtes reciproques, à la Ville & sur les Galeres. Quelques Princes & Seigneurs du Pais y prirent part, & on se quitta fort satisfaits des deux côtez.

L'Escadre partit de Palerme le 9. Juillet de grand matin pour Naples. Le 10. sur le soir on en découvrit les reconnoissances indubitables par les flâmes du Mont Vesuve qui en est voisin; on jugea à propos de s'arrêter à l'Isle Procita, qui en est à 15. milles. Il étoit nuit; les Habitans toujours en crainte des Corsaires Turcs, qui croisent souvent aux environs, ne pouvant dans l'obscurité reconnoître nos Galeres, prirent l'allarme, sonnerent le Tocin & se mirent en deffense; on détacha un Officier pour les rassurer.

Le 12. on fut mouïller à Pouffole, d'où étant convenus, par l'entremise du Consul François à Naples, de la manie-  
re

SEPTEMBRE. 1727. 2123

re qu'on s'y traiteroit de part & d'autre, l'Escadre y aborda le 14.

Après les saluts rendus aux Pavillons comme à Palerme, M. le Grand-Prieur alla faire visite à M. le Cardinal Daltan, Vice-Roy, qui le fit saluer en mettant pied à terre, de tout le canon des Forts de la Ville, de trois Vaisseaux & de deux Galeres qui étoient dans le Port. Il avoit envoyé tous ses Carosses au débarquement. M. le Grand-Prieur se mit en marche avec le même cortége d'Officiers qu'il avoit à Palerme. Son Eminence ne laissa rien à desirer au bon accueil qu'elle lui fit; elle le pria à dîner pour le lendemain.

La table étoit de 30. couverts; les principaux Officiers des Troupes Imperiales y étoient invitez avec ceux des Galeres. Le Repas fut somptueux & splendide, avec profusion de toutes sortes de liqueurs.

Deux jours après, son Eminence vint avec ces mêmes Officiers dîner sur la Réale, où Elle fut saluée en entrant & en sortant, de l'Artillerie des 6. Galeres. Il y eut deux Tables de 15. couverts chacune, très-bien servies, autant qu'il est possible de le faire, dans le reduit d'une Galere. M. le Cardinal avoit bû chez lui la santé du Roy, découvert & debout; M. le Grand-Prieur bût de même sur la Réale, la santé de l'Empereur.

Le

## 2124 MERCURE DE FRANCE.

Le Théâtre de l'Opera étoit fermé à cause des chaleurs ; son Eminence le fit ouvrir pour en donner une représentation à M. le Grand-Prieur ; & concourut avec empressement aux honneurs & tous les agrémens qu'il pouvoit desirer parmi ce qu'il y avoit de Grands dans Naples.

L'Escadre en partit le 21. Juillet pour Civita-Véchia ; les Galeres avoient besoin d'être espalnées , & l'on avoit à y embarquer ensuite un Convoi de Vivres qui les y attendoit. M. le Grand-Prieur profita de ce temps pour aller à Rome ; il y descendit chez le M. Cardinal de Polignac, qui l'en avoit instamment prié. M. le Grand-Prieur y reçut des visites de plusieurs Cardinaux. Deux jours après son arrivée , il eut une Audiance particuliere du Pape , à la fin de laquelle les Officiers des Galeres qui l'accompagnoient , furent admis à baiser les pieds de Sa Sainteté , qui le lendemain envoya à M. le Grand-Prieur un Régal magnifique de toutes sortes de rafraîchissemens , portez par 30. Estafiers , précédés d'un Carrosse avec un Maître d'Hôtel pour les presenter.

Il y avoit tous les soirs Conversation chez quelque Princes. Les premieres Dames de Rome s'y trouvoient ; ces Conversations commençoient par un Concert d'un grand nombre d'Instrumens avec quel.

quelques voix excellentes; ensuite on y dançoit & M. le Grand-Prieur étoit toujours prié d'ouvrir le Bal. Pendant qu'il fut à Rome, M. le Cardinal de Polignac tint une table ouverte exquise & abondante pour les Officiers des Galeres, & il leur fournissoit ses Carrosses pour les visites de cérémonie.

M. le Grand Prieur vint se rembarquer à Civita-Vecchia le 10. Août, & les Galeres en partirent le 12. pour revenir ici le long des Côtes, suivant leur Navigation ordinaire.

Je me suis, Monsieur, renfermé dans cette Lettre à ne vous mander que ce qui regarde le corps des Galeres, je pourrai dans une autre vous faire part de quantité d'observations curieuses que j'ay vûës dans le même Journal, sur ce qu'il y a de beau & de rare dans les Pais où elles ont passé.

Le premier de ce mois, on celebra avec les ceremonies accoûtumées, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denis, le Service solennel qui s'y fait tous les ans pour le repos de l'ame du feu Roy Louïs XIV. l'Évêque d'Avranche y officia pontificalement & le Duc du Maine, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu & le Comte de Toulouse y assisterent, ainsi que plusieurs Seigneurs de la Cour.

Le

Le Comte de Casteja , Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne, frere du Gouverneur de Toul , a été nommé par le Roi , son Ministre Plenipotenciaire auprès du Roi de Suede.

M. de la Beaune , Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi , qui a déjà eu plusieurs Commissions dont il s'est bien acquitté , a été nommé par le Roi pour aller à la Haye & y faire les fonctions de M. de Fenelon , Ambassadeur de France auprès des Etats Generaux , qui a été nommé Plenipotenciaire au prochain Congrez de Cambray.

M. Robin , Comte de Castille , qui a été en Espagne , chargé des affaires de France , a été nommé Secretaire de ce Congrez.

Le Reine continue à jouir d'une parfaite santé , ainsi que les deux Princesses. On trouve que l'aînée ressemble au Roi, & l'autre à la Reine.

*ACTIONS DE GRACES , & Rejouissances sur l'heureux accouchement de la Reine. Extrait d'un Lettre écrite d'Auxerre.*

**M**R l'Evêque d'Auxerre ayant ap-  
pris dans le cours des visites de  
son Diocese , l'heureux accouchement de  
la

SEPTEMBRE. 1727. 2127

la Reine, est venu à Pontigny, pour en rendre ses actions de graces à Dieu, & chanter lui-même le *Te Deum* dans l'Eglise de Saint-Edme. C'est ce qui a été executé le Dimanche 31. du mois d'Août, avec les mêmes solemnitez qu'on observe en pareil cas dans l'Eglise Cathedrale. Il y eut le soir au milieu du Jardin Abbatial un grand feu de joye que M. l'Evêque alluma en ceremonie. On tira des fusées, & il y eut des illuminations à toutes les fenêtrés du Logis Abbatial, qui est bâti à l'endroit où logeoient autrefois les Comtes de Champagne.

Quoiqu'il soit vrai que parmi les Religieux de cet Ordre, il ne se voyoit au commencement qu'une grande simplicité dans le culte Divin, l'Abbaye de Pontigny, qui en est la seconde mere, se trouve exceptée en plusieurs articles des usages communs, depuis l'an 1241. que le corps de S. Edme, Archevêque de Cantorbery, y fut inhumé. Le concours à son tombeau, celui qui se fit à sa Châsse dès que le Corps eut été élevé, la dévotion qu'on a eu à son bras miraculeux qui y est encore conservé, couvert de sa peau; toutes ces choses, dis-je, ont contribué à donner certaines distinctions à cette Maison. L'entrée du Sanctuaire où la

I Châsse

Châsse est élevée, n'est fermée à personne. On y accourt de tout le Royaume pour y obtenir, par l'intercession du Saint, la posterité dans les familles, & l'heureuse délivrance des femmes enceintes. L'antiquité de cette dévotion se remarque dans les Archives des lieux voisins, où il est souvent fait mention du passage des Princesses & des Comtesses, qui alloient en pelerinage aux Reliques de saint Edme, pour obtenir l'effet de leurs vœux. Notre auguste & pieuse Reine informée de cette dévotion, & persuadée de la puissance du Saint Archevêque auprès de Dieu, avoit aussi fait faire des prières à Pontigny pour son heureux accouchement.

Le 9. de ce mois, le Roi partit de Versailles à 6. heures du matin, après avoir entendu la Messe dans la Chapelle du Château, pour aller coucher à Fontainebleau, où il restera quelque temps. La veille, S. M. avoit soupé avec la Reine, à son petit couvert.

### BÉNÉFICES DONNEZ.

**L**E Roi a nommé l'Evêque de Saint-Pons à l'Archevêché de Toulouze, & S. M. a nommé à l'Evêché de Saint-Pons, l'Abbé Guenet, Grand-Vicaire de l'Evêque de Chartres.

L'Ab.

SEPTEMBRE. 1727. 2129

L'Abbaye de Charroux, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Poitiers, a été donnée à l'Abbé de Crussol.

Celle de S. Sever de Rostaing, même Ordre, Diocèse de Tarbe, à l'Abbé d'Arboucave.

Celle de S. Amant de Coly, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Sarlat, à l'Abbé de la Coste, Grand-Vicaire de Lavaur.

Celle de Maimac, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Limoges, à l'Abbé Ozenne.

Celle de Silly, Ordre de Prémontré, Diocèse de Secz, à l'Evêque de Secz.

Celle de S. Rigaud, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Mâcon, à l'Abbé de Clermont-Tonnerre.

Celle du Mas-Garnier, même Ordre, Diocèse de Toulouze, à l'Abbé de Sorbs.

Celle du Loc-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rhodéz, à l'Evêque d'Alet.

Le Prieuré de N. D. de Salles, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Limoges, à l'Abbé de Saluces.

L'Abbaye Reguliere de Loos, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Tournay, au Pere du Beron.

L'Abbaye Reguliere de la Trape, même

I ij ms

2130 MERCURE DE FRANCE.

me Ordre , Diocèse de Seez , au Pere François - Augustin Gouche , Religieux de la même Abbaye.

Le 28. du Mois dernier , les Députés des Etats de Languedoc , eurent Audiance du Roi , étant conduits en la maniere accoutumée , par le Marquis de Dreux , Grand Maître des Ceremonies , & par M. Desgranges , Maître des Ceremonies. Ils furent présentés à S. M. par le Prince de Dombes , Gouverneur de la Province , en survivance du Duc du Maine , son pere , & par le Comte de S. Florentin , Secretaire d'Etat. La Députation étoit composée de l'Evêque de Mirepoix pour le Clergé , du Baron de Sorgues , pour la Noblesse , de M<sup>rs</sup> Bouffac , Capitoul de Toulouse , & de la Brosse , premier Consul de Narbonne , pour le Tiers-Etat , & de M. de Montferrier , Syndic General de la Province.

Le Cardinal de Fleury , Ministre d'Etat , le Marquis de Fenelon , Ambassadeur de France à la Haye , & le Comte de Cerest-Branças , Ministre Plenipotentiaire auprès du Roi de Suede , ont été nommez par le Roi , Ambassadeurs Plenipotentiaires au Congrez qui doit se tenir à Cambrai.

Le Roi reçut à Versailles , la veille de son

SEPTEMBRE. 1727. 2132

son départ pour Fontainebleau, les réponses de L. M. Catholiques aux Lettres que S. M. leur avoit écrites, au sujet de leur reconciliation avec elle, & de la naissance de Mesdames de France. Le Roy passa aussi-tôt dans l'appartement de la Reine pour lui en donner communication: toute la Cour fut témoin de la satisfaction & de la joye de L. M. à cette occasion.

On écrit de Rouën, que le Monitoire qu'on y avoit publié au sujet de l'affaire du Sr Lavoisé, a obligé plusieurs personnes à déposer contre les accusez, & l'on croit que le pere & la servante, qui n'avoient été condamnez qu'à un plus amplement informé & à garder prison pendant un an, seront jugez de nouveau.

On a plus de soin qu'on n'en avoit eu il y a quelque temps de peupler la menagerie de Versailles d'Oiseaux & d'Animaux rares & singuliers. Avant le départ du Roi pour Fontainebleau, on y a mis une Autruche, deux Aiglons & un Duc.

L'on a fait à Lunel, Ville du Languedoc, Diocèse de Montpellier, le Dimanche 7. Septembre des grandes réjouissances, au sujet de l'heureux accouchement de la Reine & de la naissance des Princesses; le *Te Deum* fut chanté,

I iij toute

## 2132 MERCURE DE FRANCE.

toute la Ville parut illuminée avec un feu de joye , & trois décharges de toute la Mousqueterie des Troupes de la Garnison qui étoient sous les armes.

Ces réjouissances furent précédées par des joutes où combat sur l'eau, dont vingt jeunes garçons donnerent le Divertissement dans le Bassin du Canal au pied des murs, contre vingt mariez , armez les uns & les autres de Lances & Parois. Ils étoient élevez sur l'extrémité de deux Bateaux à douze pieds de l'eau. Leurs habillemens uniformes étoient très-propres & très-lestes , différentiez seulement par les Rubans, que la troupe des mariez portoit rouges, & que la jeunesse portoit bleus ; ce qui faisoit un effet admirable sur les habits des jouteurs qui étoient d'un grand blanc ; sur tout le soir de la veille , que les deux troupes qui marcherent ensemble sur deux lignes , firent le guet , éclairées par vingt-quatre flambeaux de cire blanche , & animées par un grand nombre d'instrumens , qui faisant une symphonie fort réjouissante , & qui étoit encore animée par les cris de joye du peuple.

Le combat commença à deux heures après midi , & ne fut interrompu que sur les sept heures. Il fut executé avec beaucoup d'adresse de part & d'autre , à la satisfaction de tous les Spectateurs qui étoient

étoient en très-grand nombre, ce qui formoit le plus beau coup d'œil que l'on puisse imaginer, par la commodité du lieu, lequel forme un Amphithéâtre autour du Bassin, qui semble fait exprès pour un pareil exercice.

*MORTS, NAISSANCES,  
& Mariages.*

**L**E 16. du mois dernier, M. Etienne de Ponte, Comte d'Albaret, Premier Président du Conseil Superieur de Roussillon, mourut à Perpignañ dans la 75. année de son âge. Le Roi avoit accordé à son fils la survivance de cette Charge, & la permission de l'exercer conjointement avec son pere.

Le 26. du même mois, Thimoleon Testu de Balincourt, Chevalier, de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Commandeur de la Commanderie d'Estrepignie, mourut âgé de 70. ans.

Dame Françoisse-Marie Henault, épouse de M. Louis Pierre-Joseph d'Esparvez de Luffan d'Aubeterre, Comte de Jonsac, Marquis d'Osillac, Champagnac, Bonne, &c. Capitaine Lieutenant des Gardes Dauphins, Lieutenant General de Saintonge & Angoumois, mourut à Paris le 28. du mois dernier, âgée d'en

I iij      viron

## 2134 MERCURE DE FRANCE.

viron 32. ans : elle laisse cinq enfans.

Dame Marie-Jeanne Voisin , veuve de M. Chrétien François de Lamoignon , Marquis de Basville , Baron de S. Yon, &c. Président à Mortier, mourut le 1<sup>er</sup>. de ce mois, dans la 73<sup>e</sup>. année de son âge.

Le 4. Septembre , Dame Anne Pallu, veuve de M. le Clerc de Lesseville, Conseiller à la Cour des Aydes , mourut à Paris , âgée de 63. ans.

Genevieve de Fremont , veuve de Guy Aldonce de Durfort , Duc de Quintin , Comte de Lorges , Maréchal de France, General des Armées du Roy , Chevalier de ses Ordres, Capitaine de l'une des quatre Compagnies des Gardes du Corps de S. M. & qui avoit été Gouverneur de Lorraine & Barois , mourut le 6. de ce mois à la Ferté Vidame , chez le Duc de S. Simon , son gendre , agée de 68. ans.

M. Charles Puchot des Alleurs , Brigadier des Armées du Roy , Capitaine au Regiment des Gardes Françaises , mourut le 6. à Montigny , près de Diepe , dans la 53<sup>e</sup>. année de son âge.

Dame Marie-Anne Bertrand de la Bazinieres , veuve de M. Claude-Antoine de Dreux , Marquis de Nañcré , Lieutenant General des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle d'Aras, & Lieutenant General de la Province d'Artois, mou-

mourut à Paris le 9. âgée de 80. ans.

M. Pierre-Guillaume de la Vieuville , Evêque de S. Brioux , & Abbé de Carnouët , est mort dans son Diocèse.

Cosme-Maximilien de Valbelle , Marquis de Rians, Lieutenant de Roy en Provence , mourut aux Eaux de Balaru le 16. de ce mois , âgé de 63. ans.

Le 19. M. Leopold , Interprete du Roi pour les Langues Etrangères , Chevalier de l'Ordre de S. Lazare , mourut à Paris, âgé d'environ 75. ans.

Le Baron d'Assi , Gouverneur de la Citadelle de Besançon , ci-devant Capitaine au Regiment des Gardes Françaises , est mort dans un âge fort avancé.

Le Marquis de Villeneuve , d'une des plus anciennes & plus illustres Maisons de Provence , qui depuis plus de deux cent ans tient le premier rang dans cette Province , dans les Assemblées de la Noblesse & des Etats, à cause du Marquisat de Trans, le plus ancien de France , épousa le 2. de ce mois la veuve du Président de Fortia , riche de plus de quarante mille livres de rente. Il s'est depuis peu retiré de chez S. A. S. Madame la Duchesse , où il étoit attaché depuis son enfance.

La Maison de Villeneuve s'est toujours distinguée par les grandes alliances , par

lès terres considérables qu'elle a possédées, par sa fidélité au service de ses Princes, & par les personnes illustres qu'elle a produit. S<sup>t</sup> Thomas de Villeneuve, Archevêque de Valence en 1532. S<sup>t</sup> Elzéas, Evêque de Digne, en 1334. & S<sup>te</sup> Rosoline, Religieuse de l'Ordre de Cîteaux, dont le corps en entier se conserve dans l'Eglise des Arcs en Provence, étoient de cette Maison, dans laquelle on compte des Cardinaux, plusieurs Archevêques; Evêques, Abbez & Abesses, des Connétables de Provence, des Généraux d'Armée, des Lieutenans Généraux, des Gouverneurs de Place, de Grands Sénéchaux, un Chancelier de l'Empereur, un Grand-Maître de Rhôles; Helion de Villeneuve, célèbre dans l'Histoire des Chevaliers des Ordres du Roy, & un nommé à celui du S. Esprit, dont la mort prévint le serment. Les Rois de Naples ont donné à cette Maison la Devise glorieuse de *Liberalité*, qui a toujours été comme le caractère de cette Famille, & nos Rois les Armes & Supports de France. Romieu de Villeneuve, surnommé le Grand Connétable & Ministre d'Etat, tuteur de Beatrix de Provence, fille & principale héritière de Raymond Beranger, II. du nom, Comte de Provence & de Forcalquier, & de Beatrix de Savoye, procura le mariage de  
cette

cette heritiere , sa pupille , avec Charles de France , Comte d'Anjou , Roi de Naples , de Sicile & de Jerusalem , &c. frere de S. Louis , & septième fils de Louis VIII. du nom. Il refusa les grands avantages que lui offroit le Duc de Savoye son parent , pour la marier avec son fils , qui se trouvoit cousin germain de cette riche heritiere ; de sorte que la principale gloire de la réunion de la Provence à la Couronne de France , est dûë au Grand Romieu de Villeneuve , qui selon les Historiens , a été si illustre , & ses actions & sa bonne conduite ont si fort surpassé le vrai-semblable , qu'on a fait un Roman de sa vie ; ils ajoutent qu'il y a tant de marques de grandeur dans cette Maison , & qu'elle a été si nombreuse , que si l'on vouloit en déduire tous les degrez , marquer toutes les alliances qu'elle a faites , & faire mention de tous les Emplois qu'elle a eu , il faudroit un volume entier. Le Marquis de Villeneuve , qui par son mariage nous donne aujourd'hui occasion de parler de sa Maison , ne dégenere en rien de la vertu , & des grandes qualitez de ses ayeux. Crainte de blesser sa modestie , nous n'en ferons pas un éloge plus long , quoique sa tendresse & son zele pour l'éducation & l'élevation de sa Famille , dans un âge , où à peine pense-t-on à soi-même ,

## 2138 MERCURE DE FRANCE

en meritent un particulier, & lui ont acquis avec justice, le surnom d'un de ses Ancêtres, Louis de Villeneuve, zélé comme lui pour sa Maison, Pere de Famille, *Riche d'Honneur.*

Jacques-Marin-Alexandre Perachon de Varax, Chevalier, Comte de Bury, Mestre de Camp de Dragons, épousa le 27. Août D<sup>lle</sup> Marie Elisabeth Frotier, fille de feu-Alexandre Frotier, Chevalier, Seigneur, Marquis de la Messelliere, Chamouseaux, la Buffiere, Epinay, &c. Capitaine de la Gendarmerie, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, & de Dame Anne-Marie Forests.

François Bernard Boulin, Conseiller à la Cour des Aydes, épousa le 11. Septembre Anne Radegonde Henin, fille de Nicolas Henin, Conseiller au Grand-Conseil, & de Anne-Henriete Brice.

Dame Louise-Olive Frotier de la Côte, épouse de M. Samuel-Jacques Bernard, Chevalier, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Sur-Intendant des Finances, Domaines & Maison de la Reine, Seigneur de Gros-Bois-le-Roy, d'Isfancy, &c. accoucha le 14. Août d'une fille, qui fut nommée Marie Olive sur les Fonts de Bapême.

M. de Ponti, Gentilhomme ordinaire  
du

SEPTEMBRE. 1727. 2139

du Roy, & Madame Mercier, Nourrice de S. M. ont tenu au nom du Roy & de la Reine, à S. Germain-en-Laye, le 19. du même mois l'enfant dont Madame Antoine, épouse de M. Antoine, Ecuyer, Garçon ordinaire de la Chambre du Roi, est accouchée. Il fut nommé Louis-Marie Joseph.

Dame Marguerite François de Jausser de la Periere, épouse de M. Louis-François Martial des Montiers, Chevalier, Seigneur, Comte de Merinville, Mestre de Camp de Cavalerie. Capitaine Lieutenant des Gendarmes de la Reine, accoucha le 28. du même mois, d'un fils qui fut tenu sur les Fonts, & nommé Augustin-François Marie, par M. François - Armand des Montiers de Merinville, Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Narbonne, & par Dame Marie de Lignerac, veuve de M. Louis Marie de Soudeilles, Lieutenant de Roy de la Province de Limosin.

Dame François Anne, Agathe, Marguerite de la Riviere, épouse de M. Etienne Rivié, Ecuyer Seigneur de Liancourt, Bayancourt, &c. Conseiller du Roy en ses Conseils, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de France, au Département de l'Isle de France, Soissonnois, &c. accoucha le 30. du même mois, d'un fils qui fut tenu sur les Fonts, & nommé Thomas-Etienne, par M. Thomas Rivié, Ecuyer,

## 2140. MERCURE DE FRANCE.

Ecuyer, Baron de Chara & de Reffons, Seigneur de Marinet, Etouy, Riquebourg, &c. & par Dame Louise Julie de Barberin de Reignac, Dame du Palais de la Reine, seconde Douairiere d'Espagne, épouse de Charles-Yves Thibault de la Riviere, Marquis de Paulmy & de Vertigny, Mestre de Camp de Cavalerie, & Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roy.



## O R D O N N A N C E.

**O**RDONNANCE DU ROY, du premier Juillet 1727. concernant les Crimes & Délits Militaires, qui ordonne ce qui suit.

### A R T I C L E P R E M I E R.

Tous Soldats, Cavaliers & Dragons seront tenus, sous peine de la vie, d'obéir aux Officiers des Regimens & Compagnies dont ils seront, en tout ce qui leur sera par eux ordonné pour le service de Sa Majesté, soit dans les Armées en Route, dans les Quartiers & dans les Garnisons.

II. Veut Sa Majesté qu'ils soient tenus sous la même peine de vie, d'obéir à tous Officiers des autres Compagnies ou Regimens qui seront dans leurs Quartiers ou dans leurs Garnisons l'intention de Sa Majesté étant, que vingt quatre heures après l'arrivée d'un Officier dans lesdits Quartiers ou Garnison, il soit réputé connu des Cavaliers, Dragons & Soldats qui s'y trouveront.

III. Ordonne Sa Majesté auxdits Officiers, de

tenir la main à ce que les Soldats, Cavaliers & Dragons obéissent aux Maréchaux des Logis, & Sergens de leurs Compagnies & Regimens avec lesquels ils seront en garnison; voulant Sa Majesté que ceux qui leur désobéiront en choses concernant son service, soient punis corporellement ou de mort, suivant la nature & la circonstance de leur désobéissance.

IV. Tous Cavaliers, Dragons & Soldats qui mettront l'épée à la main contre des Officiers, soit de leur Regiment ou des autres Troupes de leur Quartier ou Garnison, qui les frapperont de quelque manière que ce puisse être, ou qui les menaceront, soit en portant la main à la garde de l'épée, ou en faisant quelque mouvement pour mettre leur fusil en joie, quand même ils auroient été frappez & maltraitez par lesdits Officiers, auront le poing coupé, & seront ensuite pendus & étranglez.

V. Le Cavalier, Dragon ou Soldat qui frappera un Maréchal des Logis ou un Sergent, tant de son Regiment que des autres Troupes du Quartier ou de la Garnison, étant de garde ou de service actuel avec lui, sera puni de mort: & hors le cas du service actuel, celui qui frappera un Sergent ou un Marechal des Logis, soit de son Regiment ou de la même Garnison ou qui mettra contre lui l'épée à la main, sera condamné aux galeres perpetuelles.

VI. Celui qui frappera un Caporal ou Brigadier avec lequel il sera de Garde, de Détachement ou autre service actuel, soit que l dit Brigadier ou Caporal soit du même Regiment ou d'une autre Troupe du Quartier ou de la Garnison sera pareillement condamné aux galeres perpetuelles.

VII. Tout Soldat qui de jour ou de nuit, après avoir été posé en sentinelle, quittera son Poste sans avoir été relevé par un Sergent, Caporal ou Anspessade; sera puni de mort.

VIII.

## 2142 MERCURE DE FRANCE.

VIII. Les Cavaliers & Dragons qui quitteront le lieu où ils auront été mis en vedette, ordonnance ou autre faction, sans avoir été relevés par leurs Officiers, seront condamnés à la même peine.

IX. Tout Soldat ou Cavalier étant en sentinelle ou faction, qui se trouvera endormi pendant la nuit, sera pareillement puni de mort.

X. Lorsque la Garde de nuit aura été posée dans une Place de guerre, celui qui tirera des armes à feu, ou qui fera du bruit ou autre chose capable de causer quelque allarme dans une Place de guerre, sera mis sur le cheval de bois chaque jour pendant un mois à l'heure de la Garde montante.

XI. Sera condamné à la même peine celui qui s'enivrera pendant le jour qu'il sera de garde.

XII. Quiconque donnera ou fera connoître l'ordre à l'ennemi, ou à aucun autre qu'à ceux à qui il doit être donné, sera pendu & étranglé.

XIII. Tout Soldat, Cavalier ou Dragon qui mettra l'épée à la main dans un Camp ou dans une Place de guerre, étant agresseur, sera condamné aux Galeres perpetuelles: voulant Sa Majesté. que dans le cas où deux Soldats, Cavaliers ou Dragons mettroient l'épée à la main l'un contre l'autre volontairement, & sans que l'un des deux y eut été forcé pour la défense de sa vie, ils subissent tous deux la même peine des Galeres perpetuelles.

XIV. Tout Cavalier, Dragon ou Soldat qui aura été offensé par un autre, soit de paroles ou de fait s'adressera à l'Officier commandant dans la Place ou dans le Quartier, lequel après avoir ouï les raisons des Parties, fera faire à l'offensé telle réparation qu'il jugera convenable, & imposera à l'offenseur le châtiment que le cas lui paroîtra mériter.

XV.

XV Lorsque des Soldats, Cavaliers ou Dragons auront l'épée à la main pour se battre, & qu'un de leurs Officiers, ou autre de la Garnison, survenant, leur criera de se separer, ils seront tenus de lui obéir sur le champ, sans pouvoir pousser un seul coup, à peine d'être passés par les Armes.

XVI. Celui qui insultera & attaquera un Soldat, Cavalier ou Dragon, étant en sentinelle, ordonnance ou faction, soit l'épée à la main, le fusil en joue, ou à coups de bâton ou de pierre, sera passé par les Armes

XVII. Tous Cavaliers, Dragons ou Soldats qui exciteront quelque sédition, revolte ou mutinerie, ou qui feront aucune assemblée illicite, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être, seront pendus & étranglez.

XVIII. Subiront la même peine ceux qui se trouveront en pareilles assemblées, ou qui auront appelé, excité, ou exhorté quelqu'un à s'y trouver.

XIX. Seront pareillement punis de peine corporelle ou de mort, suivant l'exigence des cas, ceux qui auront dit quelques paroles tendantes à sédition, mutinerie, ou rebellion, ou qui les auront entendues sans en avertir sur le champ leurs Capitaines ou Officiers superieurs.

XX. Celui qui étant engagé dans quelque querelle, combat, ou autre occasion, appellera ceux de sa Nation, de son Regiment, ou de sa Compagnie à son secours, ou formera quelque attroupement, sera passé par les armes.

XXI. Ceux qui auront fait quelque entreprise ou conspiration contre le service du Roy, & la sûreté des Villes, Places & Pays de sa domination, contre les Gouverneurs & Commandans desdites Places, ou contre leurs Officiers; comme aussi ceux qui y auront consenti, ou qui en  
 ayant

## 2144. MERCURE DE FRANCE.

ayant eu connoissance, n'en auront pas averti. leurs Capitaines ou Mestres de Camp, seront rompus vifs

XXII. Défend Sa Majesté, sous peine de la vie, à tous Soldats, Cavaliers & Dragons, de voler ou piller les Vivandiers, ou Marchands venant dans les Villes ou dans les Camps, & de prendre par force & sans payement, soit pain, vin, viande, biere, brandevin, ou autres denrées & marchandises, tant dans les Marchez des Villes & dans les boutiques, que dans les Camps ou en route.

XXIII. Leur défend pareillement Sa Majesté, à peine d'être passez par les verges, d'aller hors du Camp ou de la Garnison, au-devant de ceux qui apportent des vivres, pour en acheter, quand même ce seroit de gré à gré, & sans aucune violence.

XXIV. Leur défend Sa Majesté, sous peine de la vie, de voler les meubles ou ustensiles des maisons où ils seront logez, soit en route, ou en garnison,

XXV. Tout Soldat, Cavalier, ou Dragon, qui de guet-appens, méchamment, & avec avantage, en blessera ou tuera un autre, sera pendu & étranglé.

XXVI. Quiconque aura pillé, volé ou dérobé en temps de paix, ou pendant la guerre, soit dans le Royaume; ou en Pays ennemi, Calices, Ciboires, ou autres biens d'Eglise, sera pendu & étranglé: Et si par les circonstances du vol, il se trouvoit y avoir eu profanation des choses sacrées, il sera condamné au feu.

XXVII. Celui qui dérobera les armes de son camarade, ou autre Soldat, en quelque lieu que ce soit, sera pendu & étranglé: & celui qui dérobera dans les chambres des cazernes leur linge, habit ou équipages, ainsi que le prêt ou pain de ceux

ceux de la chambrée , sera condamné à mort , ou aux Galeres perpetuelles , suivant les circonstances du cas.

XXVIII. Celui qui vendra sa poudre & son plomb , sera mis pendant quinze jours sur le cheval de bois à l'heure de la Garde , s'il est en Garnison ; si c'est dans un Camp , il sera mis au piquet pendant le même temps.

XXIX. Personne , de quelque condition , grade , ou caractère que ce soit ne pourra , sous peine de la vie , avoir correspondance en temps de guerre avec l'ennemi , par aucune voye que ce puisse être , sans la permission du General , si c'est à l'Armée , ou du Commandant de la Province ou de la Place , si c'est dans les Quartiers , ou dans les Garnisons.

XXX. Deffend Sa Majesté à toutes personnes que ce puisse être , à peine de punition corporelle , ou de la vie , suivant l'exigence du cas , d'attenter ou d'entreprendre rien contre les personnes , Villes , Bourgs , Villages , Châteaux , Hameaux , ou autres biens & lieux auxquels Sa Majesté aura accordé Sauvegarde.

XXXI. Quiconque sans permission de son Commandant , sortira d'une Place ou Fort assiegez , ou s'écartera au-delà des limites d'un Camp , pour quelque prétexte que ce puisse être , sera pendu & étranglé.

XXXII. Tout Soldat , Cavalier ou Dragon qui sortira d'un Camp retranché , Ville de guerre , ou Fort , ou qui y rentrera par quelque détour , par escalade , ou autrement que par les portes & chemins ordinaires , sera pendu & étranglé.

XXXIII. Le Cavalier , Soldat ou Dragon , qui étant dans le Camp ou dans la Garnison , ne suivra pas son Drapeau ou son Etendart , dans une allarme , chainp de bataille , ou autre affaire , sera , comme deserteur , passé par les armes.

XXXIV.

XXXIV. Chacun secourra & defendra les Drapeaux ou Etendarts de son Regiment, soit de jour, ou de nuit; & s'y rendra au premier avis sans le quitter, jusqu'à ce qu'ils soient portez & mis en sureté, sous peine de punition corporelle, ou de mort, suivant l'exigence du cas.

XXXV. Tous Cavaliers, Dragons ou Soldats en faction, comme aussi les Brigadiers commandant la garde des Etendarts, qui laisseront sauver les Prisonniers qui leur seront conignez, & à la garde desquels ils auront été établis, seront condamnés à servir comme Forçats sur les Galeres pendant trois années; Enjoignant S. M. aux Officiers de garde, de veiller & tenir la main à l'exécution du present Article, à peine d'en être responsables en leurs propres & privez noms.

XXXVI. D'effend S. M. en conformité de l'Ordonnance du 20. Mai 1686. à tous Cavaliers, Dragons & Soldats, de jurer & blasphemer le saint nom de Dieu, de la sainte Vierge ni des Saints, sur peine, à ceux qui tomberont dans ce crime, d'avoir la langue perçee d'un fer chaud; voulant Sa Majesté que les Officiers de la Troupe dont ils seront, soient tenus, aussitôt qu'ils en auront connoissance, de les remettre au Prevôt étant à la suite d'icelle, ou au Major du Regiment pour leur faire subir la peine susdite.

XXXVII. Tout Officier qui osera insulter un Commissaire des Guerres dans ses fonctions; sera sur le champ envoyé en prison par le Commandant du Corps dont sera ledit Officier, ou par ordre du Commandant de la Place où l'insulte aura été commise; lesquels en informeront sur le champ le Secretaire d'Etat de la Guerre, pour, sur le compte qui en sera rendu à Sa Majesté;

jesté, être ledit Officier puni, ainsi qu'il sera par Elle ordonné, suivant les circonstances du cas.

XXXVIII. A l'égard des Cavaliers, Dragons & Soldats qui seront assez temeraires pour attenter à la personne desdits Commissaires, soit en les frappant ou se mettant en posture de les frapper; veut Sa Majesté qu'ils soient jugez par le Conseil de Guerre, & condamnés à être pendus & étranglez

XXXIX. D'essend très-expressément Sa Majesté ausdits Cavaliers, Dragons & Soldats, de frapper ou insulter les Maires, Echevins, Consuls, Juges & autres Magistrats des lieux où ils seront en garnison, ou par lesquels ils passeront lorsqu'ils seront en route. Voulant Sa Majesté, que sur la requisition desdits Magistrats, les accusez soient mis en prison pour être jugez par les Prévôts des Maréchaux, ou par les Juges des lieux, suivant la nature & les circonstances du délit.

XL. Dans le cas où lesdits Magistrats ou Officiers Municipaux auroient été frappez ou insultez par des Officiers des Troupes de Sa Majesté, ils en adresseront leurs plaintes & Procès verbaux au Secrétaire d'Etat de la Guerre, pour, sur le compte qui en sera par lui rendu à Sa Majesté, y être par Elle pourvû, selon & ainsi qu'il appartiendra.

XLI. Lorsque les Prévôts, Archers, ou autres préposez par les Juges ordinaires, arrêteront prisonniers des Soldats ou autres accusez, aucun Cavalier, Dragon ni Soldat ne pourra s'y opposer, les leur ôter de force, ni se mettre en devoir de les leur ôter, à peine de la vie.

XLII. D'essend Sa Majesté à tous Soldats, Cavaliers & Dragons, d'aller ni envoyer couper, abbatre & dégrader aucun bois dans ses Forêts, Bois, Buissons & Domaines, ni dans ceux des Parti-

## 2148 MERCURE DE FRANCE.

Particuliers , de chasser ni pêcher dans les terres des Seigneurs : comme aussi de tirer sur les pigeons , poules , poullets , lapins & autres animaux domestiques : & d'endommager les Moulins , Viviers & Etangs ; le tout à peine de punition corporelle.

XLIII. Tout Soldat , Cavalier ou Dragon , qui trichera ou pipera au jeu , sera puni corporellement. Veut Sa Majesté que si dans les Camps où dans les Places il s'établissoit des Jeux de hazard , & capables d'engendrer querelle , les Commandans ou Gouverneurs fassent rompre les tables , machines & ustensiles servant ausdits Jeux ; & qu'ils fassent mettre en prison ceux qui tiendront lesdits Jeux.

XLIV. Deffend Sa Majesté à tous Officiers , Cavaliers , Dragons & Soldats , d'avoir & entretenir à leur suite aucune fille débauchée , à peine ausdits Officiers d'être cassez , ausdits Soldats , Cavaliers & Dragons de trois mois de prison , & ausdites filles d'avoir le foïet , & d'être chassées des Armées ou des Places.

XLV. Veut au surplus Sa Majesté , que les Ordonnances rendues par le feu Roi son Bisayeul contre les deserteurs , suborneurs & séducteurs , Passe-volans , Faux-Sauniers , Contrebandiers , contre ceux qui auront vendu ou acheté des outils , habillemens , armes & chevaux des Troupes de Sa Majesté , ou des métaux , poudres , pieces & munitions d'artillerie , & généralement toutes autres Ordonnances auxquelles il n'est point dérogé par la présente , soient exécutées selon leur forme & teneur.

TABLE

# T A B L E.

<b>P</b> ieces Fugitives , la Medecine , <i>Ode.</i>	1937
Enigmes , expliquées au College des Je- suites.	1945
Examen d'un Passage de Plutarque.	1968
Bouquet à la Comtesse de Toulouze.	1975
Explication des Miroirs ardens , &c.	1976
Bouquet à Mad <sup>lle</sup> le Vieux.	1977
Eloge du P. Sicard Jesuite,	1981
Lettre sur les Ouvrages du P. Sicard,	1988
Triolets aux Dames , &c.	1991
Lettre sur les bons mots , &c.	1996
Poëme qui a remporté le prix des Jeux flo- raux.	2007
Memoire sur les effets des courrans des rivie- res.	2012
Madrigal à la Baronne d'I.	2015
Triolets pour le mois de Septembre	2016
Nouveau Rouer à filer, & autres machines.	2022
Enigmes.	2024
Nouvelles Litteraires des beaux Arts , &c.	2026
Histoire des révolutions de Perse.	2028
Nouveau Voyage autour du monde , &c.	2031
Second Volume de l'Histoire de Polybe.	2045
Breviaire Romain noté , &c.	<i>ibid.</i>
Histoire des Papes du P. Pagi , &c.	2048
Prix donnez à l'Academie Françoisse , &c.	2053
Programme de l'Académie de Bordeaux.	2054
Mort de M. de Launay.	2055
Avis donnez.	2056
Chançon & Vaudeville notez.	2058
Spectacles. Jonathas , <i>Tragedie.</i>	2059
L'Ambition , <i>Ballet</i> ,	2065
Jaddus, Grand Prêtre des Juifs, <i>Tragedie.</i>	2070
Les Amours des Dieux , <i>Ballet.</i>	2076
	Disse

2150	
Discours du Roi d'Angleterre.	2108
Préparatifs pour le Couronnement.	2111
Hollande & Pays Bas.	2112
Morts & Mariages , Convois & Funerailles du Roi George I,	2113
France , nouvelles de la Cour , &c.	2116
Lettre sur la Campagne des Galeres.	2119
Nouvelles du temps , de Turquie & de Perse.	2091
De Russie & de Pologne , Lettre du Comte de Saxe.	2092
Allemagne , Italie , &c	2098
Grande Bretagne , Adresse des Quakers , &c.	2103
Benefices donnez ,	2128
Morts , Naissances , Mariages ,	2133
Ordonnance ,	2140

---

*Errata d' Août.*

**P**age 1776. ligne 14. Monthulon , *lisez* Ma-  
thulon P. 1880. l. 24. nos l. vos. P. 1916.  
l. 20. Tremeaux , l. Trumeaux.

---

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

**P**age 1963. ligne 9. portez , *lisez* posez.  
P. 1999. l. 13. que le , l. que ce. P. 2011.  
l. 4. perce l. percent. *ibid.* l. 9. éblanlée. l.  
ébranlée. *ibid.* l. 12. renferme , l. referme. P.  
2023. l. 2. du bas obstructives , l. obstructions.  
P. 2024. l. 11. à la , l. de la. P. 2030. l. 4. du  
bas , la l. le.

*L'Air nosé doit regarder la page*

2058